

Jadis et naguère

Episodes de la vie fribourgeoise VIII

Avec des échappées tirées d'articles de journaux



Armand Niquille, *Entre Fribourg et Bulle*

**Jean-Marie Barras
2017**

Table des matières

Ils chantent « Ce n'est qu'un au revoir »	7
Intéresser les élèves... ou les mauvais qui deviennent bons !.....	8
Papa Louis, grand bonhomme	9
Le député Louis Duc est décédé	11
<i>Un homme libre</i>	12
Le Pensionnat St-Charles, à Romont	12
<i>La Ratière</i>	13
<i>Vers une indispensable extension</i>	14
<i>Conclusion</i>	15
<i>Les trois derniers directeurs</i>	15
<i>Ajout de Lorenzo Planzi sur le Pensionnat St-Charles</i>	16
Odile Emery, née Bugnon, et le peintre.....	17
Valentin Villard, le don précoce	19
<i>Mélodie et émotion</i>	20
<i>Ecriture</i>	20
Un temple de la fondue : Crau Rappo au pied du Cousimbert	21
Posieux et sa chapelle du Sacré-Coeur.	22
<i>Moments principaux</i>	22
<i>Les plans</i>	24
<i>Commentaire de Valérie Clerc</i>	25
<i>Difficultés rencontrées au cours de l'édification de la chapelle</i>	26
<i>Présentation de l'artiste Oscar Cattani (1887-1960)</i>	27
Les insectes disparaissent	28
Le catéchisme par cœur	29
Robert Loup, directeur de l'Ecole secondaire d'Estavayer, écrivain	30
<i>Enfance et études</i>	30
<i>A Estavayer ; le biographe</i>	31
<i>Pièces de théâtre et romans</i>	32
<i>Professeur et bricoleur</i>	32
<i>Témoignages</i>	33
Deux roues pour une belle amitié	33
Pierrafattaz	34
Alfred Bernet, une figure typique d'Estavayer	35
Quand la droite pure et dure destituait un haut fonctionnaire	36
<i>Bref rappel historique</i>	36
<i>La « République chrétienne », dès 1881, épure à son tour</i>	37
<i>Le renvoi du chancelier Louis Bourgnicht</i>	37

« La Gruyère » du 16 mai 1885	38
Extrait de la réponse de Louis Bourgnicht	38
Fribourg : un long chemin vers la modernité	39
Les jeux de plein air, avant l'ère des jouets en plastique !	42
<i>La forêt : une place de jeux.....</i>	<i>42</i>
<i>A la chasse</i>	<i>43</i>
<i>Conseil de guerre.....</i>	<i>43</i>
<i>Nous étions des enfants gâtés</i>	<i>43</i>
Années 50 : un fort parfum de scandales « plombe » les conservateurs	44
Quand les bergers suivent les brebis. <i>Extrême droite et religion</i>	46
Un médecin fribourgeois atypique, le docteur Francis Lang.....	47
Victor Tissot, journaliste, écrivain, mécène.....	48
<i>La marmotte à Tissot.....</i>	<i>49</i>
<i>Allemands contre Slaves au Moyen Age</i>	<i>49</i>
Victor Tissot présente Estavayer	51
La Régénération, 1830-1948.....	55
<i>Rappel des grandes périodes historiques</i>	<i>55</i>
<i>Abus commis par l'aristocratie ; présentation d'un citoyen.....</i>	<i>55</i>
<i>Les Fribourgeois méprisés.....</i>	<i>56</i>
Un des coups de griffe de Denis Clerc... ..	57
« <i>Il a marqué le tournant vers la modernité</i> ».....	57
<i>La voix de ses maîtres : Altermatt lu par Denis Clerc le 3 février 2004</i>	<i>57</i>
<i>Le droit et les faits.....</i>	<i>58</i>
<i>De l'usage du patois.....</i>	<i>58</i>
<i>Et l'Etat de droit ?.....</i>	<i>59</i>
<i>Le propagandiste.....</i>	<i>59</i>
<i>Inadmissible</i>	<i>60</i>
La Bénichon	60
Mgr Eugène Dévaud et le chanoine Léon Barbey	64
<i>Mgr Dévaud</i>	<i>64</i>
L'abbé Léon Barbey, brillant et méprisé.....	65
Chu le ban devant la méjon	67
<i>Article concernant la maladie, 11/12 juin 1966.....</i>	<i>67</i>
<i>Et concernant l'argent en octobre 1965</i>	<i>68</i>
Gonzague de Reynold et les conjurés du Capitole	69
L'ancien conseiller fédéral Jean-Marie Musy	71
Au menu, il y avait Franco ou Staline	73
<i>Une affection sans égale</i>	<i>73</i>
<i>Confessés et fusillés.....</i>	<i>74</i>

<i>Une pensée solide</i>	75
Du champ de bataille à l'université	75
<i>Des bras pour la Suisse</i>	76
« <i>La Pologne n'oublie pas</i> »	76
<i>Les archives de la fondation : un morceau de Pologne à Fribourg</i>	77
Jean Ammann en contradiction avec Pierre-Pascal Rossi...	77
<i>Le cri primal</i>	78
<i>Le bon sauvage</i>	78
Quand les critiques ont leur effet... contraire	78
<i>Otto Piller commente son élection</i>	79
Guerre 1939-1945, le Rapport Bergier sur l'attitude de la Suisse	80
<i>La commission Bergier en bref</i>	80
Des moyens importants	80
<i>Le rapport Bergier</i>	81
L'histoire de Markus H.	81
La peur de l'étranger	81
Le tampon en 1938	81
Aux frontières, le drame	82
Pressés comme des citrons	83
Une amère conclusion	83
Illégitime et méprisé : départ à la Légion !	83
1966-1981 à Fribourg : l'entrée dans le pluralisme	85
<i>Le rôle des personnes</i>	86
<i>L'année 1971</i>	86
<i>Revanche en 1976</i>	87
<i>1981 et Tavel</i>	87
Aux sources de Montbarry	88
<i>Fontaine soufrée</i>	88
<i>L'hôtellerie du Plané</i>	89
<i>Trois haltes gruériennes</i>	89
<i>Notes complémentaires</i>	90
La déroute de l'islam	91
Trois fils de Jean-Marie Musy, sportifs exceptionnels	92
<i>Pierre Musy (1910-1990)</i>	92
<i>Luigi Musy (1922-1991)</i>	93
<i>Benoît Musy (1917-1956)</i>	93
Fribourg, marqué en 1972 par « l'affaire Pfürtner »	94
« <i>L'affaire Pfürtner</i> » au début des années 70	94
Fête des vignerons de 1999 ; évocations des Fêtes passées	95
<i>Apparition tardive</i>	95
<i>Des foules en pleurs</i>	96
<i>Les souvenirs du « Petit Chevrier » de 1927</i>	97
Une chèvre sur l'épaule	97

<i>J'ai gagné 200 francs</i>	99
Un épisode chez Tante Yvonne à Bonnavaux	99
Le pan i pomè	101
<i>Traduction : Le pain aux pommes</i>	101
Qui était Vincent Jaquet, de Vesin ?	102
<i>Le fils d'un mercenaire</i>	102
<i>Le champion de l'accordéon</i>	102
<i>Le casse-cou de la tour</i>	103
<i>Un sentimental nostalgique</i>	103
<i>Le Robinson de la liberté</i>	103
<i>Vendu par son ami</i>	103
<i>Des roses pour la vie</i>	104
Vuissens jadis	105
<i>Les relations interconfessionnelles</i>	106
<i>Un curé isolé de ses paroissiens</i>	106
<i>Bénédiction des granges</i>	107
<i>A l'école à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles</i>	107
<i>Un règlement communal concernant l'église</i>	108
Au temps des chandelles et des fantômes	109
<i>Huile et pétrole</i>	109
Un Monseigneur, deux époques	110
Extrait de mes souvenirs personnels	112
<i>Mon grand-papa de Corpataux</i>	112
<i>Mon papa Jean Barras</i>	112
Le jour où l'on tue le cochon	114
Le charron et la sage-femme aux 400 bébés	115
La fontaine de Lessoc	116
<i>Le récit de Joseph Genoud</i>	117
La chapelle expiatoire de Léchelles	119
Le Chalet des Colombettes	121
<i>Une auberge et son histoire</i>	122
<i>Les Colombettes, station thermale</i>	122
<i>Une succession d'exploitants</i>	123
Alphonse Layaz à l'Ecole secondaire d'Estavayer	123
<i>L'examen d'admission</i>	123
<i>Le directeur du pensionnat</i>	124
<i>Péchés mortels</i>	125
<i>Quelques profs</i>	126
La composition d'un lit en Gruyère	128
<i>La cutre</i>	129

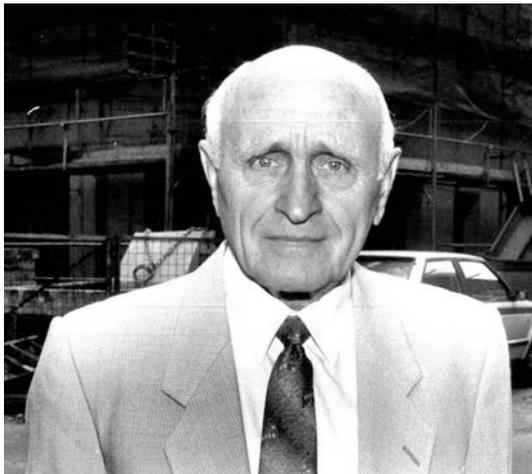
<i>Les duvets</i>	129
Teddy Aeby	130
<i>Le syllabaire</i>	130
<i>Les fermes dans la neige</i>	130
<i>L'entonnoir divin</i>	130
<i>Article nécrologique</i>	131

Ils chantent « Ce n'est qu'un au revoir »

Opinion de Louis Ruffieux, « La Liberté » du 1er avril 2017. En souvenir de ces dizaines de milliers de Fribourgeois qui, faute de travail dans leur canton, ont dû s'expatrier. Et beaucoup se retrouvaient lors des réunions de l'AJB, l'Association Joseph Bovet.

La nouvelle n'a pas fait grand bruit. L'Association Joseph-Bovet (AJB) des Fribourgeois de l'extérieur n'en faisait d'ailleurs plus beaucoup ces dernières années. L'annonce récente de sa dissolution, faute de combattants, clôt symboliquement un long chapitre de l'histoire fribourgeoise. Bannière au vent, l'AJB entendait porter haut les couleurs du canton. En fait, elle attestait de l'échec de sa politique économique, Fribourg ayant contraint nombre de ses ressortissants (on parle de 80 000 entre 1870 et 1960) à l'exil intérieur - entendez le déménagement dans d'autres cantons, Vaud et Genève d'abord, pour trouver du travail.

Ils en ont bavé. Ils ont supporté railleries et mépris. Relisons une nouvelle de *Belle dame qui mord* (1992), d'Anne-Lise Grobéty : « Les premiers étrangers à venir s'installer au village : les Fribourgeois. Des benêts, ces Dzodzets - et qu'est-ce qu'on en pouvait s'il n'y avait pas assez de travail chez eux ? » Avant les Italiens et les Hispaniques venus en Suisse, les Fribourgeois



ont éprouvé la condition de l'émigré en terre hostile. Vexations religieuses, clichés sur l'origine... « On portait des pantalons trois quarts et des souliers montants : nous étions la risée de l'école », racontait Armand Magnin, parti à 11 ans d'Hauteville avec sa famille (en 1931). A Genève, il fit son trou : 47 ans de Grand Conseil, 7 ans de Conseil national, une vie à brandir le marteau et la faucille du communisme appris au... Café du Moléson, des décennies de fidélité à Moscou.

Armand Magnin avait donc quitté un régime autoritaire peu nourricier pour en épouser un totalitaire, dont il n'eut pas à se plaindre. Entre Kremlin et crème double, il fit son choix et ne fréquenta sans doute pas les cercles des Fribourgeois de Genève. Active et populeuse, la diaspora « dzodzette » se fédéra, en 1957, à l'enseigne de l'AJB. Il y eut jusqu'à 40 cercles et 7000 membres. Un peu partout en Suisse, se réunissaient ainsi des gens en costume fribourgeois pour chanter, pratiquer le patois et le théâtre. Leur culture des traditions avait parfois la pureté de l'art brut. Leur nostalgie ne s'accommodait pas toujours des évolutions de leur canton d'origine qui, dès les années 1960, s'ingénia à se normaliser. En quête d'un lieu saint, l'AJB acheta en 1981 un sanctuaire - les Colombettes, à Vuadens - pour chanter le *Ranz des vaches* à son domicile. Le canton se montra généreux, mais l'affaire fut compliquée. Les troupes et les moyens s'étiolant, elle s'acheva par la vente du chalet restaurant en 2004.

Coïncidence, l'annonce de la dissolution de l'AJB est tombée en même temps que les derniers murs démolis de ce qui fut l'Imprimerie Fragnière, à la route de la Glâne, à Fribourg. C'est elle qui éditait Fribourg Illustré, organe de liaison des « expatriés ». Une page

définitivement tournée pour Fribourg? Euh... Aujourd'hui, un Fribourgeois actif sur quatre part tous les jours dans un autre canton pour rejoindre son travail. Mais les mêmes causes ne produisent pas les mêmes effets : grâce aux moyens de transport, le pendulaire fribourgeois ne chante plus *Adyu mon bi payi*, mais *Ce n'est qu'un au revoir*, à ce soir.

Intéresser les élèves... ou les mauvais qui deviennent bons !

Intéressant, ce reportage d'Alain Portner qui a paru dans « Migros-magazine » le 24 avril 2017! Il soulève une question scolaire qui paraît essentielle : l'école ennuyeuse est détestable. Le problème - le grand problème ! - est de rendre l'école intéressante. L'un des rôles primordiaux des HEP est d'insuffler aux candidats à l'enseignement le sens d'une école qui éveille.

Deux jeunes gens, pas motivés à l'école, ont bien réussi leurs apprentissages. Ce qui leur manquait à l'école, intérêt et motivation, l'apprentissage le leur a offert.

Raphaël Baumberger, 23 ans, charpentier et menuisier, sixième aux championnats du monde 2015 (World Skills), Longirod (VD) :

« Quand je rentrais de l'école, j'allais aider mon père à la ferme. Ce que l'on étudiait en classe ne m'intéressait pas spécialement, je ne comprenais pas très bien à quoi ça servait, je n'avais pas conscience de l'utilité d'apprendre toutes ces branches. Et puis, j'étais aussi assez bordélique, je perdais des feuilles, j'oubliais des affaires et ça ne m'aidait pas à bien réviser les leçons. En fait, je souffrais d'un manque d'organisation et de motivation à l'époque.

Bon, je n'ai jamais redoublé mais je n'ai jamais non plus eu les meilleures notes de la classe. J'ai terminé ma scolarité en VSG (voie secondaire générale) - le niveau moyen -, un peu à la raclette avec 4,5 de moyenne générale et 4 à l'examen. Heureusement d'ailleurs que j'étais en VSG et pas en VSO (voie secondaire à options, la filière la moins exigeante, ndlr), parce que c'était plus facile de dénicher ensuite une place d'apprentissage. Et comme je me débrouillais bien en stage, que j'étais très manuel, je n'ai pas eu de souci pour trouver un patron et j'ai choisi d'aller au Sépey (VD), assez loin de chez moi, car on y travaillait la charpente traditionnelle. J'étais à fond dans mon apprentissage, y compris en théorie. Etant donné que les cours étaient liés au métier que j'exerçais et que j'aimais, j'avais envie d'apprendre et j'ai fini avec 4,8 de moyenne. Mon ancien patron me redit souvent que j'étais l'un des seuls apprentis qu'il ait eus qui posait autant de questions et essayait de tout comprendre. Un peu tout le contraire de ce que j'étais en classe...

Ensuite, après un nouvel apprentissage en menuiserie fait à la demande de mes parents et quelques années de chantier, j'ai décidé de retourner sur les bancs d'école, plus précisément à l'Ecole supérieure du bois à Bienne pour devenir technicien en construction bois. Cette formation dure trois ans, deux ans de théorie et une année de pratique en entreprise. Je suis d'ailleurs actuellement à la recherche d'une place de stage. Vous savez, si l'on veut avancer dans son métier, voir plus loin, apprendre de nouvelles choses, il est nécessaire de continuer à se former ! »

Ludovic Dedomenici, 25 ans, plâtrier-peintre, médaillé de bronze aux championnats d'Europe des métiers 2014 (Euro Skills), Prilly (VD)

« Comme élève, j'étais plutôt turbulent, impertinent. J'avais des remarques chaque semaine dans mon carnet et je passais souvent mes mercredis après-midi en retenue. Mais côté résultats, ce n'était pas la catastrophe. Quand mes notes baissaient, je travaillais un peu plus pour les remonter. J'ai terminé ma scolarité dans la filière du milieu avec un peu plus de 4 de moyenne. L'école ne m'intéressait pas plus que ça, je n'avais pas trop envie d'y aller et c'était un peu pénible, surtout à la fin. J'ai même été menacé d'exclusion parce que j'avais fait des conneries.

Les profs, en tout cas la plupart d'entre eux, estimaient infimes mes chances de survie en tant qu'apprenti. Ils prétendaient que je n'avais pas d'avenir ! Pour ma place d'apprentissage, j'ai été en quelque sorte pistonné, puisque c'est un copain de mon père, chez qui j'avais fait un stage, qui m'a engagé. La pratique m'a tout de suite motivé, pas la théorie. Au cours, j'assurais donc le minimum jusqu'à ce que mon patron et mon père me remontent les bretelles. Du coup, j'ai fini premier du canton de Vaud en plâtre et troisième en peinture.

Après, j'ai voulu participer aux championnats suisses pour voir de quoi j'étais capable. J'ai fait troisième et ça m'a donné la possibilité de concourir aux championnats d'Europe où j'ai aussi décroché la médaille de bronze. A la suite de ces résultats, j'ai écrit une lettre à mes anciens profs pour leur montrer que j'avais super bien réussi mon parcours professionnel, contrairement à ce qu'ils me prédisaient.

En apprentissage, comme mon métier me passionne, c'était plus facile d'étudier, ça demandait moins d'effort qu'à l'école où je manquais de motivation. D'ailleurs, une fois mon CFC en poche, j'ai enchaîné avec une maîtrise fédérale. Après 3000 heures de cours répartis sur six ans, j'arrive au terme de cette formation supérieure.

Aujourd'hui, je suis associé avec mon père dans les faits, mais pas encore juridiquement. La passation des parts sociales de l'entreprise familiale se fera dans le courant de cette année. »

Papa Louis, grand bonhomme

Un article émouvant d'Angélique Eggenschwiller sur Louis Duc, personnalité et député hors du commun. Un député qui osait...

« La Liberté » du 25 février 2017

Il faut que je vous parle de quelqu'un. Voilà deux ans que je ne l'ai pas revu. Je passe lui dire bonjour dimanche ; en coup de vent, comme tous les courants d'air qui usent les bancs d'église.

Vous l'avez sûrement connu, peut-être vu sillonnant la Broye au volant de son tracteur ou reconnu dans les rues de Fribourg. Vous l'avez peut-être aperçu dans le journal ou applaudi



au hasard d'une revue de presse. Peut-être pas, c'est qu'il n'avait pas toujours bonne presse. C'est souvent comme ça avec les marginaux. Ils sont clivants, parfois butés, toujours entiers. Quoique celui-là, il lui manquait des bouts, une poignée de cheveux, un morceau du râtelier... Il le perdait entre deux coups de gueule ou de téléphone ; on le retrouvait deux jours plus tard, avec sa paire de lunettes, les clés de la voiture et le collier du chien. Parce qu'il n'aimait

pas les bêtes en laisse. Ni les hommes en cage. Il se battait pour les petits, les oubliés et les estropiés. Il était souvent seul, alors il criait pour vingt.

C'était l'apôtre des causes perdues. On les voyait défiler, les causes perdues, dans la cuisine familiale où elles venaient se réchauffer, cueillir un peu d'espoir ou d'amitié. Il avait toujours un coup de fil à passer, un truc à tenter ou à revendiquer. Ça finissait au Grand Conseil ou dans le courrier des lecteurs ; parfois en dédommagements pour les petits endommagés par les grands.

Il était frondeur et dérangeant, sans filtre ni concession. Il avait le verbe piquant et la fièvre contagieuse quand il quittait sa terre pour remuer le ciel en bousculant la bien-pensance. Il récupérait les éclopés sur le bord de la route. Ceux que la vie sème sur le bas-côté ; il les remettait du bon côté. Un jour c'est un oiseau qu'il a ramassé. Un gros : blessé, terrorisé, pointu. On a les ongles pointus quand on a peur, et mal, et plus rien à perdre. Le hibou a refermé ses serres dans la paume de mon grand-père ; oui dedans, je dirais même à travers. Aux urgences ils voulaient tuer le rapace pour soigner la main ; le grand-père a tapé du poing pour sauver l'oiseau : ils ont anesthésié le petit Duc pour retirer le Grand.

Mon enfance est remplie d'oiseaux blessés, fragiles ou démunis. Et là au milieu, il y a ce grand bonhomme assis sur un perchoir qui lime les barreaux de la volière. Il chante un peu plus fort que les autres, histoire de taquiner le geôlier. Il battait des ailes sans relâche en agitant sa plume pour toucher les cœurs des grands et réparer ceux des petits.

Et les nôtres à l'occasion, quand on l'écoutait siffler « les petits oiseaux dans les bois » à cheval sur ses genoux. Pour nous aussi, il chaussait les bottes du Père Noël, ce grand-papa plein d'utopies et d'amour. C'était Louis, papa Louis ou papa Noël. Quand j'y repense : papa tout court.

Le député Louis Duc est décédé

Un autre hommage : le 28 février 2015, « La Liberté » consacre une nécrologie à Louis Duc, sous la plume de François Mauron qui se réfère au communiqué officiel. En deuxième partie, Louis Ruffieux décrit ce pourfendeur de l'injustice.

Le Grand Conseil fribourgeois est en deuil. Son doyen, le député indépendant Louis Duc, s'est éteint jeudi des suites d'une longue maladie, indique un communiqué étatique diffusé hier. Le Broyard aurait eu 75 ans en avril.



« Comme élu cantonal, il avait une certaine aura. C'était l'un des derniers Don Quichotte du Grand Conseil. Chaque fois qu'il se trouvait face à ce qu'il percevait comme une situation d'injustice, il partait au quart de tour et sautait sur son cheval pour la combattre », se remémore Benoît Rey (cs, Fribourg), le vice-président du parlement fribourgeois. L'ancien député broyard libéral-radical Charly Haenni, qui l'a côtoyé de nombreuses années dans l'hémicycle de l'Hôtel cantonal, appuie : « C'était un défenseur de la veuve et de l'orphelin. Il se battait pour toutes les causes, même celles qui étaient perdues. »

Agriculteur à Forel, Louis Duc est entré au Grand Conseil en 1986, sous la bannière de l'UDC. « C'était un paysan convaincu. Il était plutôt de tendance PAI, mais en tout cas pas blochéenne », précise Benoît Rey. En 1994, l'affaire dite du garage de la police fait couler beaucoup d'encre à Fribourg. Louis Duc souhaite une enquête parlementaire, contre l'avis du conseiller d'Etat Raphaël Rimaz, UDC lui aussi. Son parti le somme de se taire. Entier, le Broyard quitte la formation agrarienne et démissionne du Grand Conseil. Il y reviendra deux ans plus tard en tant qu'indépendant. Depuis décembre 2011, il était affilié au groupe Alliance centre-gauche.

Le communiqué souligne que « lors des sessions parlementaires, il ne boudait pas son plaisir à tailler des croupières à la malbouffe, à distribuer amabilités et piques aux conseillers d'Etat, tout en défendant avec cœur sa Broye, dont il aimait partager des souvenirs bucoliques, voire croustillants. » Selon Charly Haenni, « Louis Duc était une vraie figure politique. Il savait mettre de la musique sur les mots. On l'écoutait davantage pour la forme que pour le fond », sourit-il. Le Broyard a aussi mené des actions au niveau national pour défendre l'agriculture suisse, notamment en compagnie de l'écologiste neuchâtelois Fernand Cuche. Ce dernier se souvient : « Dans les années 1990, nous avons manifesté ensemble dans les chambres froides de Bell, à Bâle, contre l'importation excessive de viande argentine, utilisée notamment pour la fabrication de saucissons. Louis Duc était un homme épris d'équité, qui s'engageait à fond dans ce qu'il faisait, même si ça pouvait être déplaisant pour certains », note-t-il.

Un homme libre

L'injustice sous toutes ses formes l'insupportait. Son engagement, aussi fort que désintéressé quand il adhérait à une cause, lui valait d'être l'avocat de la dernière heure de victimes avérées ou déclarées, qui s'adressaient à lui en connaissant sa grande générosité et son incapacité à dire non. Combien de cabossés de la vie et de petites gens Louis Duc a-t-il reçus dans la cuisine de sa ferme ? Il les défendait parfois jusqu'à l'indéfendable, mais avec une sincérité qui ne pouvait être mise en doute.

Louis Duc cultivait son côté rebelle à l'autorité, aux forces de l'ordre, à « l'officialité », aux « gros » qui mangent les « petits ». Au Grand Conseil, qui était sa deuxième famille, sa manière d'interpeller ses collègues et les membres du gouvernement l'assurait de l'attention de ses pairs et, accessoirement, de la mention « hilarité générale » au procès-verbal. Avec des mots simples et une gestuelle de prêcheur, il tapait souvent juste, tantôt moins. Il était, dans cet environnement, un homme heureux et en paix avec ses convictions. Sur son lit de mort encore, sa flamme pour la chose publique se rallumait à l'évocation de souvenirs politiques.

Politicien d'instinct et d'émotion, la sensibilité à fleur de peau, trop indépendant pour se couler dans un moule idéologique, l'agriculteur de Forel était inclassable (il avait claqué la porte de l'UDC en 1994). Il suivait simplement son étoile en homme libre, porté par les milliers d'électrices et d'électeurs qui l'ont inconditionnellement soutenu durant sa longue carrière politique : ils savaient qu'il n'y avait rien de frelaté chez Louis Duc, cœur pur et tendre au service du bien commun.

Le Pensionnat St-Charles, à Romont

Le Pensionnat St-Charles est situé au haut de la cité, entre la Tour du Château et la Tour à Boyer.

Au milieu du XVIII^e siècle, il existait au-dessus des classes primaires une école supérieure dite Ecole Latine. Des membres du clergé y enseignaient le latin à quelques élèves, mais cette école n'était ni reconnue ni rétribuée par la ville. Elle n'est devenue prospère qu'avec le chanoine Nicolas Lhoste, de Porrentruy, ancien religieux Prémontré de Bellelay (Jura). Ce prêtre chassé de son couvent par la Révolution était venu chercher un refuge sur le sol fribourgeois. Il a dirigé pendant quelques années un pensionnat à Cugy, puis il est venu à Romont, vers 1805. Professeur et organiste, il recevait une rétribution de la commune, avant de faire partie du clergé local. Tantôt seul, tantôt avec un autre prêtre, il a enseigné pendant 40 ans. Ses élèves étaient nombreux ; plusieurs se sont illustrés dans les rangs du clergé ou de la magistrature. Il est mort à Romont le 13 novembre 1849. Infirmes, il avait déjà dû abandonner l'enseignement en 1845.

Après 1845, les leçons de latin furent continuées par le chanoine Jean Gardin, de Genève, Puis arriva une époque très agitée pour Romont : l'école se désorganisa et disparut bientôt, lorsque fut changé le personnel ecclésiastique de la paroisse. Enfin, en 1859, l'autorité

communale et l'Etat, comprenant l'utilité d'une institution solide et durable, ont établi une école secondaire, d'entente avec l'Evêque du diocèse, Mgr Etienne Marilley. Elle s'est ouverte en novembre de la même année, sous la direction du chanoine Pierre Nicolet, nouvellement arrivé à Romont, et avec la collaboration du professeur François Genilloud. Après deux ans de fructueux essais, ces deux maîtres ont pu faire sanctionner par le Conseil d'Etat l'organisation définitive et les statuts de l'Ecole secondaire le 1^{er} octobre 1861.

Le programme des études s'est plié avec autant d'élasticité que possible à celui du Collège St-Michel. Cette adaptation a permis aux élèves de continuer avec succès leurs études dans les classes supérieures du collège cantonal.

La Ratière

La Ratière et ses Ratons



Le pensionnat de jeunes gens, dit de Saint-Charles, héritier de l'ancienne école latine, logeait primitivement dans une vieille maison où les rats trouvaient également place. D'où le nom de Ratière donné à la maison, et celui de Ratons, à ses hôtes humains. Mais voilà plus de quarante ans que la Ratière est démolie, remplacée par des constructions saines et spacieuses. Si les rats ont disparu, les Ratons subsistent, qui désignent encore les pensionnaires de Saint-Charles. Rien cependant de péjoratif dans cette appellation.

Mieux même. La Ratière eut son chantre en la personne du futur chanoine Bovey qui, au temps où il était pensionnaire, composa sa chanson, chaque année reprise le jour du licenciement. Cette composition musicale est certainement une des premières du maître, et date vraisemblablement de 1895. C'est le

Valeta de la Ratière
de quatre couplets, et qui dit au refrain:
« Adieu, adieu, la Ratière,
Libres nous partons.
La troupe fuit tout entière,
Troupe des Ratons.
Adieu, nous partons,
Adieu, nous chantons,
Adieu. »

Louis Page: *Revue Folklore suisse* – N° 4-1958, qui en donne le texte entier.

Quant au futur Pensionnat St-Charles, il ne s'est ouvert que le 1^{er} octobre 1884, dans la maison Joye, achetée par Mgr Gaspard Mermillod, au nom de l'Evêché de Lausanne et Genève. Le premier directeur était le chanoine Jean Dévaud.

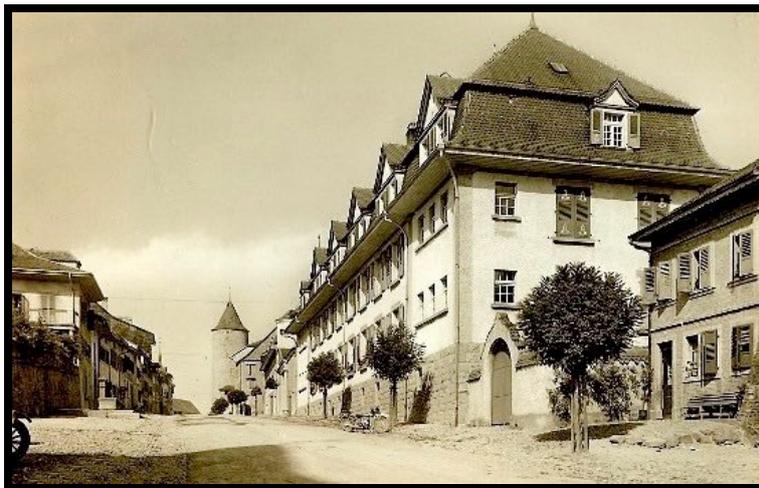
Auparavant, la famille Joye prenait déjà en pension quelques élèves de la campagne. Un début de ce qui devait plus tard devenir le Pensionnat St-Charles. Un nom devait bientôt rendre cette maison populaire parmi les anciens élèves : *la Ratière*. Ce nom exprimait en raccourci les mille petits inconvénients d'un pensionnat improvisé dans une maison qui

n'avait rien de confortable. Le chant de *La Ratière*, composé par l'abbé Joseph Bovet, ancien Raton lui-même, est encore chanté de nos jours lors des rencontres des anciens de St-Charles. Il est lourd d'histoire et de souvenirs.

Le Pensionnat St-Charles, c'est le nom qu'a pris la Ratière à l'époque du directeur Repond. L'institution a connu des jours parfois difficiles à cause de l'incompréhension des parents et des autorités, bien que la direction du chanoine Pierre Repond, son deuxième directeur depuis 1887, ait été ferme et éclairée. Prévoyant quelque agrandissement, d'entente avec l'Evêché et en collaboration avec l'abbé Castella curé de Romont, le directeur Repond a acheté peu à peu les bâtiments et les terrains avoisinants.

Le nouveau Pensionnat

Enfin, après bien des péripéties, Mgr André Bovet a pu, en octobre 1913, inaugurer le Pensionnat St-Charles, œuvre de Fernand Dumas, jeune architecte âgé de 21 ans. En 1915, pour la première fois, on a ouvert simultanément les quatre classes littéraires, rêve depuis longtemps caressé. Le nombre des élèves s'est accru dans des proportions réjouissantes. En outre dans le choix des internes, on s'est acheminé peu à peu vers le but de la Société St-Charles : favoriser le recrutement du clergé diocésain. La guerre a empêché une construction souhaitée. Le directeur Pierre Repond, fatigué et malade, est décédé le 19 mars 1916.



Une nouvelle période s'est ouverte pour l'Ecole secondaire et le Pensionnat St-Charles. Des forces plus jeunes ont pris la place des promoteurs. L'abbé Léon Pasquier a remplacé son confrère l'abbé François Castella, comme curé de Romont et comme président de la Société St-Charles. Les maîtres qui se sont succédé sont les professeurs François Genilloud, Louis Volery, puis Pierre Overney, qui était auparavant le responsable de l'éphémère école régionale de Cottens. En 1916, l'abbé Cyprien Tissot, curé de Vuisternens-devant-Romont, a été nommé directeur de l'école secondaire et du Pensionnat St-Charles.

Vers une indispensable extension

Le corps professoral est au complet. Deux classes commerciales, réclamées depuis longtemps par la commune de Romont, sont inaugurées en 1918 et 1919. Le directeur Tissot achète le Cheval-Blanc à des conditions très favorables. Au mois de mars 1927, commence la

démolition du Cheval-Blanc, suivie du nivellement de tout le terrain avoisinant. La Ratière subsiste seule, pressentant, elle aussi, une mort prochaine !

L'architecte Fernand Dumas est chargé de mener à bonne fin ce qu'il avait si bien commencé. Quinze ans ont passé depuis lors. Sa réputation d'artiste est solidement établie : l'entreprise est en mains sûres. Peu à peu, lentement mais sûrement, le préau et ses arcades, la cour, le gymnase (bâtiment des cours) et la chapelle viennent transformer la physionomie de St-Charles et lui donner son visage définitif. En octobre 1928, on peut enfin prendre possession des nouvelles salles de classe. Les heures passent vite dans ces locaux spacieux, d'où l'on jouit d'une vue splendide. En avril 1929, Mgr Marius Besson vient bénir la chapelle enfin terminée. A son sujet, l'évêque n'a pas craint d'employer le mot de chef-d'œuvre. Cette réussite est due à l'architecte Dumas et aux artistes Alexandre Cingria et Gaston Faravel. Le tabernacle est l'œuvre du célèbre sculpteur Marcel Feuillat.



Conclusion

Tel est St-Charles : deux bâtiments, l'internat et le gymnase en forment l'essentiel. Tous deux, flanqués d'une tour originale, ont leur architecture particulière. Pour tout ornement, une porte monumentale qu'encadrent deux colonnes et un chapiteau de style grec. A l'intérieur, un préau surmonté d'une terrasse déroule ses arcades. Puis la cour s'étale, spacieuse. Bien des poètes nous l'envieraient pour sa situation idéale en face de la campagne glânoise, des Alpes de la Gruyère et du lointain Mont-Blanc. *D'après l'abbé Maurice Roulin, directeur, dans les « Nouvelles Etrennes fribourgeoises 1930 »*

En 1959, à l'occasion du centenaire de l'Ecole secondaire de la Glâne a été constituée la Société des amis de St-Charles. L'ancien Pensionnat, avec ses 60 places pour les internes et ses nombreux externes a fermé ses portes à l'ouverture de la nouvelle école secondaire en 1974.

Les trois derniers directeurs

Maurice Roulin

Né à Rueyres-les-Prés en 1889

1914, prêtre et vicaire à Chêne-Bourg

1914, surveillant et professeur au Pensionnat St-Charles

1936, directeur du Pensionnat St-Charles et de l'Ecole secondaire
1958, retraite, donne des cours au Stavia, à Estavayer-le-Lac
1966, Maison de retraite à Montagny
Décédé le 2 mai 1974

Jean Vermot

Né au Cerneux-Péquignot en 1907
1933, prêtre et vicaire à Notre-Dame, à Lausanne
1934, surveillant et professeur au Pensionnat St-Charles
1958, directeur du Pensionnat St-Charles et de l'Ecole secondaire
1970, démission ; il est le dernier prêtre directeur de l'Ecole secondaire ; se retire à Fribourg où il donne quelques cours de religion
Décédé le 3 janvier 1983

Jean Glannaz

Né en 1931
1957, ordonné prêtre
1958 à 1967, professeur au petit séminaire St-Charles à Romont
1967 à 1970, professeur au collège St-Michel
1970 à 1974, directeur du Pensionnat St-Charles, avant d'être professeur à l'Ecole secondaire de la Glâne de 1974 à 1995.
Décédé en 2013

Ajout de Lorenzo Planzi sur le Pensionnat St-Charles

En 2016 a paru à l'Université de Fribourg une thèse dont le titre est « *La fabrique de prêtres, recrutement, séminaire, identité du clergé catholique en Suisse romande (1945-1990)* ». Le directeur de cette thèse de 621 pages signée Lorenzo Planzi est le professeur Francis Python. On y lit le passage suivant relatif à la fin du Pensionnat St-Charles :

C'est en 1971 que le chanoine Jean Vermot se questionne sur le futur du Pensionnat qui a désormais perdu son statut traditionnel d'institution de recrutement des futurs prêtres. D'une part, il reconnaît que « le Pensionnat St-Charles contribue encore à la formation religieuse à l'âge de l'adolescence, qui doit d'après lui être particulièrement soignée, et que sa présence dans le canton de Fribourg semble bien nécessaire. Où iront les enfants des pays mixtes qui désirent faire leur gymnase dans un milieu catholique et dans un internat pas trop grand ? ». D'autre part, il se pose sérieusement la question de l'existence du petit séminaire dans une société en mutation : « Si le Pensionnat ne doit servir qu'à distribuer de la soupe à un centaine d'externes durant le temps des classes, il n'a plus de raison d'être. »

Quelques mois plus tard, c'est le nouveau directeur de St-Charles, l'abbé Jean Glannaz, qui précise dans son premier rapport scolaire sur l'année 1970-71 : « Personnellement, je doute que la formule des petits séminaires soit encore valable aujourd'hui, ou même ceux qui envisagent de devenir prêtres veulent vivre la vie des jeunes de leur âge. Le choix étant plus difficile que par le passé, ils craignent peut-être de donner l'impression de s'engager trop tôt. »



Depuis les années 1960, la situation du petit séminaire de Romont pose donc des problèmes au gouvernement du diocèse, de sorte « que l'on est venu à se demander s'il y avait lieu de le maintenir à tout prix, ou s'il fallait lui donner une nouvelle destination ». C'est dans cette perspective que l'évêché prend l'initiative, en accord avec la direction du Pensionnat St-Charles, de consulter l'ensemble du canton de Fribourg sur l'avenir de l'établissement. Il s'agit d'une consultation dont le résultat est unanimement négatif à propos de la possibilité de maintenir le caractère de petit séminaire proprement dit. Les motifs seraient, d'après les curés fribourgeois consultés, que cette formule classique n'est désormais plus adaptée pour la formation des jeunes contemporains et que, dans le climat des sixties, il y a effectivement trop peu de vocations pour entretenir une maison dans ce but. (...)

Suite à cette consultation dans l'esprit post-conciliaire, la vente du Pensionnat à la paroisse de Romont a été décidée par l'évêché et la Commission administrative de St-Charles. Il n'y avait plus que 21 internes.

Odile Emery, née Bugnon, et le peintre

Un article de Christophe Passer dans « Le Matin Dimanche » du 16 juillet 2017

C'est un repas dans une famille de Fribourg, au début des années quatre-vingt. L'un des convives prépare un petit voyage à Paris, où il se réjouit de voir une exposition à voir au Centre Pompidou. Il dit le nom du peintre, et Odile, au bout de la table, reste interdite. Elle demande s'il ne portait pas aussi un autre nom.

Quand, quelques jours plus tard, l'ami revient de Paris avec le catalogue de l'exposition, Odile feuillette les pages et soudain arrête son doigt sur l'un des plus beaux tableaux du XX^e siècle. Elle dit : « Là, c'est moi ».

Elle se souvient alors un peu de 1944. Fille de fermier, Odile était copine avec les filles du baron Louis de Chollet. Ce dernier donnait alors asile à un peintre qui remarque la gamine de 14 ans. Il lui demande de venir poser pour lui. Elle ira, place Notre-Dame, plusieurs fois, d'abord avec une gouvernante, puis seule. Elle se souviendra, ensuite : « Cela m'ennuyait, vous ne pouvez pas vous imaginer. Cela m'ennuyait parce qu'il ne fallait pas bouger, et lui n'était pas causant du tout. Très sobre et très mystérieux. C'était un monsieur qui m'impressionnait énormément. Il était très noiraud, avec des yeux très sombres. » Durant des années, Odile oublie complètement cette histoire, fait sa vie, mari, enfants, tout le programme. Jusqu'au jour où elle voit le tableau dans le catalogue parisien. Il est exposé à Washington, mais elle le verra ensuite « en vrai », lorsqu'un accrochage à Lausanne ou à Martigny en 2008.



<http://loangallery.free.fr/ptfem03>

Il existe une photo d'elle ; en dame déjà âgée, devant l'œuvre. Elle sourit un peu. On suppose qu'elle est fière. On l'interrogera, l'histoire de l'art n'a pas souvent l'occasion de questionner les modèles d'un maître. Odile n'a jamais revu le peintre.

Le tableau s'appelle « Les beaux jours ». Elle y est allongée sur un sofa, l'épaule dénudée, elle se contemple dans un petit miroir, elle porte un genre de babouches un peu trop grandes. Odile se rappelait qu'elles étaient trop grandes. Il y a un feu dans la cheminée devant laquelle un homme de dos s'affaire. Jupe courte, la jeune fille a les jambes ouvertes, un érotisme affleure. Le titre et la splendeur du tableau inspirèrent un texte au poète Pierre Jean Jouve, grand admirateur du peintre : « les beaux jours... quand toute grâce baignait l'univers en innocence ».

Odile est morte à 86 ans, à la Maison de la Providence, Fribourg, dans la nuit de vendredi à samedi. Mais elle est éternelle et merveilleuse, donc vivante jamais, sur le tableau. Allez contempler « Les beaux jours » sur la Toile, si l'on peut dire. Vous le trouverez en un clic, c'est un chef-d'œuvre absolu. Le nom du peintre qu'Odile avait oublié était Balthasar Klossowski de Rola. Mais tout le monde l'appelait Balthus.

Valentin Villard, le don précoce

Valentin Villard est l'un des compositeurs les plus doués de sa génération. A 32 ans, le Valdo-Fribourgeois mettra son art au service de la prochaine Fête des vigneron.

Présentation de Mehdi Atmani « Le Temps » du 28 juin 2017-09-06



Tout aurait commencé à l'été 1988, sur le sentier de La Planie qui domine Verbier. A 3 ans, Valentin Villard promène sa tignasse blonde sur le chemin de randonnée. Valentin ne parle pas, ou peu. Il rythme. Les souches d'arbre se muent en caisses de résonance, les brins d'herbe en sifflets. Les lèvres vibrent comme une boîte à rythmes. Pour les adultes, c'est une révélation: Valentin ne sera pas un petit garçon comme les autres. Ils n'imaginent pas pourtant que ce val de Bagnes, ses vallées, son festival de musique classique à Verbier seront le théâtre d'expression d'un art que le futur compositeur n'aura jamais eu besoin d'apprendre, mais dont on lui a fait cadeau.

A 32 ans, c'est l'un des compositeurs les plus doués de sa génération. Il a pris de l'épaisseur, de la hauteur, de l'assurance. De l'ampleur aussi. Ce surdoué formé à la Haute Ecole de musique de Genève et au Conservatoire d'Amsterdam compose ses Fresques musicales d'une intensité rare, qu'il présente au Victoria Hall de Genève ou à la cathédrale de Lausanne devant des salles combles. Valentin Villard rédigera la partition de la prochaine Fête des vigneron en 2019. Un défi que le Valdo-Fribourgeois relève avec sérénité tant il est habité par cet art.

Nous le retrouvons à l'église de Massonnens, près de Romont. Voilà quelques années qu'il a quitté les rives lémaniques pour s'établir à Pont-la-Ville, au cœur des terres fribourgeoises de sa mère. Ce matin-là, il patiente devant le temple. Valentin Villard nous guide dans l'église dont le silence est rompu par le rire tonitruant du compositeur. Il a repris la direction du chœur de Massonnens il y a peu. Son arrivée ameute une trentaine de chanteurs et chanteuses de la région. Il s'en réjouit et les aborde comme des instruments. Il joue avec les tessitures en quête de l'accord parfait.

A l'auberge de Massonnens, on lui remémore l'enfance, l'alpage valaisan, l'approche rythmique du langage. Lui évoque son premier souvenir musical, peu avant la fameuse randonnée. « Un flash très net, à 3 ans, dans la maison familiale à Denges. Je me vois encore insérer le CD de Carmen dans le lecteur. » L'ouverture de l'opéra-comique de Bizet le transcende. « J'étais tellement impressionné par cette force sans même savoir faire de la musique, dit-il. Carmen, c'est le début de ma fascination. La musique a tout de suite été une langue naturelle. » Ses parents, « de fins mélomanes, partagent un intérêt pour l'art et la peinture ». Laurence, infirmière indépendante, fut danseuse amatrice. Robert, libraire, est un ex petit chanteur. « Mes parents ne sont pas des musiciens professionnels. Ce fut un avantage. Il pouvait apprécier sans interférer. »

Mélodie et émotion

Il dit l'évidence de la musique. Pourquoi le classique ? Une longue pause. On ne lui a pas posé la question et lui ne se l'est jamais posée. « Peut-être la profondeur des instruments. La présence d'un orchestre. » A 6 ans, il prend des cours de piano, s'approche de Mozart. Il écrit ses premières pièces musicales à la machine à écrire. Il entend la mélodie dans sa tête, la retranscrit sur papier. « A ce moment-là, j'ai compris comment la musique fonctionnait. Elle se déroule dans le temps. C'est un langage qui va d'un point A à un point B. Entre les deux, la mélodie. C'est la courbe de cette mélodie qui apporte l'émotion. »

A l'époque, la musique lui est plus naturelle que la parole. Il faudra attendre l'Ecole Steiner pour qu'il puisse « se révéler face aux autres. Mes camarades me connaissaient sans la musique. Or, elle a toujours été pour moi un moyen d'entrer en contact avec les autres. » A 12 ans, on lui propose d'écrire la partition de l'orchestre de l'école et il éclate aux yeux du monde. « J'ai toujours su que la musique ferait partie de ma vie. Mais la vocation professionnelle est venue plus tard. » L'écolier rêve encore de devenir petit chanteur pour Henri Dès, chauffeur de bus ou commandant d'un bateau de la CGN.

Ecriture

Haute Ecole de musique de Genève, puis Conservatoire d'Amsterdam pour le master. Autodidacte et libre, le musicien se frotte à la technique. « Une étape d'apprentissage pas toujours évidente. J'ai dû me plier à certaines règles qui me permettraient ensuite de développer mon propre artisanat. » Il découvre de nouveaux points de vue qui « l'ébranlent dans ses certitudes. » Revenu en Suisse en 2012, Valentin Villard joue les civilistes puis se lance dans l'écriture. De cette créativité jaillit le *Magnificat*. Pièce puissante qu'il présente

au Victoria Hall de Genève en 2014, à cheval entre langage traditionnel (musique mélodique et harmonique) et outils très contemporains.

« Quand j'écris une partition, j'entends un univers entier. J'entends les interactions avec les instruments, l'harmonie. Je suis un compositeur avec un processus d'intériorisation avant de coucher sur papier. »

En 2014, peu après la présentation du *Magnificat*, Valentin Villard reçoit l'appel de la confrérie de la Fête de vigneron. « On me dit que mon nom était revenu dans la discussion. Je n'en revenais pas. » Le compositeur se souvient de l'édition de 1977 vue sur la K7 de sa grand-mère. Il a participé à l'édition de 1999. « J'aime ce mariage entre la musique et la symbolique. » Ce descendant du chansonnier vaudois Jean-Villard dit Gilles, est dans son élément.

Le trentenaire est aujourd'hui au cœur du processus de création. Il avance « sans pression, mais avec des ressentis. Je prends le temps de laisser les choses venir. Je suis le cahier des charges du metteur en scène, j'y mets ma patte. »

Extrait de Wikipédia : *Ses compositions sont aujourd'hui beaucoup jouées en Suisse, aux Pays-Bas et en Angleterre. Parallèlement à la composition, Valentin Villard mène une intense activité d'organiste : de 2000 à 2010, il est organiste auxiliaire de la paroisse catholique de Morges. Il participe régulièrement à des concerts en tant qu'accompagnateur.*

Il détient actuellement le poste d'organiste titulaire de La Roche-Pont-la-Ville tout en dirigeant le Chœur mixte de Massonnens. Auparavant, il a passé six ans (2004-2010) à la direction du Chœur paroissial catholique de Morges.

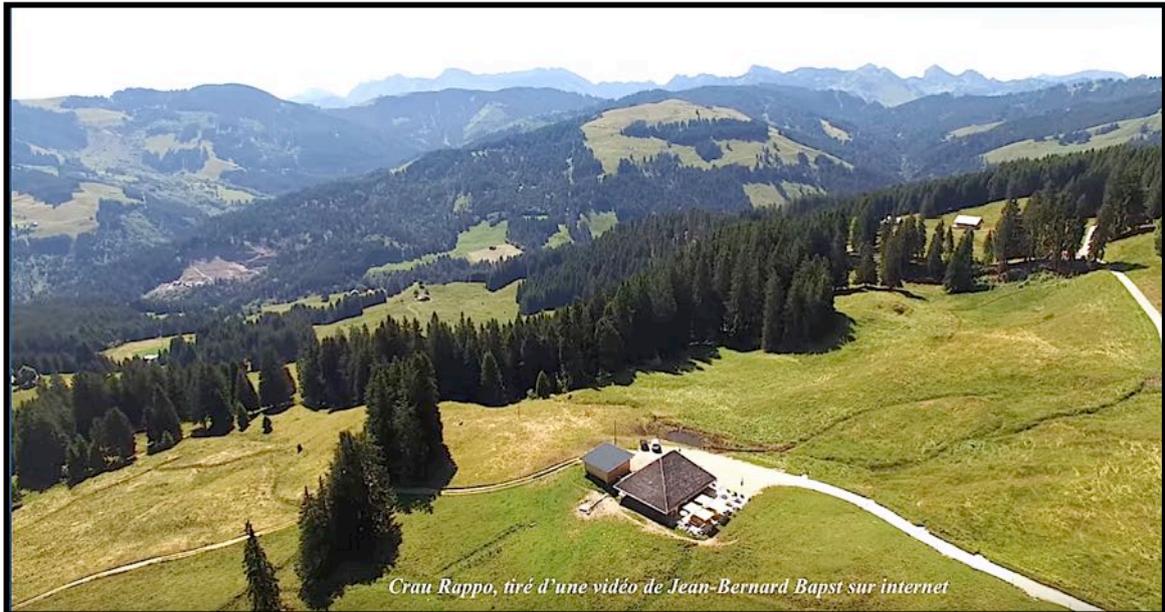
Un temple de la fondue : Crau Rappo au pied du Cousimbert

« *La Liberté* » du 21 juillet 2017 présente ce but d'excursion gastronomique et panoramique.

Dans le massif du Cousimbert, on le distingue à son toit pyramidal, à 1300 m d'altitude. L'origine du chalet du Crau Rappo remonte à 1727.

Son nom viendrait du patois *crau*, qui signifie creux et des premiers propriétaires de la bâtisse, les Rappo. « C'est ce que tout le monde raconte par ici », glisse Olivier Dafflon, qui gère la buvette pour la quatrième saison avec son épouse Louisa. Transformé entre 2013 et 2014 - une des salles à manger a été aménagée dans l'ancienne écurie - le chalet, juste situé sur la commune de Plasselb, est accessible en voiture depuis le Mouret via Zénauva, en grimpant à travers la forêt du Burgerwald.

Depuis la terrasse, la vue donne sur Plasselb et Planfayon. Fromager de formation, Olivier Dafflon, 50 ans, œuvre en cuisine, tandis que son épouse, active au service, confectionne les pâtisseries : gâteau au vin cuit, tartelettes au citron, mousse au chocolat, etc. Le Crau Rappo s'est spécialisé dans les fondues. Les mélanges sont préparés par le patron, qui les écoule le reste de l'année en vente par correspondance. Il propose aussi röstli et croûtes au fromage. Pour la petite histoire, les cloches qui ornent le chalet sont fournies par son propriétaire : l'ancien lutteur émérite Guido Sturny. Le chalet du Crau Rappo vous accueille tous les jours de juin à septembre et le week-end en mai.



Posieux et sa chapelle du Sacré-Cœur.

Valérie Clerc, fille du conseiller d'Etat Denis Clerc, a écrit un mémoire de licence qui est un document important de l'histoire fribourgeoise et du conservatisme. Le mémoire est intitulé « L'Assemblée de Posieux, de la contestation populaire à la commémoration politique (1852-1956) », en coédition avec « La Liberté », Université de Fribourg, 2002. Cet ouvrage de 318 pages est accompagné d'un CD.

Moments principaux

1852, 24 mai : quinze à vingt mille citoyens opposés au régime radical en place depuis 1848 participent à Posieux à une assemblée conservatrice. Elle est présidée par l'avocat Louis Wuilleret, au lieu de Hubert Charles qui est sous les verrous.

1884, 10 septembre : la décision de bâtir une chapelle commémorative est prise par le Piusverein, une association politico-religieuse fondée en 1857, comptant des membres dans tous les cantons catholiques.

De Paris, où il est en affaires pour les Œuvres de St-Paul, le chanoine Schorderet demande par lettre que cette réunion du Piusverein décide l'érection d'une chapelle votive au Sacré-Cœur destinée à perpétuer « le souvenir de l'assemblée libératrice de 1852 ». Le choix du Sacré-Cœur comme saint-protecteur de la chapelle n'est pas le fruit du hasard. L'historien René Rémond a montré comment, au XIX^e siècle, la dévotion au Sacré-Cœur se charge d'une connotation hostile à la modernité, au point de devenir le signe de ralliement de tous les nostalgiques de l'Ancien Régime.

1911, 21 avril : les plans de la chapelle sont présentés à la Commission. Les initiateurs sont l'architecte Andrey et le Père Berthier.

1911, 16 octobre : assemblée à Posieux de l'APCS, l'Association populaire catholique suisse, et bénédiction de la première pierre de la chapelle par Mgr Joseph Abbet, Abbé de St-Maurice, en remplacement de l'évêque du diocèse, Mgr Déruaz, décédé en septembre. Arc de triomphe, maisons décorées, oriflammes... Pour cette occasion, l'abbé Bovet a composé les paroles et la musique de *Fribourg au Sacré-Cœur*. Le prévôt Esseiva prononce le discours inaugural. Quelque 11 000 personnes sont présentes. Parmi les nombreuses allocutions celle, vibrante et qui pourfend le radicalisme, de Jean-Marie Musy, à l'époque directeur du Crédit gruérien à Bulle et avocat ; il sera député deux mois plus tard. Autres discours : Georges Python et Louis Cardinaux, conseillers d'Etat, les conseillers nationaux Eugène Grand, Max de Diesbach et Charles Wuilleret.

1924, 30 juin : bénédiction de la chapelle par Mgr Marius Besson, « en petit comité » écrit Valérie Clerc. L'ordonnancement du cortège qui s'ébranle en direction de la chapelle de Posieux le lundi 30 juin donne une idée de la composition sociologique de la manifestation. La croix de la paroisse d'Ecuvillens est suivie par les enfants des écoles, la musique d'Ecuvillens-Posieux, les bannières des différentes sociétés représentées (sections de la Société des étudiants suisses, Céciliennes, fanfares, tir, fédérations ouvrières, etc.), l'Ecole pratique d'agriculture de Grangeneuve, l'Ecole normale d'Hauterive, la Jeunesse paroissiale de St-Nicolas, le comité de construction de la chapelle, le comité fribourgeois de l'Association catholique, divers notables, les membres du clergé régulier et séculier et les représentants du Conseil d'Etat. Les fidèles venus d'Ecuvillens et des paroisses environnantes ferment la marche. Les hommes politiques sont exclus de parole mais pas de représentation. C'est le cas pour Pierre Aeby, le colonel de Reynold, Bernard de Weck, Ernest Perrier, Marcel Vonderweid et Georges Python, six personnalités qui ont entre autres points communs celui de figurer sur les fresques du monument commémoratif.

1952, 25 mai : centième anniversaire de la manifestation de 1852, organisé par la Société des étudiants suisses (SES), pépinière des cadres conservateurs. Cinq à six cents personnes sont présentes. Cortège, discours prononcés du haut d'une tribune dressée sur le parvis du sanctuaire par MM. José Python et Maxime Quartenoud, conseillers d'Etat, Adolphe Raemy, rédacteur des *Freiburger Nachrichten*, Henri Noël, président du parti conservateur fribourgeois, Marcel Gardian, président du tribunal cantonal, Mgr Schönenberger, prévôt de St-Nicolas.

1956, 7 octobre : centième anniversaire de la reprise du pouvoir par le parti conservateur. Le matin, messe célébrée par Mgr François Charrière, l'après-midi, célébration solennelle du

centenaire du régime conservateur et du centième anniversaire de la naissance de Georges Python. La manifestation a été minutieusement préparée. Des assemblées préparatoires ont sensibilisé l'opinion et la pression a été considérable. La foule est accourue, amenée en partie par des services spéciaux de cars. Quatorze allocutions - enflammées - ont été prononcées devant 8000 personnes.

Les plans

Outre le problème récurrent du financement, la commission est confrontée dès 1905 au choix du plan du sanctuaire. Insatisfaite des ébauches présentées par les architectes mandatés, elle charge la Commission cantonale des monuments et édifices d'élaborer une esquisse de la future chapelle. Le projet livré quelques mois plus tard par les architectes Broillet et Wulffleff¹ divise la commission entre les tenants du style rustique et les défenseurs du style classique. Ces derniers reprochent au projet qui leur est soumis de manquer justement de style : « L'adoption d'un style sans nom dans l'histoire de l'art donnerait prise à des critiques fondées ». La seconde critique concerne le caractère trop peu



monumental de l'édifice en regard de son double but : rappeler l'assemblée de 1852 et exprimer la dévotion de tout un peuple au Sacré-Cœur.

« De ce que l'Assemblée de Posieux a eu lieu à la campagne et qu'elle comptait surtout des paysans, il ne s'ensuit pas que la chapelle destinée à rappeler cette grande journée doive être campagnarde et imiter la construction des granges et des chalets. » Invités à corriger le tir, les deux architectes livrent deux nouveaux croquis adoptant le modèle du plan carré, jugé plus approprié aux désirs de la Commission. Le premier est de style rococo, avec des motifs tirés des chapelles de la Visitation et de Lorette. Le second est d'inspiration gothique. Les ornements sont imités de la chapelle de Pérolles. Comme il est de son devoir, la Commission soumet les ébauches qui lui sont présentées en novembre 1907 à

l'examen du Conseil d'Etat et de l'évêque.

Finalement, aucun des projets sur lesquels débat la Commission élargie dans les années 1909-1910 ne sera retenu. Le Père Berthier² et l'architecte Alphonse Andrey brûlent la priorité à Broillet et Wulffleff en élaborant un nouveau plan, dont l'idée générale est présentée à la Commission lors de la séance du 21 avril 1911 : « Comme une simple chapelle ne suffit pas pour rappeler le souvenir de la grande assemblée populaire de 1852, il faut placer dans l'édifice une grande statue, en marbre blanc, de Notre-Seigneur. C'est le monument principal. La chapelle doit entourer la statue et la protéger. »

En d'autres termes, Berthier reprend la proposition formulée en 1899, mais ajoute un écrin monumental autour de la statue qui n'est cette fois plus en bronze mais en marbre. D'emblée, le concept fait l'unanimité.

Un mois plus tard, le Conseil d'Etat approuve à son tour le projet, dont il apprécie particulièrement l'aspect monumental et l'association parfaite des deux idées, politique et religieuse. L'arrêté donne des détails sur l'allure générale du futur sanctuaire. Haute de 3 mètres et déposée sur un socle en granit de 2 mètres, la statue du Christ sera entourée d'un édifice quadrangulaire de 10 mètres de côté. Trois des parois comporteront une abside arrondie. La quatrième formera le porche. L'orientation de l'édifice a fait l'objet d'un soin particulier : elle sera telle « que le porche s'ouvrira et que la statue regardera du côté de la ville de Fribourg, cette disposition étant reconnue la meilleure pour l'esthétique et le symbolisme du monument ».

¹ *Frédéric Broillet avait édifié, en collaboration avec Charles-Albert Wulffleff, les églises de Heitenried (1904-1905), de Neirivue (1904-1906) et de Cugy (1906-1907).*

² *Le Père Berthier est un dominicain français venu au début de l'année 1890 pour mettre sur pied la nouvelle Faculté de théologie de l'Université.*

Commentaire de Valérie Clerc

Présente dès la convocation à l'assemblée, l'idée de récupération mémorielle de l'événement devient rapidement un sujet de discorde entre les héritiers putatifs du mouvement. D'abord porté à bout de bras par les deux composantes de la coalition libérale-conservatrice au pouvoir, le souvenir de la manifestation est peu à peu accaparé par son aile dure, qui occupe définitivement le terrain en 1884 en décidant l'édification sur les lieux mêmes de l'assemblée d'une chapelle commémorative.

Faute d'argent et de volonté politique, il faudra attendre encore quarante ans pour que la République chrétienne de Georges Python puisse enfin montrer au monde l'hommage qu'elle se rend à elle-même, au travers des fresques qui ornent les murs de l'édifice et dont l'iconographie symbolise l'union sacrée de l'Eglise et du régime conservateur.

Chronologiquement, les premières fresques réalisées par l'artiste Oscar Cattani - en 1923 - sont celles que l'on peut voir aujourd'hui dans l'abside Sud du sanctuaire, derrière le maître-autel.

Sur le panneau central trône la Vierge en majesté. La Madone est entourée sur les panneaux latéraux par les autorités spirituelles et le pouvoir temporel, venus rendre hommage à l'Enfant-Jésus. Aux extrémités, une allégorie de l'agriculture (à droite) et des arts et métiers (à gauche) complètent l'ensemble. Viennent ensuite les fresques de l'abside Est représentant des scènes de la Diète de Stans (1481).

Le peintre a fait figurer sur ses fresques des personnalités du canton de Fribourg connues dans les années 1920-1930 dont il a respecté fidèlement les traits.

Ce cycle pictural constitue un formidable instantané de la cosmogonie politico-confessionnelle du canton de Fribourg dans le premier quart du XX^e siècle. Une étude détaillée de l'iconographie montre à quel point l'Assemblée de Posieux sert de prétexte à une sacralisation doublée d'une panthéonisation en bonne et due forme de la République chrétienne.

Aujourd'hui, la chapelle aurait besoin de plusieurs centaines de milliers de francs pour subir un toilettage complet. Sans être nostalgique du temps où l'on surnommait *La Liberté* « la Pravda de Pérolles », on ne saurait nier que le monument appartient au patrimoine cantonal et qu'il mérite à ce titre d'être préservé.

Difficultés rencontrées au cours de l'édification de la chapelle

En mai 1913, le prévôt de St-Nicolas Esseiva confie à Mgr Bovet les soucis pécuniaires que connaît la Commission de construction. L'œuvre avait à son actif au 31 décembre 1910 une somme 40 000 fr. Le prévôt craint que les ressources soient insuffisantes pour placer l'édifice sous toit. La Commission se résout à remettre à des temps meilleurs l'érection de la statue du Sacré-Cœur, celle des autels et la décoration intérieure. Le 17 octobre 1913, un subside de 5000 fr. prélevé sur le budget de la Direction des Finances est alloué à la fondation de la chapelle. Une semaine plus tard, Jules Dessibourg, directeur de l'Ecole normale d'Hauterive - dès 1899 secrétaire-caissier de la Commission désignée en vue de l'érection de cette chapelle - écrit à l'évêque que les ressources sont épuisées. Pour les travaux de maçonnerie, de couverture et de serrurerie, la Commission aurait besoin dans les plus brefs délais de quelque 17 000 fr. L'autorité politique puise à nouveau dans l'argent du ménage cantonal pour parer au plus pressé. A la fin du mois de janvier 1914, elle consent un prêt de 15 000 fr. soustraits au Fonds de l'Hôpital cantonal géré par la Banque de l'Etat. Le remboursement ne pouvant être effectué, l'Etat se montre arrangeant. Au début des années vingt, la situation semble s'améliorer. En 1921, la commission salue l'élan de générosité qui s'est manifesté lors des 24 derniers mois et qui a permis d'encaisser près de 20 000 fr., absorbés par les derniers travaux et l'amortissement de la dette.

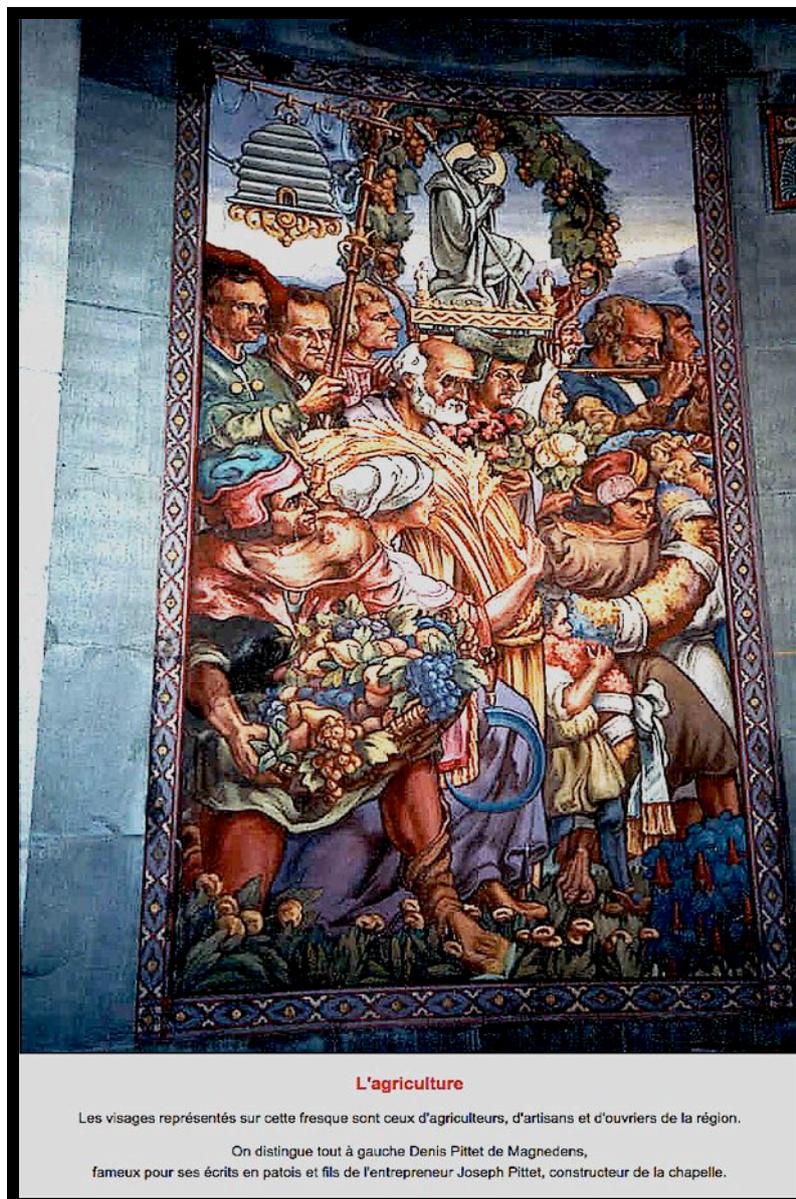
En 1917, Fribourg célèbre le cinquième centenaire de la naissance de Nicolas de Flüe. A cette occasion, l'Exécutif cantonal décide d'ériger, aux frais de l'Etat, un autel dédié au protecteur du canton de Fribourg dans la chapelle de Posieux. Tollé au sein de l'opposition ! L'exécution du projet est retardée. C'est en 1921 que le Conseil d'Etat peut allouer un montant de 3 300 fr. pour l'érection de l'autel dédié à Nicolas de Flüe dans l'abside gauche de la chapelle. Huit ans plus tard, en 1929, un nouveau versement de 9150 fr. est accordé pour l'exécution par le peintre Oscar Cattani des peintures murales consacrées à la Diète de Stans.

Le Père Berthier a su provoquer des générosités et il est parvenu à mener à bien l'acquisition de la statue du Sacré-Cœur. Au mois d'août 1915, la statue, œuvre du sculpteur italien Garella, arrive à Fribourg. Haute de 3,25 m. et lourde de quelque 4 400 kg, la statue est déposée au centre de la chapelle sur un socle offert par le Cercle catholique. Au début des années 80, à l'initiative du curé d'Ecuvillens Jean-Pierre Pittet, l'œuvre d'art a été déplacée du centre du monument vers l'alvéole droite...

Présentation de l'artiste Oscar Cattani (1887-1960)

Originaire de Stans (NW), il est né le 30 juin 1887 à Engelberg (OW) où il a vécu sa jeunesse. Après une formation à l'Ecole des arts et métiers de Winterthur, il poursuit ses stages à Lucerne, Lausanne, Montreux, Florence, Venise et Paris. Il couronna ses études par un stage de neuf semestres à l'Académie Royale de Munich. Oscar Cattani fut nommé professeur au Technicum de Fribourg où il commença son enseignement le 1er octobre 1915 ; il y poursuivit sa tâche pédagogique jusqu'à la fin de 1953. Son activité a eu deux aspects : l'œuvre personnelle très riche et l'enseignement. Il finit ses jours à Lucerne où il décède le 5 novembre 1960. Valérie Clerc a tiré la description des fresques de Müller Alexandre, *La chapelle du Sacré-Cœur de Posieux*. Posieux, 1993, 3 pages.

L'une des fresques d'Oscar Cattani



Les insectes disparaissent

Sous le titre « Les phares sont propres, hélas », Louis Ruffieux décrit le désastreux phénomène de la disparition des insectes dans « La Liberté » du 10 juin 2017.

Dans le halo des phares, ils présentaient une chorégraphie brouillonne. La vie de beaucoup s'arrêtait là, dans une rencontre fatale avec le verre ou la tôle. Sur la voiture, ils laissaient une trace, un fragment d'aile, de patte, de carapace ou une tenace signature de sang. De retour de la route des vacances, les phares, le capot et le pare-brise étaient crépis de bouts et de jus d'insectes. Cette croûte de cadavres ne disparaissait que sous d'énergiques coups d'éponge préalablement plongée dans de l'eau chaude savonneuse. L'exercice permettait aussi au conducteur de passer l'éponge sur l'éventuelle culpabilisation née de ses « prélèvements » animaliers, pour parler comme un chasseur.

Pardon aux jeunes conducteurs qui ne comprennent rien, et pour cause : il n'y a plus d'insectes. Ils ont disparu en quelques années, à la fin du XX^e siècle, sans avertir et sans même qu'on le remarque vraiment. On oublie vite les corvées ; le nettoyage de sa voiture mouchetée de reliefs collants en était une. Même les scientifiques ont été pris de vitesse, eux qui n'avaient pas jugé utile de quantifier le monde populeux des insectes. Mais la revue *Science*, qui s'est penchée sur ce phénomène le mois dernier, a quand même trouvé une preuve chiffrée de l'hécatombe. Des entomologistes ayant posé dès 1989 des pièges dans une réserve naturelle allemande ont pu montrer, en 2013, une chute de 80% du nombre d'insectes en 25 ans !

Pourquoi, comment ? A la barre comparait un sérieux suspect qui a déjà beaucoup fait parler de lui au moment des recherches sur l'effondrement des colonies d'abeilles : la clique des néonicotinoïdes¹. Ces insecticides sont épanchés, pulvérisés ou directement introduits dans les semences à titre préventif. Ils sont utilisés partout à très large échelle pour les cultures depuis le milieu des années 1990. Sous l'angle de la protection de la nature, ils cumulent tous les défauts : hautement toxiques pour les insectes et les oiseaux qui les mangent, ils sont présents dans tous les compartiments de la plante ; ils ne sont que faiblement biodégradables et tuent les organismes fertilisants comme les vers de terre, avant de s'écouler dans les sources et les nappes phréatiques. Quant aux effets positifs de ces insecticides sur la production agricole, ils sont désormais sérieusement contestés, du moins pour certaines cultures dont les rendements déclinent. Orpheline de ses travailleurs souterrains et aériens empoisonnés, la terre démissionne.

Cà et là, l'usage de quelques-uns de ces néonicotinoïdes est maintenant prohibé. Mais un tiers des insecticides vendus dans le monde appartiennent encore à cette classe, estime-t-on. L'agrochimie en fait son miel très lucratif et peu lui chaut la disparition des insectes pollinisateurs indispensables à l'agriculture, à la nature, à la vie !

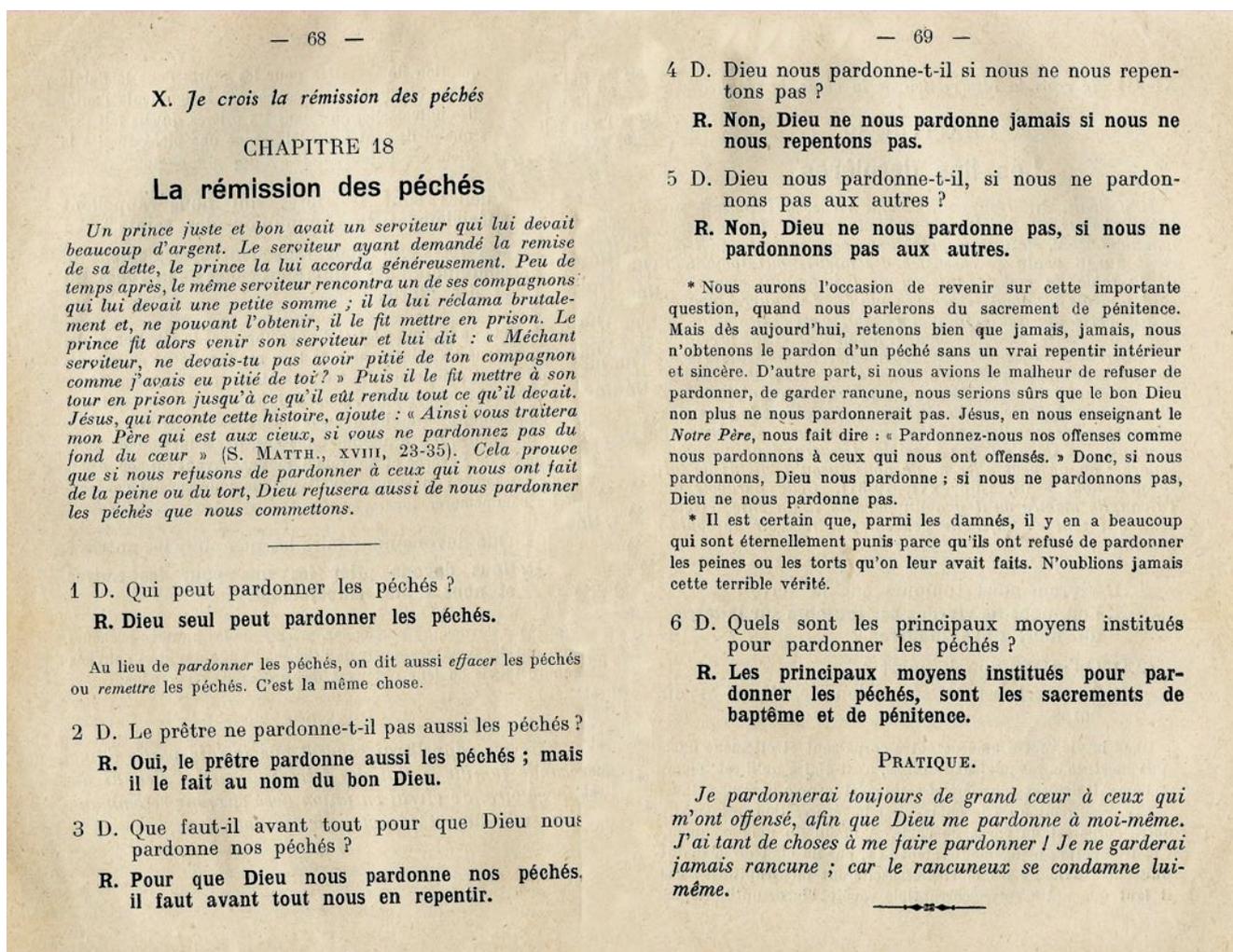
Voilà pourquoi les phares des voitures désormais vierges d'insectes jettent une lumière encore plus crue sur nos intrusions barbares et suicidaires dans les délicats équilibres de la planète.

¹Les néonicotinoïdes sont une classe de produits toxiques employée comme insecticides agissant sur le système nerveux central des insectes.

Le catéchisme par cœur

Le « Bulletin paroissial » de Surpierre de novembre 1940 précise le véritable embrigadement - incompréhensible aujourd'hui ! - auquel les enfants étaient soumis. L'article est rédigé par le curé-doyen Nicolas Charrière qui fut deux ans vicaire à Surpierre et 58 ans curé ! Il est décédé le 8 décembre 1943.

*Un chapitre à apprendre entièrement par cœur. Et c'est le plus court !
(Catéchisme du cours supérieur, 1931-1961)*



A l'école, Messieurs les instituteurs ont le devoir de faire apprendre par les élèves chaque semaine, le chapitre du catéchisme qui leur est assigné. Le Doyen et son vicaire, quand ils font le catéchisme, constatent que les enfants sont attentifs et intéressés dans la mesure où ils savent bien de mémoire non pas seulement les questions et les réponses du chapitre appris, mais encore le texte biblique et celui intercalé entre les réponses. C'est dire que

Messieurs les instituteurs doivent faire étudier par leurs élèves tout le contenu du chapitre assigné.

De leur part, les parents, les premiers catéchistes de leurs enfants, contrôlent si oui ou non, leurs garçons, leurs filles savent réciter le chapitre qu'ils ont dû apprendre. C'est qu'ils ont l'obligation de veiller à ce que leurs enfants soient instruits de la religion pour la vivre et la pratiquer.

Robert Loup, directeur de l'École secondaire d'Estavayer, écrivain

Extrait de la nécrologie écrite par l'abbé François-Xavier Brodard, professeur à l'École secondaire d'Estavayer, dans « Echos de Saint-Maurice » 1955, tome 53.

Il faudrait avoir le charme du style de ce cher disparu, pour retracer la vie et le caractère de Robert Loup, décédé le 27 février 1955, à l'âge de cinquante-trois ans seulement, après une longue et très douloureuse maladie.

Enfance et études

Originaire de Bussy, à 4 km d'Estavayer, né à Vuissens le 12 janvier 1902, Robert Loup passe sa jeunesse à Ecublens où son père, instituteur aux appointements de six cents francs par an, exerce, outre sa profession, un peu tous les métiers, spécialement celui de mécanicien sur bicyclettes. Ce n'est pas par dilettantisme pur, mais pour nourrir sa nombreuse famille : il a dix-sept enfants. Robert puise au contact de son père le double amour de l'école et du bricolage qui ne l'a jamais quitté. Il y puise également ce goût ardent du travail, ce courage, cet esprit d'entreprise qui contrebalancent heureusement le tempérament poétique qu'il tient de sa mère, une gruérienne aux yeux bleus rêveurs, dont ceux du fils étaient le reflet fidèle.



Très doué, Robert commence ses études classiques au Collège de Fribourg, pour les poursuivre à Saint-Maurice de 1915 à 1918. Mais la carrière pédagogique tente ce fils, frère, neveu et futur oncle d'instituteurs. Le voici donc à Hauterive ! L'application qu'il apporte à ses études ne l'empêche pas d'ouvrir les yeux sur les gens et les choses qui l'entourent. Avec quelle sagacité il l'a observé, ce cher chanoine Bovet, à qui il devait, plus tard, consacrer une biographie qui est un petit chef-d'œuvre ! Un livre qu'on lit avec émerveillement, quand on a connu le chantre inspiré du pays.

Robert Loup obtient son brevet. Le voici instituteur à Courtepin. Il a dix-sept ans. Ses élèves en ont seize ; ceux du cours de perfectionnement, de dix-sept à dix-neuf. Le jeune maître mène rondement sa classe reprise dans des conditions difficiles. Mais ce labeur ne lui suffit pas. Il a gardé au

cœur l'amour des études classiques. Il s'inscrit comme élève à l'Université de Fribourg. En 1923, il y passe sa licence ès lettres.

On n'encourageait guère de telles initiatives, à cette époque. Aussi le jeune maître préféra-t-il s'expatrier pour quelques années. Professeur de géographie et d'histoire au Collège de Florimont près de Genève, il écrit, en 1927, une petite notice sur l'ancien *Prieuré de Saint-Georges* qui s'élevait autrefois dans les mêmes parages. A Saint-Maurice, où l'on n'a pas oublié cet « Ancien », les *Echos* consacrent deux ou trois pages à cette publication - la première - de Robert Loup. Celui-ci profite de son séjour sur les bords du Léman pour passer son doctorat ès lettres à l'Université de Genève, sous la direction de Gonzague de Reynold et Albert Thibaudet. Sa thèse, consacrée à *Pierre Sciobéret*, conteur gruérien, est fort remarquée.

A Estavayer ; le biographe

L'année 1929 marque dans la vie de Robert Loup un tournant décisif. Il est appelé comme professeur à l'Ecole secondaire de la Broye à Estavayer. Le voici chez lui, dans cette cité médiévale à laquelle il s'attache d'emblée et qui le lui rend bien ! Il y fonde un foyer heureux que viendront égayer six enfants. Secondé par son épouse, il se dépense sans compter au service des sociétés locales. Il les ranime, les préside, les suscite même. Il met tout en œuvre pour faire connaître par le texte et l'image son cher Estavayer. Ses conférences à la Radio, accompagnées de chants du « Groupe choral » qu'il a fait naître, ses articles dans la presse, illustrés de photos qu'il prend avec un goût parfait, ses poèmes d'une ciselure parnassienne, son *Guide d'Estavayer* un modèle du genre, s'en vont partout porter le nom de la « cité à la Rose » qu'il chérit, le charme de ses vieilles pierres, le parfum de son âme.

Si son *Pierre Sciobéret* lui a valu la Médaille pour le français décernée par l'Académie, Robert Loup consacre sa plume de préférence à des âmes d'élite. C'est tout d'abord cette petite *Denise*, dont il connaît bien la famille, et dont il nous campe une silhouette attachante. Puis voici la vie de *Jules-Maximilien Schuh*, l'apôtre de Jésus-Ouvrier. Doué d'un vrai talent de biographe, Robert Loup sait rendre en un style clair et avec la touche discrète qu'il faut ce qu'il a observé. Rien n'échappe à sa sagacité et à sa mémoire. Ne l'a-t-on pas vu réaliser, pour écrire la vie de *Marguerite Bays*, un vrai tour de force ? Ce licencié en histoire, formé aux méthodes d'enquête et de critique de la science historique, a suivi avec persévérance et bonheur les traces de l'humble couturière et sauvé de l'oubli bien des souvenirs. Le livre qu'il a écrit pourrait faire songer à une biographie romancée. Il n'en est rien : jour après jour, au gré de ses pérégrinations, Robert Loup a consigné mot à mot et daté les témoignages recueillis. Un seul dialogue a été reconstitué à l'aide de documents écrits : celui de Marguerite Bays avec sa filleule, *Mère Lutgarde Menétrey*, Abbessse réformatrice du Monastère cistercien de la Fille-Dieu à qui il a consacré également un livre bien documenté.

Vraiment, il était dit que Robert Loup mettrait son talent à faire sortir de l'oubli ou à faire mieux connaître les grandes âmes de chez nous. On lui demande d'écrire la biographie de *Frère Meinrad Eugster* de l'Abbaye d'Einsiedeln. Une fois de plus, on ne possède presque point de documents. Ceux qui ont côtoyé durant toute sa vie le saint Frère, sont unanimes à dire que c'était un « homme de Dieu ». C'est presque tout. Personne n'a eu l'idée de consigner, par prudence, les faits et gestes de cet « homme de Dieu » ! Il faut donc enquêter

auprès des confrères et des anciens élèves de l'Abbaye. Robert Loup le fait. Il réussit, avec des prodiges d'habileté, à écrire un livre des plus attachants.

Il sera heureusement mieux servi pour retracer la vie du chanoine *Maurice Tornay* de la Prévôté du Saint-Bernard, martyr au Tibet. Son livre, écrit à l'aide de documents authentiques et de photos d'amateurs, est une œuvre forte, nerveuse, émouvante, qui se lit d'un trait, et étonne les anciens missionnaires du Tibet eux-mêmes par l'exactitude des descriptions de paysages, faites à l'aide... de cartes géographiques.

En 1951 paraît *Jardin Fermé* suite de brèves notices biographiques concernant des moniales de la Fille-Dieu, œuvre pleine de résonances intérieures.

Robert Loup a écrit également la biographie de *Pestalozzi* pour le Secours suisse aux enfants (1946). Sans rien cacher des ombres de cette grande figure, il a su en faire ressortir les aspects lumineux, et rétablir sur bien des points la réalité historique.

Pièces de théâtre et romans

Le théâtre devait tenter un homme accoutumé à observer les hommes et à scruter les motifs secrets de leurs actes. Le premier drame de Robert Loup, *Pierre Gallandes* connaît un magnifique succès. C'est par centaines qu'il faut compter ses représentations sur nos scènes romandes. Le second, *Madeleine* - qui se déroule durant la dernière guerre où Robert Loup a servi comme premier-lieutenant de D.C.A - nous restitue l'atmosphère de ces sombres jours, alourdie encore par une haine de familles. Le dramaturge a tiré de ces éléments une pièce bien charpentée, pleine de vie. *Phanuel* demeure pour l'auteur la pièce de son choix, celle qu'il a écrite sans se soucier le moins du monde du sort qui lui serait réservé. Elle a eu les honneurs des ondes de Radio-Lausanne.

Robert Loup a écrit également deux romans : *Marcheur à l'étoile* et, en collaboration avec Georges Ducotterd, *Terre, Terre*, récit de l'émigration fribourgeoise au Brésil en 1830. Ce dernier ouvrage, vraie page d'épopée, est l'une des belles œuvres littéraires de notre Romandie durant ce dernier quart de siècle.

Professeur et bricoleur

Mais cette activité littéraire intense n'est pour Robert Loup qu'un accessoire. Son occupation, sa vie, c'est l'Ecole secondaire d'Estavayer. Lorsqu'il y est arrivé, en 1929, elle comptait vingt-cinq élèves, répartis en deux classes. Lorsque, en 1946, il en est devenu le directeur, le nombre a passé à septante-quatre. Lors de son décès, elle en groupait cent dix-sept. C'est en grande partie grâce à ses capacités que l'Ecole a pu, au cours des vingt-cinq ans où il y enseigne, ouvrir successivement une troisième, puis une quatrième année littéraire. Doué de remarquables qualités pédagogiques, Robert Loup est en effet capable d'enseigner toutes les branches du programme. Toujours à la recherche de méthodes meilleures, il écrit pour les écoles secondaires un manuel précieux : *Le français, ses auteurs, sa grammaire*, en 1948. Comme il a su, à l'aide de cet excellent instrument de travail, former ses élèves de français !

Robert Loup est encore, à ses heures, un bricoleur de talent, voire un inventeur. Il met au point un épidiastroscope simple et bon marché, il fait breveter un appareil photographique muni de perfectionnements dont il est l'auteur, il s'intéresse au cinéma populaire, il acquiert dans l'art de la photographie une science de professionnel.

Aucune ligne dans toute son œuvre qui ne puisse être mise entre toutes les mains ; rien, dans toute son incroyable activité, qui n'ait été marqué du sceau de ses convictions chrétiennes. Homme d'une foi profonde, il l'a fait passer dans toute sa vie. C'est surtout au cours de sa longue et très douloureuse maladie que l'on a pu se rendre compte de l'ardeur de ses sentiments. Jamais la moindre plainte, jamais le moindre murmure.

Témoignages

Tel a été Robert Loup, docteur ès lettres, écrivain, conférencier, professeur, directeur de l'Ecole secondaire de la Broye, président du Conseil de paroisse d'Estavayer-le-Lac. Comme l'a dit *La Liberté* : « (...) Pour tous ceux qui l'ont connu, donc aimé, la vie de M. Loup restera un exemple lumineux. » Henri Perrochon, président des écrivains vaudois, écrit dans le *Journal de Payerne* : « Il unissait une forte culture à l'amour de la nature, le sens du réel à l'intuition pénétrante, un esprit pondéré et pratique à une foi ferme. » Sous la plume de son directeur, ancien élève de Robert Loup, *Le Républicain* publie les lignes suivantes : « Il jouissait dans les milieux les plus divers, d'une influence incontestable et méritée. Et cette influence, il savait en user sans ostentation, à la manière des sages qu'anime constamment le souci de faire le bien. »

Deux roues pour une belle amitié

« *Migros Magazine* », 21, 23 mai 2011 ; rubrique « *Merci de tout cœur* », article de Virginie Jobé, photo Carine Rot

Sur les routes fribourgeoises, Jean-Paul Corminbœuf roule en tandem avec Antoine Müller, malvoyant. Suite à de graves problèmes de vue, qui l'ont obligé à quitter son poste d'instituteur, Antoine Müller a appris par hasard qu'il existait des guides cyclistes pour malvoyants. Une révélation. « Jean-Paul Corminbœuf m'a fait redécouvrir le monde. A chaque balade, il me décrit le paysage. Grâce à lui, je vois les montagnes. Et dans une grande descente, lorsque le vent souffle à travers le casque et sur les joues, je ressens un sentiment de liberté incroyable. »



Plusieurs fois par mois, les deux hommes se retrouvent à Romont, en groupe, ou chez Antoine, à Surpierre, avant de partir en tandem sur les routes fribourgeoises.

Ce qui représente environ mille kilomètres par an. « Je pensais apporter quelque chose à

Antoine, mais au final, c'est lui qui me donne sa bonne humeur, sa joie de vivre, son humour », tient à préciser Jean-Paul. Et que de souvenirs... Des cols interminables à gravir, parfois des pneus crevés, des poussées d'adrénaline, autant d'aventures qui « lient les gens à vie », s'émeut Antoine.

Une grande confiance s'est tissée entre les deux cyclistes. Mais, dans cette amitié complice, les taquineries ne manquent pas. Antoine se dit frustré parce que Jean-Paul finit toujours premier. « Le mot tandem a toute sa raison d'être ici. Nous sommes unis par un pédalier. Dans les coups durs, il m'aide, fait son boulot sans rechigner. » Entre deux escapades, les compères se retrouvent autour d'un verre. Jean-Paul va chercher son ami pour le conduire à des compétitions de motocross. En hiver, ils se promènent en raquettes. « Cela va plus loin que le vélo, confie Antoine. Je remercie Jean-Paul parce qu'il est attentif, me respecte et surtout parce qu'il me donne envie de me dépasser. Je n'aurai jamais assez de mots pour lui exprimer ma gratitude, tellement ce que je ressens est fort. »

Pierrafattaz

Extrait résumé de *Légendes et coutumes populaires relatives à quelques mégalithes fribourgeois*, par Paul Aebischer, philologue. <http://www.e-periodica.ch>

Le nom de *Pierrefitte*, *Peyrefite*, *Pierre fiche* est assez répandu dans la moitié sud de la France. Ces noms remontent à l'expression *petra ficta* que l'on trouve dans de nombreux textes de la période franque signifiant « pierre fichée ». Cette expression évoque l'une de ces énormes pierres brutes de forme allongée, implantées - fichées - verticalement dans la terre, comme des bornes. Elles sont désignées en archéologie par les mots bretons menhir et peulvan.



La ferme de Pierrafattaz

Le nom n'est pas inconnu en Suisse non plus. Le Jura bernois a un Pierrefite et c'est à l'expression *petra fida* que remonte également le nom de Pierrafattaz, porté aujourd'hui par une maison isolée d'Onnens, en direction de Lentigny, à la croisée des routes conduisant à Cottens et à Lentigny. On trouve aussi au lieu de fattaz les anciennes graphies *Fetter*, *feter*, *fêter* qui ne doivent pas nous induire en erreur. Il s'agit d'une faute d'écriture transmise de notaire en notaire.

Et qu'il y ait eu un mégalithe à Pierrafattaz, c'est une certitude. Le registre du commissaire René de Fleuré, en 1622, mentionne en effet le lieu dit « *en Pierre a Fêter en laquelle est une grosse pierre dure, dessoubz devers orient* ». Mais de cette grosse pierre dure, il ne reste aujourd'hui plus trace. Elle a été mise en pièces comme tant d'autres. Il n'en reste même plus le souvenir. Et les habitants d'Onnens, pour expliquer le nom de Pierrafattaz, racontent

qu'autrefois Onnens et Lentigny formaient une seule paroisse, dont l'église était à Onnens ; or, au moment de la séparation, les gens de Lentigny vinrent à Onnens enlever les fonts baptismaux, ce que voyant, les habitants d'Onnens ont poursuivi à coups de pierres les voleurs, si bien qu'à la sortie du village un homme fut tué par un des projectiles. De là le nom de Pierrafattaz, soit « pierre fatale ».

Alfred Bernet, une figure typique d'Estavayer

Le 3 octobre 1970, Alfred Bernet est décédé tragiquement, tué par une voiture à proximité de son commerce de tissus et de confection d'Estavayer-le-Lac. Il avait 85 ans. Gérard Périsset relève toutes ses activités musicales dans *La Liberté*. Son engagement dans la vie artistique d'Estavayer depuis le début du XX^e siècle a contribué à ce qu'il devienne une personnalité connue, appréciée et quasiment indispensable dans la vie associative de la cité. Musicien, Alfred Bernet est entré dans la société de musique *La Persévérance* en 1900. Il l'a



présidée de 1909 à 1925 et dirigée de 1926 à 1935, année où Bernard Chenaux - qui allait devenir son beau-fils en 1939 - a pris sa succession. Alfred Bernet est resté fidèle à *La Persévérance* jusqu'à son décès. Pendant la guerre de 1914-1918, il a dirigé la fanfare du bataillon 16. Sa présence aux processions de la Fête-Dieu - 70 fois ! - était légendaire. Il y jouait du basson et accompagnait notamment le *Tantum ergo* harmonisé par Jules Marmier. Chanteur, il a reçu la médaille *Bene Merenti* en 1965 déjà. Il fut également l'un des animateurs des *Costumes staviacois* (photo).

Marius Barras, président cantonal des Musiques fribourgeoises à l'époque du décès d'Henri Bernet, rend hommage dans *La Liberté* des 17/18 octobre 1970 à celui qui fut membre du

comité cantonal, vice-président cantonal et membre d'honneur. En 1909, rappelle Marius Barras, Henri Bernet était membre de *La Concordia* et il prenait part à l'une de ses premières fêtes fédérales à Bâle. A cette époque, il jouait du piston avant de choisir le basson. En 1968, après une activité de 55 ans au comité cantonal, il a demandé à être libéré de son mandat. D'une vivacité qui forçait l'admiration, il conservait intact son intérêt pour la musique instrumentale malgré son âge. Quelques mois avant son décès, il participait à des fêtes de musique.

Quand la droite pure et dure destituait un haut fonctionnaire

Bref rappel historique

1847-1856 : régime radical, chef Julien Schaller

1856-1879 : régime libéral-conservateur ; c'est le juste milieu avec Hubert Charles et Louis Weck-Reynold, suivi d'un durcissement progressif

1871, création de « La Liberté », le « No 13 » avec le chanoine Schorderet. Il s'agit en fait du No 13 de la Grand-rue où était hébergée l'Œuvre de Saint-Paul. Schorderet y a nommé Mamert Soussens. Grâce à lui « L'Ami du Peuple » (jusqu'alors à Romont) a pu s'installer à Fribourg et supplanter « Le Chroniqueur » comme organe populaire attiré du parti conservateur.

Originaire du Gers, Mamert Soussens avait fait des études littéraires et philosophiques, puis était entré au Séminaire pour obéir au désir de ses parents. Il en était sorti après trois ans. Il a travaillé à l'imprimerie Bridel à Lausanne avant d'être embauché au journal conservateur « L'Ami du Peuple » à Romont. Ses talents de controversiste et sa foi solide ont frappé l'abbé Schorderet. Celui-ci a obtenu que Soussens et son imprimerie viennent d'établir à Fribourg. En 1871, c'est la création de « La Liberté ».

Dans la troïka Schorderet-Python-Soussens, qui devait conduire Fribourg vers le « règne social de Jésus-Christ », comme disait le chanoine, le Français Soussens au verbe vif et à l'allure professorale - barbichette et lorgnon - a tenu un rôle d'idéologue et de censeur. Le pape l'a fait chevalier de Saint-Sylvestre... (Cf. article de Jean Steinauer publié dans « La Gruyère » et repris dans « Episodes de la vie fribourgeoise II »)

Pour mieux comprendre la suite :

- Le râtelier libertard : le parti conservateur dont l'organe est « La Liberté »
- Mameluk : partisan inconditionnel d'un homme, d'un régime
- Après 1879, pensée unique rigide avec la droite conservatrice, ultramontaine (attachée à l'Eglise de Rome) ; avènement de la République chrétienne en 1881 avec Georges Python ; elle a duré jusqu'en 1914.
- 1879 à 1878 : le Bien public, de tendance plus ouverte que le conservatisme au pouvoir ; il se situe au centre gauche.
- Tépelet : dès la nouvelle de la fondation du Cercle de l'Espérance encouragée par le chanoine Schorderet, pilier du conservatisme traditionnel, les adversaires ont

ridiculisé les ouvriers qui en faisaient partie en leur donnant le sobriquet de tépelets, qualificatif dérivé du mot allemand *töpel*, lourdaud. La brillante fête d'inauguration du Cercle de l'Espérance a confondu les insulteurs. Le chanoine Schorderet a fait remarquer, à ce propos, que les ouvriers « tépelets » étaient en bonne compagnie ; ils avaient avec eux le Conseil d'Etat, le clergé, la plupart des députés au Grand Conseil, le nouveau Conseil communal conservateur de Fribourg. Pour ma part, dit M. Schorderet, je me fais gloire d'être tépelet. Le mot a fait fortune.

La « République chrétienne », dès 1881, épure à son tour

Le mouvement de pensée nommé le *Bien public* - 1879 à 1888 - de tendance plus ouverte que le conservatisme ultramontain, est en butte à l'animadversion de la *République chrétienne*. Celle-ci épure à son tour. Louis Granger, Etienne Fragnière, Maurice Musy, professeurs au Collège sont évincés. En 1886 Jules Repond est démis de ses fonctions à l'Ecole de droit. Modeste Bise, conseiller d'Etat « bienpublicard » n'est pas réélu en 1881. En 1885, son fils Emile - qui a renoncé au *Bien public* pour rejoindre le conservatisme ultramontain de la République chrétienne naissante - devient chancelier... Il fera carrière au tribunal de la Sarine, à l'Université, à *La Liberté*, avant de devenir receveur d'Etat.

Le renvoi du chancelier Louis Bourgknecht

Dimanche soir 10 mai 1885, lit-on dans *L'Union* du 13 mai, la population de Fribourg s'est rendue en cortège devant la demeure de Louis Bourgknecht, pour protester énergiquement contre la destitution de ce magistrat qui, pendant quatorze ans, avait occupé les fonctions de chancelier d'Etat d'une manière distinguée, au dire même de ses ennemis.

Dans sa séance du 8 mai, le Grand Conseil avait, en effet, nommé chancelier Emile Bise, avocat à Fribourg. La réorganisation de la chancellerie, réclamée par le « grand parti » démocrate, catholique et populaire, a consisté à mettre à la porte le chancelier Bourgknecht, pour le remplacer par Emile Bise, jeune avocat tout fraîchement embarqué dans la galère libertarde. Emile Bise - fils de Modeste Bise, commissaire général et ancien conseiller d'Etat - était encore il y a trois mois un champion pas mal bruyant du *Bien public*. La perspective d'une place au râtelier libertard a suffi pour lui faire répudier en quinze jours ses anciennes opinions politiques. Il a fait ce changement de front avec une telle désinvolture, il a si peu sauvé les apparences, que les grands meneurs tépelets en ont eu des haut-le-cœur ; et ont dû faire un effort pour donner leurs voix à un jeune homme aussi dépourvu de générosité, d'enthousiasme juvénile, de tact et des sentiments de la plus vulgaire convenance.

On a beau n'avoir plus de préjugés à vingt ans, le devoir de la reconnaissance n'en existe pas moins, aussi bien vis-à-vis de ses amis politiques que vis-à-vis d'un tiers quelconque. Le fils aurait dû, au moins, se souvenir de ce que notre parti, qui était le sien, avait fait pour son père. Il aurait dû, au moment de sa pitoyable défection, avoir présents à la mémoire les témoignages de sympathie prodigués à son père aussi bien alors qu'il s'est agi de le porter au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, que lorsqu'il s'est agi de protester contre son dégommeage du Conseil d'Etat. En cette dernière occasion, c'est encore un de nos amis qui a dû céder sa place à Bise, père, pour le laisser reprendre son ancien poste de commissaire général.

En ce qui concerne Bourgknecht, *Le Confédéré* du 10 mai déclare : « Nous sommes loin de partager les opinions de l'ancien chancelier qui est conservateur, mais un conservateur modéré qui n'a point voulu courber la tête devant l'école de *La Liberté* ; nous le connaissons de vieille date et nous l'avons trouvé constamment dans les rangs conservateurs. Mais il est un fait indéniable, c'est qu'il dirigeait la Chancellerie avec distinction et qu'au point de vue de son travail et de ses capacités, aucun reproche ne saurait lui être adressé par l'administration. Ce n'est donc uniquement que parce qu'il était un abonné du *Bien public*, parce qu'il ne s'était pas inscrit au parti de *La Liberté*, que Louis Bourgknecht a été remercié. »

« La Gruyère » du 16 mai 1885

Nous annonçons déjà, dans notre numéro de samedi dernier, la mise à la suite ou le renvoi par les mameluks du N° 13 du chancelier Louis Bourgknecht.

Cet acte d'ostracisme contre un haut fonctionnaire aussi éminent, aussi irréprochable que l'était Louis Bourgknecht, a causé, sitôt connu, une profonde indignation dans la population de la capitale.

On avait bien entendu dire que les forcenés de la loge avaient depuis longtemps arrêté l'exécution de Louis Bourgknecht dont l'indépendance en politique leur était insupportable. Mais on croyait qu'ils n'oseraient pas, qu'ils ne pourraient que difficilement se passer des services du titulaire et que les quelques hommes rassis du parti s'y opposeraient.

Rien n'y a fait ; malgré ses hautes connaissances, ses aptitudes et sa longue expérience, Louis Bourgknecht a été mis à la porte, congédié et remplacé par une jeune recrue de l'armée du salut « soussensuel »¹, par un transfuge, par Emile Bise, avocat, fils de Modeste Bise qui avait lui-même autrefois été dégommé de conseiller d'Etat et qui, quelque temps après, a repris un engagement chez nos tristes maîtres du jour.

Aussi la partie saine de la population de Fribourg, celle que le mal qui ronge le libertard n'a pas encore contaminée, s'est-elle portée en masse dimanche soir passé, avec musique, cortège et flambeaux devant la maison de notre ancien chancelier regretté pour lui témoigner publiquement toute la sympathie et ses regrets en même temps que pour protester contre les révoltants agissements des sectaires qui nous gouvernent aussi ignoblement.

¹ « l'armée » de Mamert Soussens, le rédacteur conservateur de « *L'Ami du Peuple* »

Extrait de la réponse de Louis Bourgknecht

Mais, si vous avez un magistrat de moins, vous avez un soldat de plus; je puis et je vais maintenant lutter dans vos rangs avec une liberté qui me manquait jusqu'ici. Si nous voulons sauver le pays, relever les courages affaiblis, les consciences démoralisées par le régime qui pèse sur ce peuple, il faut l'union de tous les hommes de cœur, de toutes les âmes loyales, subordonnant leurs intérêts à leurs convictions et au bien de la patrie.

C'est dans ce but que nous allons lutter ensemble et essayer de soulever, d'un effort commun, la calotte de plomb qui pèse sur notre pays ; nous nous inspirerons de l'exemple de nos pères ; et seulement en considérant ce noble but, je ne trouve déjà plus rien.

Fribourg : un long chemin vers la modernité

Jean-Pierre Dorand, titulaire d'une double doctorat en histoire, professeur au Collège Saint-Michel, a publié en octobre 2017 « La politique fribourgeoise au XX^e siècle », collection Le savoir suisse, Presses polytechniques et universitaires romandes. L'auteur, historien objectif, ne craint pas d'aborder des sujets considérés par d'aucuns comme tabous.

Sa précieuse étude a été présentée dans « La Liberté » du 29 octobre 2017. Il rappelle que la vie politique fribourgeoise s'est normalisée en 1981.

C'est un événement majeur dans le grand livre de l'histoire fribourgeoise. En tout cas celle destinée à un large public. L'historien Jean-Pierre Dorand a publié *La politique fribourgeoise au XX^e siècle* dans la Collection *Le savoir suisse*, dont l'idée est d'offrir des ouvrages synthétiques, vulgarisés, mais bien documentés, sur des sujets touchant à la Suisse, un peu à l'image des *Que sais-je ?* parus en France.

Propos recueillis par François Mauron

La première moitié du XX^e siècle voit des dirigeants politiques fribourgeois très méfiants face à la modernité. Pour quelles raisons ?

Jean-Pierre Dorand : Tous les dirigeants ne l'étaient pas. Par exemple, le conseiller d'Etat Georges Python (1856-1927) était très ouvert à la modernité technique (électricité, université, dont il est le fondateur). En revanche, lui et ses pairs sont conservateurs sur le plan social. De manière générale, on se montre prudent avec l'industrialisation. Les responsables politiques fribourgeois veulent des petites entreprises, liées aux produits du sol. Il faut dire que les paysans forment la base électorale du parti. On se méfie de l'industrie, dont le patronat est généralement d'obédience radicale et les ouvriers proches des socialistes.

C'est donc avant tout une attitude clientéliste ?

Clientéliste, électoraliste, accompagnée d'une profonde méfiance vis-à-vis de l'Etat fédéral radical. Et de l'industrialisation du pays qui va avec. On empêche donc le canton de s'industrialiser. Le prix à payer sera très cher, avec le départ massif de la population vers d'autres cantons. On estime que 80 000 Fribourgeois ont émigré entre 1880 et 1960.

Quelles sont alors les forces électorales en présence ?

En 1921, avec l'introduction du vote à la proportionnelle, les conservateurs récoltent 69% des voix, et les radicaux 25%. Le solde revient aux agrariens. Les socialistes obtiennent des suffrages, mais ils ne peuvent pas entrer au Grand Conseil, car le quorum est fixé à 15% des voix par cercle électoral.

La caste dirigeante s'accroche-t-elle à ses privilèges ?

Oui. Les mandats au Conseil d'Etat sont très longs. Il est rare que ses membres ne soient pas réélus. Ils ont l'habitude de commander et d'être suivis par leurs troupes au Grand Conseil. En plus, les conseillers d'Etat cumulent souvent leur fonction avec un mandat aux Chambres fédérales à Berne et personne n'y trouve à redire. Cette attitude, couplée au refus de l'industrialisation, sera néfaste pour le canton de Fribourg, dont le retard économique s'accroît. On peut dire que la période 1918-1945 correspond à autant d'années perdues.



Remparts dans de nombreux domaines...

N'essaie-t-on pas au moins de moderniser l'agriculture, considérée comme prioritaire ?

Non, le gouvernement ne pousse pas non plus l'agriculture fribourgeoise à se moderniser. Il préfère que celle-ci s'étende sur l'entier du territoire cantonal, même dans les zones les plus reculées, dans autant de nombreuses petites propriétés qui vivent et qui commercialisent mal leurs produits. La population rurale est la base électorale du parti conservateur. Il faut

des bras plutôt que des machines dans les champs. Et ceux que la terre ne peut pas nourrir doivent s'exiler sous d'autres cieux.

Les années 1950 coïncident avec la volonté des autorités fribourgeoises de rattraper le retard économique du canton. Comment expliquer ce changement d'attitude ?

Par réalisme. Le canton a des recettes fiscales de plus en plus maigres, la population ne croît plus, malgré les naissances qui sont nombreuses. A partir de 1950, le Conseil d'Etat prend progressivement conscience de la nécessité d'agir. Maxime Quartenoud (1897-1956) évoque le premier l'industrialisation du canton, puis Paul Torche (1912-1990) et Pierre Dreyer (1924-2005) reprendront le flambeau. Ils doivent convaincre leurs collègues du gouvernement parfois réticents. C'est une révolution copernicienne des idées. On se rend dans les autres cantons avec ce message : vous êtes les bienvenus avec des entreprises à Fribourg, où il y a des terrains en abondance et une main-d'œuvre travailleuse. Alors qu'on avait prêché l'inverse durant les 30 années précédentes. On réussit dès les années 1950 à faire démarrer l'industrialisation du canton. Mais c'est évidemment très tard en comparaison nationale.

A partir de quand la vie sociopolitique fribourgeoise se normalise-t-elle ?

A partir de 1981, quand le PDC, ex-parti conservateur, admet qu'il ne peut plus diriger tout seul le canton. Il y avait eu un coup de semonce en 1966, avec la perte de la majorité absolue au Grand Conseil, mais que le PDC a compensée en s'alliant au PAI-UDC. Mais quinze ans plus tard, ce n'est plus possible. Les forces s'équilibrent au Conseil d'Etat, avec une sorte de formule magique à la fribourgeoise.

Une certaine fascination pour le nazisme

Dans les années 1930 se développent dans le canton de Fribourg des idées fascistes, voire nazies, chez certains dirigeants et intellectuels du cru. Jean-Pierre Dorand y consacre un article de son ouvrage. « Le conseiller d'Etat Ernest Perrier - en fonction de 1916 à 1932 - assume son inclination pour le fascisme », fait remarquer l'historien.

D'autres figures comme l'ancien conseiller fédéral Jean-Marie Musy (1876-1952) ou l'intellectuel Gonzague de Reynold (1880-1970) apparaissent comme ouvertement favorables au III^e Reich. « De Reynold est une sorte d'idéologue. Dès les années 1920, il condamne l'idée d'égalité entre les hommes. Puis, dans son opuscule *L'Europe tragique* (1935), il loue Hitler et son *Mein Kampf*. Cinq ans plus tard, il publie une brochure demandant de se rallier à l'ordre nouveau. Après la guerre, il tentera de faire oublier ses prises de position... », souligne Jean-Pierre Dorand.

Selon lui l'attitude du réputé homme de lettres fribourgeois n'est pas anodine. « Le Conseil d'Etat, souvent in corpore, les parlementaires fédéraux, les autorités de la ville de Fribourg, venaient assister aux conférences de Gonzague de Reynold. Il avait de l'influence », relève l'historien.

Jean-Pierre Dorand estime que le penchant de ces personnages en vue pour l'extrême droite a été effacé de la mémoire collective des Fribourgeois. « On a jeté un voile sur certaines

affaires mettant en cause des personnalités du cru. Même les historiens sont restés très prudents à ce sujet. J'ai récemment lu une missive d'un député PDC racontant que Gonzague de Reynold était l'un des sages du canton. Jusque dans les années 1960-1970, ses ouvrages étaient même distribués comme prix dans les écoles primaires. Cela fait un peu peur. »

Actifs, les sympathisants d'extrême droite n'ont toutefois pas été nombreux à Fribourg en ces sombres décennies 1930-1940. « Ils sont rares, mais ils se trouvent dans l'élite. Ils affichent leurs idées, notamment au travers de *La Liberté*, qui joue un rôle ambigu durant cette période. On y lit des articles antisémites, mais aussi d'autres papiers favorables aux Juifs », raconte Jean-Pierre Dorand. FM

Les jeux de plein air, avant l'ère des jouets en plastique !

Texte tiré de « C'était au milieu du siècle », d'Armand Maillard, Editions La Sarine, 1997. Une description des jeux de plein air que les aînés natifs de la campagne ont connus. Qualités : ils étaient sains, gratuits, physiquement formateurs. Défaut : la protection de la nature n'était pas un souci dominant. L'école de jadis y préparait peu, ou même pas du tout...

Ah! qu'il était beau le Bois du Marchet ! Il n'existe plus, hélas ! On l'a abattu pendant la guerre pour faire du bois de feu, on a essarté la place et rendu une pièce de terre à l'agriculture. Il appartenait à Pierre à Rose. Il était situé un peu sur la hauteur, à gauche, lorsqu'on arrive au village par la route de Billens. Certes, il n'était pas grand, quelque cent cinquante mètres de long et quatre-vingts de large. Mais c'étaient de très grands arbres ; sur le pourtour des chênes plusieurs fois centenaires et à l'intérieur d'immenses fayards avec çà et là des bosquets de sureaux rouges, des aulnes et des bouleaux. Aux deux extrémités coulaient des ruisseaux ; celui de gauche, encaissé dans une haie d'aubépines et de noisetiers ; celui de droite se faufilait au ras du sol et pénétrait dans une prairie marécageuse où poussaient les soucis et les boutons d'or.

La forêt : une place de jeux

Pendant quelques années, le Bois du Marchet fut, à la belle saison, notre place de jeux préférée. On pouvait y jouer, à l'ombre et en toute tranquillité, au furet ou à cache-cache, grimper aux arbres, organiser des escalades avec des cordes, cueillir les faînes, confectionner des pipes avec des glands, fabriquer des sifflets ou des « péta-boloches » avec des branches de sureautier, construire des cabanes de branchages à terre et dans les airs, dénicher les nids de pies ou de corbeaux, manger leurs œufs, traquer le renard ou le blaireau en boutant la flamme à leurs terriers, allumer des feux de bois mort et frire sur la braise des truites ou des chevesnes que nous avons attrapés à la main, des pigeons que nous avons pris dans nos pièges ou même des poules imprudentes qui s'étaient aventurées dans les haies et qui y avaient laissé leurs plumes.

Nos jeux étaient aussi des jeux guerriers. Nos armes étaient redoutables : des sabres en bois, des hallebardes, des fouets, des frondes puissantes que l'on confectionnait avec des élastiques taillés dans des chambres à air de bicyclette, des arcs et des flèches dont la pointe

était armée d'une aiguille ou d'un clou à tête perdue et surtout des canons au carbure fabriqués à partir de grosses boîtes de graisse à traire Eutra, choisies à dessein parce que leur couvercle serrait fort, condition sine qua non pour obtenir une déflagration retentissante. Le principe était simple : dans la boîte dont le fond était percé d'un trou, on pinçait un morceau de carbure sur lequel on versait quelques gouttes d'eau, on fermait ensuite rapidement la boîte. Le gaz se formait et se comprimait à l'intérieur. Il ne restait plus qu'à craquer une allumette et à approcher la flamme du trou : l'explosion se produisait et projetait le couvercle comme un boulet à bonne distance.

A la chasse

Un jour, nous avons décidé de chasser les corbeaux. De grands corbeaux. Il y en avait encore beaucoup à l'époque. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Naturellement, nous pensions n'avoir aucune chance d'en abattre un. C'était un jeu. Les corbeaux volaient trop haut, trop vite et faisaient beaucoup trop de virages inattendus pour que nous puissions ajuster nos tirs. Nous tirions depuis un bon moment lorsque, soudain, on vit un corbeau tomber en vrille du ciel. Il s'abattit, comme foudroyé, à l'orée du bois. Nous accourûmes.

Quelle ne fut pas notre stupéfaction lorsque nous vîmes ce grand corbeau, sur la défensive, le bec ouvert, les yeux en colère, avec une de nos flèches plantée au travers de l'aile ! Croyez-moi, il était fort difficile de l'approcher. Finalement, Gérard, le plus grand d'entre nous, réussit à le saisir. L'oiseau se défendait bravement, à coups de bec et à coups de pattes. Ses serres crochues se cramponnaient au pantalon. Gérard dégagea la flèche et reposa le corbeau à terre. L'oiseau essaya de s'envoler. Hélas, malgré tous ses efforts, il ne put décoller ; sa douleur était probablement trop vive.

Conseil de guerre

Nous tînmes alors un conseil de guerre. Faut-il le laisser là et il sera alors, à coup sûr, dévoré par un renard ? Faut-il le prendre à la maison et le soigner, mais comment faire ? Faut-il l'achever pour ne pas le laisser souffrir plus longtemps ? Le corbeau fut condamné à mort ! Gérard trouvait cela préférable en tout point car, nous disait-il, on va, de plus, pouvoir le manger ! Il se faisait fort de nous prouver que c'était très bon. On le crut sur parole. Le corbeau fut déplumé, vidé et mis à rôtir sur la braise au bout de deux branches fourchues. L'odeur qui s'en dégageait n'était pas des plus ragoûtante. Le corbeau était sans doute fort vieux, c'est pourquoi d'ailleurs on le laissa très longtemps sur le foyer. Il était devenu presque noir, tant il était rôti. Le moment venu, Gérard le dépeça avec son opinel et distribua un morceau à chacun. Immangeable tant la chair était dure et sentait fort ! (...)

Nous étions des enfants gâtés

Le Bois du Marchet était notre royaume ; on s'y conduisait en maîtres et seigneurs et jamais personne ne venait nous déranger. Qu'est-ce que l'on a regretté de voir disparaître une place de jeux aussi parfaite ! Les grandes personnes ont beaucoup de peine à comprendre les besoins des enfants. Les places de jeux qu'elles aménagent - quand elles y pensent - sont aussi artificielles que les idées qu'elles se font souvent sur les besoins de leurs enfants. Ou

bien elles n'ont, elles-mêmes, pas eu d'enfance parce qu'on la leur a volée ou bien elles se montrent incapables de se rappeler ce qu'elle était vraiment.

En pensant au Bois du Marchet, je me dis, rétrospectivement, que nous étions des enfants gâtés ! Même les enfants de riches d'aujourd'hui, quoi que fassent leurs parents, n'arriveront pas à vivre avec l'intensité que nous avons connue le bonheur simple d'être de vrais galopins !

Années 50 : un fort parfum de scandales « plombe » les conservateurs

Un extrait de « La politique fribourgeoise au XX^e siècle » de Jean-Pierre Dorand

Le président du parti conservateur Joseph Ackermann ose déclarer devant le comité cantonal du parti, qu'outre l'usure du pouvoir, il y a d'autres raisons au recul électoral. Il stigmatise les scandales qui plombent le parti. Les magistrats concernés sont conservateurs, sauf mention contraire.

Le juge cantonal Emile Gaudard, « inutilisable » selon Paul Esseiva¹ qui l'a côtoyé, s'est livré au trafic d'or durant le conflit mondial. Il est condamné par la Cour pénale de l'Economie de Guerre à 800 francs d'amende. Il est censuré par le Grand Conseil en 1949 et poussé à ne pas se représenter.

L'affaire de l'Arsenal est plus ennuyeuse. Une enquête pénale est ouverte en 1948 contre l'Intendant de l'Arsenal Fernand Bulliard. Le député socialiste Burgel dénonce le train de vie du commis de l'Etat qui a détourné des fonds et a fait construire son chalet en partie par les ouvriers sous ses ordres. Le conseiller d'Etat radical Corboz annonce que les contrôles nécessaires ont été faits et que Bulliard est momentanément suspendu. L'affaire se corse lorsque la Chambre d'accusation veut s'attaquer à Corboz qui a bénéficié, lui aussi, de travaux faits par les ouvriers de l'Arsenal. Si Bulliard a détourné plus de 260 000 francs, Corboz a bénéficié pour un peu plus de 6000 francs de travaux qu'il affirme avoir voulu payer. Il est victime d'un malaise, le 17 mai 1949, en session du Grand Conseil qui ne va pas lever l'immunité de Corboz qui ne subira qu'une enquête administrative.

Le cas du juge de paix Bernard de Vevey² est emblématique de la période. Il a détourné plus de 300 000 francs, de 1937 à 1951. C'est l'occasion pour la presse radicale de faire « le procès des absents » en dénonçant le manque de contrôle pendant dix ans et la non-obligation de tenir une comptabilité. Il était de notoriété publique que ce juge peu scrupuleux puisait dans la caisse.

L'affaire suivante commence au tribunal de la Sarine en janvier 1950. Le promoteur Jules Aellen, proche des radicaux, le juge Guillaume Weck, un ancien inspecteur de la Sûreté et son épouse sont prévenus d'escroquerie aux subventions à la construction et de corruption de fonctionnaires. Guillaume Weck est un personnage influent au sein du parti conservateur : juge au tribunal de la Sarine, chevalier du Saint-Sépulcre et président de Pax Romana. Il est notoire qu'il se livre à « des affaires immobilières ». Il écope de dix mois avec

sursis. Il démissionne de sa fonction judiciaire, mais le Conseil d'Etat refuse car il a promis qu'en cas de vacance ce siège reviendrait à un radical ! L'affaire n'est pas terminée car le juge Weck continue ses affaires immobilières en escroquant des étrangers, vendant à plusieurs reprises le même immeuble à des clients différents ! Une enquête de la justice le menace au début de 1953 lorsqu'il meurt subitement. Certains parlent de suicide. L'état de ses actifs est de 750 000 francs et celui de ses passifs s'élève à six millions !



La mort de Léonce Duruz dans son château préfectoral est très grave pour le parti au pouvoir. Duruz, très actif au sein des Jeunes Conservateurs, a reçu des promesses d'avancement. Aucune ne fut tenue. Il se présente, en novembre 1957, à l'élection au Tribunal cantonal contre Pierre Barras, secrétaire du parti et rédacteur à *La Liberté*, et André Currat, président du Tribunal de la Veveyse. Le groupe conservateur au Grand Conseil désigne Barras et les deux autres candidats doivent se retirer. Duruz maintient sa candidature et, appuyé par une partie des conservateurs et par les minoritaires, il est élu ! Cette élection jette un froid, mais le parti ne prend aucune sanction. Le 30 décembre 1957, Léonce Duruz met fin à ses jours dans son bureau de la préfecture. Il laisse deux lettres que sa famille publie dans *La Liberté* du 23 janvier 1958, balayant un communiqué du parti conservateur qui n'assume aucune responsabilité dans sa mort. Dans ces lettres, Duruz exprime ses motifs : « C'est surtout l'attitude glaciale (pour ne pas dire hostile) de presque tous les juges cantonaux qui me rend fou de douleur » (lettre du 27 décembre). Le 30 décembre, il se plaint d'horribles maux de tête et pardonne à ses assassins « dont j'aspirais à devenir au Tribunal cantonal le plus aimable des collègues ». Est-ce une dépression aux conséquences tragiques ?

Les opposants au parti conservateur affirment, avec plus ou moins de prudence, que des pressions ont été exercées sur le malheureux préfet, le poussant au geste fatal. *L'Indépendant* est prudent en affirmant que les démentis ne résolvent rien. *La Gruyère* titre : « La vérité éclate ! Elle est telle que nous la dénonçons », soit des pressions et des menaces exercées sur Duruz, digne des méthodes d'Hitler et de Staline ! *Le Républicain* broyard avance qu'il s'agit d'une « Affaire Dreyfus à la fribourgeoise ». *Travail* dénonce la conspiration du silence, affirmant qu'une telle affaire devrait provoquer l'effondrement du parti responsable dans une saine démocratie. Il stigmatise « un clan, parmi les pontifes conservateurs » qui ne s'est pas incliné devant le vote du Grand Conseil. *Le Courrier*

fribourgeois de Joseph Cottet est tout aussi incisif. La presse suisse s'empare de l'affaire: la *National Zeitung*, *L'Express* ou la presse lémanique commentent sévèrement ce suicide.

Jacques Schorderet, membre des Jeunes Conservateurs et proche de Quartenoud, est directeur adjoint puis directeur de l'Office cantonal des Assurances sociales (OCAS). Des bruits courent dès 1950 sur son train de vie princier. En 1955, une première alerte survient au sujet de la piètre gestion de l'OCAS à propos d'une perte de 56 000 francs et de l'engagement de surnuméraires. Rien ne se passe tant que Quartenoud est au Conseil d'Etat, mais, après sa mort en 1956, l'exécutif est obligé d'agir. Il suspend Schorderet le 28 juillet 1958. Le directeur de l'OCAS est arrêté le 31 décembre 1958. Il est jugé en 1960 pour des détournements supérieurs à 160 000 francs. Une autre personne est mise en cause en 1959. Il s'agit de Joseph Verdon, autre membre des Jeunes Conservateurs. Il a été tour à tour enseignant, rédacteur à *La Liberté* puis agent général d'assurances. *Le Fribourgeois*, organe des conservateurs des plus à droite, n'hésite pas, le 8 octobre 1959, à rendre public le suicide de Verdon à Zurich, alors que ses malversations, organisées avec Schorderet, allaient devenir publiques.

¹*En 1993, Paul Esseiva, décédé en 2004, ancien chef de service à l'Instruction publique et fonctionnaire international retraité, a publié ses mémoires remarquables de franchise, consultables à la BCU.*

²*Bernard de Vevey, 1895-1983, licence en droit à Fribourg. Avocat. Juge de paix à Fribourg de 1937 à 1950. Secrétaire et vice-président de la Société d'histoire du canton de Fribourg. Il a publié de nombreux articles d'histoire du droit, trois volumes des « Sources du droit du canton de Fribourg » entre 1932 et 1939, le texte du « Livre des drapeaux de Fribourg » en 1943, « Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg » en 1978. Doctorat honoris causa en droit de l'Université de Fribourg en 1950. (Extrait du DHS)*

Quand les bergers suivent les brebis. Extrême droite et religion

Une opinion de Louis Ruffieux dans « La Liberté » du 6 mai 2017, exprimée avant les élections présidentielles en France

Le catholique de base et d'éducation n'ayant pour bagage théologique que les leçons de catéchisme jadis dispensées à l'école se pose une question qui reste sans réponse : comment un chrétien pratiquant peut concilier les préceptes de son Eglise et un choix politique portant sur un parti d'extrême droite ? Concrètement, quelle cohérence un catholique français pourra-t-il trouver dans un emploi du temps où la messe et la communion seront suivies d'un passage à l'isoloir pour accorder sa voix au Front national ? Ils seront pourtant nombreux à le faire, si l'on en croit les instituts de sondages.

La question ne concerne évidemment pas les catholiques traditionalistes définitivement fâchés avec la démocratie. Eux ont arrêté l'horloge de l'histoire à la période préévolutionnaire. Ils récusent les Lumières comme la chouette hulotte fuit les réverbères.

Leur rejet de la modernité les conduit à épouser les mouvements les plus nauséux et les thèses les plus régressives. Ils sont le reliquat d'une Eglise catholique qui a souvent penché du côté des régimes autoritaires, garants de l'ordre et de la docilité des fidèles. Ces traditionalistes sont davantage attachés à la naphthaline d'une époque qu'aux immuables valeurs chrétiennes.

Mais les catholiques restés fidèles au Vatican et à ses aggiornamenti, qu'est-ce qui peut les inciter à suivre une Christine Boutin, ancienne ministre chrétienne-démocrate, qui prie pour l'élection de Marine Le Pen ? Le choix du « moins pire » à l'aune de leurs convictions ? Cet étrange raisonnement prévalait, au temps de la grandeur de Silvio Berlusconi, dans certaine chapelle catholique qui en pinçait pour le milliardaire fraudeur, corrupteur et organisateur de parties fines avec des mineures. Ah ! pouvoir de séduction du riche pécheur... Amorale (au sens premier du terme), la candidate frontiste Marine Le Pen n'offre, elle, aucun rempart contre les changements sociétaux qui effrayent les catholiques. Elle ne s'est pas associée au combat contre le mariage pour tous, et n'a pas l'intention de pénaliser l'avortement. Les bigoteries et les sujets de mœurs l'intéressent moins que la chasse aux immigrés et que la culture de la haine et de l'intolérance, dans le pieux respect de l'héritage paternel.

A l'époque où le FN pesait deux fois moins qu'aujourd'hui, qui dénonçait un parti « anti-évangélique » et d'inspiration « néopaienne » ? Feu le cardinal Jean-Marie Lustiger. Son confrère de Lyon Albert Decourtray interrogeait : « Comment pourrions-nous laisser croire qu'un langage et des théories qui méprisent l'immigré ont la caution de l'Eglise de Jésus-Christ ? » Dans un article de *Slate* intitulé « Aujourd'hui, j'ai honte d'être catholique », Henri Tincq, ancien journaliste à *La Croix* et correspondant du *Monde* au Vatican, rappelle ces mots forts pour déplorer les propos mous voire inaudibles de l'Eglise française d'aujourd'hui face à un Front national qui n'est plus qu'à une marche de l'Elysée. A l'époque, l'Eglise constituait un barrage à l'influence du FN. Aujourd'hui, les bergers suivent les brebis, même quand elles se jettent dans la gueule du loup.

Un médecin fribourgeois atypique, le docteur Francis Lang

La nécrologie de ce médecin romontois a paru dans « La Liberté » du 11/12 juillet 1992 sous la signature de Monique Durussel.

Le docteur Francis Lang fut médecin de campagne dans la Glâne et chirurgien à l'hôpital de Billens. En 1983, il avait fermé son cabinet de la Grand-Rue à Romont pour se retirer dans sa maison de Cottens. « La vue sur les Préalpes y est imprenable » disait-il. Amoureux de la nature, le docteur Lang s'était passionné pour la chasse et il fut président des chasseurs fribourgeois.

Après ses études et stages, Francis Lang est venu à Romont en 1942 pour reprendre le cabinet du Dr Boitsy. A l'époque, quatre médecins s'occupaient des 16 000 habitants du district. Le Dr Lang s'est rendu compte très vite de la nécessité, pour un médecin de campagne, d'être polyvalent. Après un séjour aux Etats-Unis, il est revenu à Romont avec sa famille et il a participé à la construction de l'hôpital de Billens. En 1959, il a lancé le projet

d'ambulance, une association qu'il a présidé jusqu'en 1981. Francis Lang a consigné dans ses « Mémoires d'un médecin de campagne », ouvrage paru en août 1991, ses souvenirs d'un temps où le docteur parcourait le pays d'une ferme à l'autre.

A. Romont, on se souvient également du docteur Lang qui s'est engagé en politique au début des années 50. Il fut député au Grand-Conseil et aussi membre de la commission scolaire locale. En 1972, il est entré au Conseil paroissial de sa ville d'adoption. Sous sa présidence, la paroisse a acquis l'ancien Pensionnat St-Charles. Elle a également entrepris le programme de rénovation et d'embellissement de la collégiale avec, notamment, la création des vitraux de Sergio de Castro. Ce fut aussi le retour du vitrail de l'Annonciation, un original du XV^e siècle, déposé à Fribourg en 1941. En 1974, lors de l'affaire des capucins rouges, le docteur Lang a interrompu un sermon dans la collégiale de Romont parce que le capucin prédicateur s'en prenait à la société de consommation et à l'autorité parentale.¹ « Un des fondements de la société rurale », disait Francis Lang. « L'église n'est pas faite pour parler de politique révolutionnaire ». L'affaire s'est poursuivie au tribunal et le président de paroisse a été acquitté. Un exemple parmi d'autres qui témoigne de la forte personnalité et de la spontanéité du docteur Lang. Ses patients de la campagne l'appréciaient d'ailleurs pour son franc-parler et sa chaleureuse générosité. Ils sont longtemps venus lui dire bonjour, en passant, après sa retraite.

¹Voir sur le site www.nervo, sous Textes, Episodes de la vie fribourgeoise I : Le Dr Francis Lang évoque la Glâne d'autrefois

Victor Tissot, journaliste, écrivain, mécène

Victor Tissot naît à Fribourg le 14 août 1844 - ou, selon d'autres sources le 15 août 1845 - et il meurt près de Paris à Villebon-sur-Yvette le 6 juillet 1917. Il est le fils de Joseph Tissot, de Cottens, notaire et juge au Tribunal de la Sarine. Sa maman s'appelait avant son mariage Marie-Madeleine Dutoit. Il épouse lors dans un premier mariage Juliette Schmidt, puis Germaine Lauré dans un second mariage. Il effectue ses études de droit à Fribourg-en-Brisgau, Tübingen, Leibzig et Vienne.



Collaborateur à la *Gazette de Lausanne* en 1868, il en devient rédacteur en chef en 1870. Victor Tissot s'établit en 1874 à Paris où il mène une brillante carrière de publiciste. En 1875, il publie *Voyage au pays des Milliards*, qui fut un grand succès. Célèbre, il visite la Bavière et l'Alsace et à son retour, il écrit *Voyage aux pays annexés* et *Les Prussiens en Allemagne*. Il accomplira bien d'autres voyages et écrira d'autres livres, dont, en 1888, *La Suisse inconnue*, un de ses meilleurs ouvrages. En 1891, il est responsable du *Figaro littéraire* dont il sera le rédacteur en chef de 1888 à 1893. C'est lui qui a lancé *l'Almanach Hachette*. Dès 1880, il séjourne souvent en Gruyère. Après la publication de sa dernière œuvre *L'Allemagne casquée*, Victor

Tissot meurt le 6 juillet 1917. Il légua sa fortune à la ville de Bulle à la condition que soit fondée une institution culturelle. Ce sera le Musée gruérien.

La marmotte à Tissot

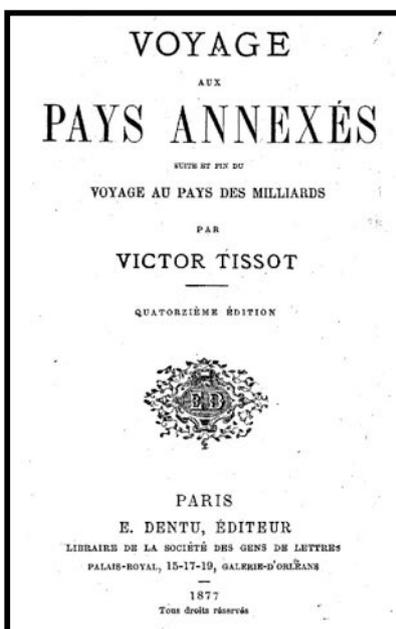
Dans un article à la fois érudit et drôlissime, Serge Rossier raconte la folle aventure de la marmotte de Victor Tissot. Après avoir fait fortune à Paris, l'écrivain séjourne l'été dans la maison Chalamala, à Gruyères. « Le personnage dérange, remue, cultive ses relations mondaines, correspond avec le gotha parisien, adore la polémique, la recherche et l'anime », détaille l'historien.

Dans la cité comtale, il s'instaure un rapport de force entre le curé, le gendarme Jordan et Tissot. De bête querelle de voisinage, l'affaire devient éminemment politique. Le 23 décembre 1887, « le *Nouvelliste vaudois* raconte, en termes ironiques, comment le gendarme de Gruyères a saisi une marmotte empaillée au domicile d'un Victor Tissot absent, mais accusé de braconnage ». L'affaire s'envenime. « L'homme de lettres convoque ses amis qui témoignent, pour les uns que la pauvre marmotte est valaisanne, pour d'autres qu'ils l'ont vue dans son cabinet de travail parisien. »

Au terme de mille péripéties goulûment contées par Serge Rossier, la fameuse marmotte empaillée disparaît dans l'incendie du chalet de Victor Tissot. Elle aura servi de prétexte à l'écrivain pour réitérer ses provocations contre la République chrétienne, comme aussi de prémices à la publication de *l'Almanach de Chalamala*, qu'il éditera entre 1911 et 1914 pour dénoncer les abus du régime de Georges Python.

Allemands contre Slaves au Moyen Age

Le début du livre de Victor Tissot « Voyage aux pays annexés » témoigne de l'amour tout relatif de l'écrivain pour les Allemands...



Au XII^e siècle, l'Elbe servait encore de limite au pays de race germanique ; au-delà du fleuve, jusque sur les bords de la Spree et de la Baltique, toute la contrée appartenait aux Wendes ou Slaves, race vaillante, laborieuse, qui y avait fondé des principautés et des villes commerçantes, dont la plus considérable, Branibor, donna plus tard son nom au Brandebourg. Les Allemands qui, jusque-là, avaient été attirés par les richesses du Sud, et qui avaient émigré vers l'Italie, sentant à portée de la main un pays prospère et nouveau, refluèrent tout à coup de l'Ouest vers l'Est et, après une lutte de trois siècles, finirent par rejeter les Slaves de l'autre côté de la Vistule. « Les scènes sanglantes dont cette contrée fut le théâtre, dit un historien allemand, ressemblent par leur violence, leur perfidie et leur héroïsme aux scènes qui ont souillé au XVI^e siècle - soit trois cents ans plus tard - le sol de l'Amérique, quand les païens du Mexique et du Pérou furent soumis et christianisés par les Espagnols. Il faut avouer que ces luttes à

outrance contre les païens slaves ont duré infiniment plus longtemps et ont coûté beaucoup plus de sang que celles des païens américains. »

Les chevaliers de l'Ordre Teutonique¹ avaient l'habitude de pendre les prisonniers aux



arbres ; quelquefois aussi ils leur arrachaient les yeux, le nez et les oreilles. Ces traitements barbares provoquèrent de terribles représailles. Les chevaliers faits prisonniers par les Slaves étaient attachés sur leur cheval caparaçonné et poussés vivants dans la flamme des bûchers.

Un prêtre allemand, qui était allé prêcher l'Évangile dans la commerçante cité de Vineta, à l'embouchure de l'Oder, fut saisi, jeté dans une barque sans voile et abandonné au vent de la mer. La population, rassemblée sur le rivage, lui criait : « Va-t-en prêcher ta religion aux poissons ! » Après le combat, les Allemands faisaient ranger les prisonniers slaves à la file et on les baptisait au moyen d'un jet de pompe, pendant que les prêtres récitaient la formule consacrée.

Quand les chevaliers de l'Ordre Teutonique prirent l'île fortifiée d'Æsel, sur la Baltique couverte de glace qu'ils avaient traversée à pied sec, les Slaves restés vivants furent plongés de force dans l'eau glacée pour recevoir le baptême.

En 1872, à l'occasion du centième anniversaire du démembrement de la Pologne, l'empereur Guillaume se rendit à Marienburg, où s'élève encore le *burg de Marie*, l'ancien château des grands maîtres de l'Ordre Teutonique ; c'est du haut de cette aire qu'ils dominaient les pays slaves. La fête attira plus de vingt mille personnes. On avait organisé une grande cavalcade historique. « On vit, dit un correspondant, passer dans les rues de Marienburg le casque pointu, les cottes de mailles, les manteaux blancs à croix noire des chevaliers teutoniques. C'est ce même casque pointu qui, avec quelques variantes, coiffe aujourd'hui l'armée prussienne ; ce sont les mêmes couleurs, noire et blanche, qui composent aujourd'hui le drapeau de la Prusse. »

Tous les biens des Wendes ou Slaves étaient confisqués au profit des colons allemands. « On traitait les anciens maîtres du pays, selon l'expression d'un chevalier, comme des outils qu'on brise et qu'on jette dès qu'ils sont usés et inutiles. » La moindre infraction aux lois était punie de mort. Aussi, les malheureux vaincus disaient-ils pour se consoler : « Nous allons bientôt mourir et entrer au ciel, où nous maltraiteront les Allemands comme ils nous maltraitent ici-bas. »

Le seul nom d'Allemand était l'injure la plus grave qui put sortir d'une bouche slave. Aujourd'hui encore, en Russie, il n'y a pas d'insulte qui équivalle à celle de *Kakoi Niémetz*, « misérable Allemand. »² La dernière menace à laquelle recourt le seigneur moscovite contre

un serviteur récalcitrant est celle-ci : « Je te donnerai aux Allemands. » On parle de la haine internationale des Italiens et des Espagnols ; mais je ne crois pas qu'elle soit aussi profonde qu'entre Slaves et Allemands.

L'Allemand est l'ennemi naturel du Slave, qu'il a toujours opprimé. Après l'avoir chassé des bords de la Spree, l'Allemand s'est emparé de la Livonie, de l'Estonie, de la Courlande. Les Germains s'étaient donné pour mission de conquérir la Russie. On sait comment Ivan le Terrible les chassa de Novgorod et sauva l'empire. Sous Pierre le Grand, puis sous Catherine II, l'invasion allemande recommença, l'élément germanique s'infiltra partout, à la cour, dans l'administration, dans l'armée.

¹*L'Ordre Teutonique fut initialement un hôpital de campagne fondé en Terre sainte, au commencement de la troisième croisade des pèlerins germaniques pour soigner leurs compatriotes. L'Ordre est reconnu comme ordre hospitalier en 1191 par le pape Clément III. A l'origine simple communauté religieuse charitable venant en aide aux pèlerins chrétiens malades, il est réorganisé en ordre militaire entre septembre 1197 et février 1198. Il est composé pour l'essentiel de chevaliers allemands, teutons. Petit à petit, l'ordre se dote d'une force de frappe militaire importante et participe aux guerres contre les Maures. Les chevaliers décident de se replier dans leurs possessions de Prusse et de Livonie, où ils luttent contre les populations païennes d'Europe orientale.*

²*Dans les provinces polonaises de Prusse, qui sont encore bien loin d'être germanisées, malgré les efforts du gouvernement, un inspecteur des écoles, M. Wengel, demandait dernièrement aux enfants du cercle de Kroeben :*

- *Quels sont les gens bons et vertueux ?*
- *Ceux qui fréquentent assidûment l'église et font dévotement leurs prières.*
- *Quels sont les méchants ?*

Réponse instantanée s'échappant des lèvres de tous les enfants à la fois : Les Allemands !!!

Bibliographie

*DHS ; Internet, l'Ordre teutonique
Cahier du Musée gruérien, 12 octobre 2017
Notre Histoire, Souvenirs de Victor Tissot*

Victor Tissot présente Estavayer

Une ville inconnue, croquis de voyage

Le Dr Louis Thurler, dans l'ouvrage intitulé « Estavayer et la Broye » paru en 1908, cite à la page 52 un extrait du texte que Victor Tissot lui a dédié sur Estavayer dans La « Revue illustrée », Paris, éditeur Ludovic Baschet, 1885-1886. On trouve cette revue in extenso sur internet. La présentation d'Estavayer peut ainsi être publiée en entier.

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k200150d>



Quand Victor Tissot est venu à Estavayer, il aurait logé dans l'ancienne poste de la rue appelée autrefois « de Chavannes ». Il s'agit de la maison d'Otilie Bourqui, en face du Musée. Le directeur de l'ancienne poste était Arthur Porcelet, frère de Louis, le pharmacien. Les deux frères - fortunés - sont à l'origine de la « Fondation Porcelet » qui continue de nos jours à dispenser ses bienfaits en faveur de la jeunesse. Selon l'affirmation de l'abbé François-Xavier Brodard, poète et historien, Victor Tissot se serait aussi plu dans la

maisonnette située dans le jardin de la maison Porcelet-Bourqui, sur le rempart de La Chaussée, maisonnette dont la cheminée est surmontée d'un ramoneur. C'est là que le journaliste, écrivain et mécène Victor Tissot aurait eu l'idée de fonder l'« Almanach Hachette ».

La présentation d'Estavayer par Victor Tissot

Comme on découvre un nid d'alouettes dans un sillon, je l'ai découverte un jour, par hasard, en flânant à la recherche de quelque rime, à travers monts et vaux. Elle est toute petite, toute mignonne, toute modeste. Et de grands arbres verts lui font un voile frais et charmant, qui la cache aux yeux de ceux qui passent.



Son nom était célèbre autrefois, au temps des arbalètes, des ponts-levis, des châtelaines et des douces chansons d'amour. Aujourd'hui, il ne figure que sur les cartes locales, et il est dédaigné des *guides* Oh! ces guides de touristes à parapluie, ces honnêtes *Joanne*, ces économiques *Baedeker*¹, qui n'osent s'écarter de la route battue et passer ailleurs que par le pont aux ânes², de crainte de passer pour des artistes ou des poètes ! Ils vous règlent un voyage comme un papier à musique. Avec eux, plus d'imprévu ni de coins discrets et silencieux où fleurissent les baisers et les roses sauvages. Dans les endroits où ils vous mènent, on ne trouve des rossignols que dans les boutiques, comme à Paris, et des garçons d'hôtel qui portent sur leurs joues, comme à Paris, l'enseigne de maigres côtelettes.

Dans ma petite ville inconnue des guides et des chemins de fer³, il n'y a qu'un boulanger enfariné comme le bonhomme Hiver, un épicier qui est une épicière, et un restaurateur qui est un aubergiste à mine rubiconde de bourgmestre et à panse rebondie de dame-jeanne⁴. Sa vue seule met en appétit les voyageurs, quand ils débarquent de la vieille diligence jaune, conduite par un postillon jaune, en hautes bottes, en culotte de peau et en gilet rouge.

Et quand la diligence arrive, des têtes curieuses, les unes coiffées de beaux bonnets blancs à coques, les autres en cheveux, avec une fleur piquée de côté, s'encadrent riantes dans les vieilles fenêtres en ogive, comme des portraits d'aïeules ou des pastels du siècle passé. Autour des fontaines où des canards barbotent, où l'eau chante son éternelle jeunesse, qu'elles sont jolies à voir les bonnes aux bras nus, qui jettent avec leurs regards leur cœur troublé au beau postillon jaune qui passe en jouant du cor !

O la curieuse et pittoresque petite ville ! Elle a conservé ses anciens remparts comme une vieille alerte qui a encore toutes ses dents. Telle elle était au quinzième siècle ; telle elle est aujourd'hui. Aucune de ses portes n'a été abattue, et aux toits de ses maisons houleuses et mal alignées, grimacent des gargouilles affreuses et charmantes, monstres ailés qui se tordent de soif dans la brûlante sécheresse du ciel bleu.

Des grilles appliquent leur végétation de fer aux fenêtres des rez-de-chaussée ; des enseignes gothiques grincent au vent, suspendue à des potences fleuries d'arabesques ; des pignons rouges, en crête de coq, se dressent çà et là, et les rues et les ruelles s'en vont à l'aventure, en zigzaguant comme des couples joyeux qui reviennent d'une kermesse.

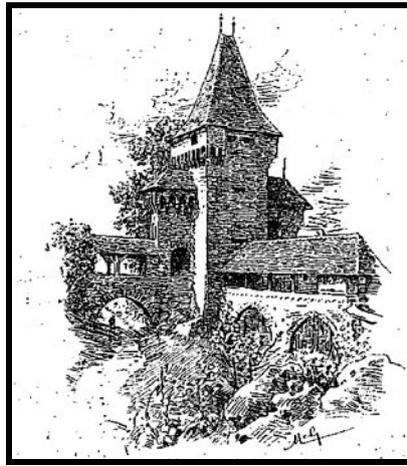
Sur la petite place, bordée d'une dentelle d'arcades, des pigeons roucoulent, des lézards se chauffent au soleil, des abeilles bourdonnent comme en pleins champs, et des papillons se poursuivent dans un envollement et une folâtrerie d'amour. Pigeons, lézards, abeilles et papillons remplacent les huissiers, les croque-morts et les gendarmes qu'on rencontre ailleurs, dans les belles villes neuves aux rues bien alignées et bien pavées.

Le château, avec ses tours en briques fauves, haut levé dans le ciel, est superbement posé, en vigie, sur une héroïque falaise. De ses fenêtres, la vue est d'un charme infini. A droite, des prés verts étoilés de fleurs et ponctués des pompons rouges des trèfles ; au-delà, des haies où courent les écureuils, et des chênes où s'appellent des geais ; et plus loin des forêts aux cimes barbelées où les pigeons sauvages roucoulent leurs amours apprivoisées. A gauche, des collines doux-fleurantes, avec de coquettes maisons de bois rôties par l'été, grandes ruches où bourdonne tout un peuple de serviteurs, de femmes et d'enfants ; et, au pied de la falaise⁵, un lac bleu qui miroite au soleil et où se balancent, paresseuses, les ailes épanouies, des mouettes blanches comme des fleurs de victoria-régina.

Du château on traverse un pont couvert, on passe sous une sombre tour défendue par une herse, et l'on arrive en face de l'église, édifice gothique du quinzième siècle. Son portail est gardé par des saints de pierre, et ses vitraux, traversés de soleil, mettent dans la nuit violette des voûtes des apparitions de saintes vierges aux cheveux d'or, des fantasmagories de rois et de patriarches à longues barbes de neige et en belles robes de pourpre, avec de resplendissantes auréoles autour de leur tête pensive et grave.

En sortant de l'église, si vous prenez à droite, vous arrivez sur une terrasse qu'ombrage un vieux tilleul. Le panorama est splendide. Du côté du château, la falaise est drapée de feuillages aux tons intenses, avec de grands peupliers à tournure guerrière, plantés là comme des étendards ; à vos pieds s'étend la grève couleur d'or, avec ses petites anses capricieusement découpées, ses flaques luisantes, ses restes de pilotis lacustres qui ressemblent aux croix d'un cimetière abandonné.

Sur l'autre rive, une ville égrène comme des perles blanches ses jolies petites maisons, et l'œil se promène sur des collines aux pentes adoucies et voilées de vapeurs bleues ; puis il va, au loin, se perdre dans de pacifiques perspectives de plaines vêtues de verdure et d'arbres, tachetées de forêts sombres et de jaunes moissons.



Gravure qui figure dans le texte original

La large nappe du lac est jetée au fond de la vallée, et elle se déroule immobile, sans un pli, comme si elle était coulée en verre. Rien de plus calme, de plus solennel et de plus triste à la fois que la surface de cette eau sommeillante et sans rêve, que des hirondelles au ventre blanc et aux ailes noires effleurent de leur vol léger, et qui ne s'éveille de sa torpeur que sous les coups de vent de la montagne.

Le nom de cette ville ?... Je ne vous le dirai pas, car elle ne serait plus la ville inconnue, heureuse de son ignorance, de sa solitude, de sa douce paix. Le hasard des grands chemins et des petits sentiers me l'a fait découvrir un jour, et je garde son nom pour moi seul, comme on garde dans le secret de son cœur le nom de celle qu'on a vue en passant et qu'on aime. *Victor Tissot*

¹*Joane et Baedeker : guides touristiques édités chez Hachette*

²*Pont aux ânes : qui est à la portée de tous, connaissance évidente*

³*Le chemin de fer Fribourg-Estavayer-Yverdon date de 1877 ; il n'existait probablement pas encore quand Victor Tissot est venu à Estavayer.*

⁴*La dame-jeanne est une grosse bouteille de forme sphérique.*

⁵*Quand Victor Tissot a écrit ce texte, le lac arrivait au pied de la falaise. La première correction des eaux du Jura s'est terminée en 1891.*

La Régénération, 1830-1948

Rappel des grandes périodes historiques

Jusqu'en 1798 : Ancien Régime. Quelques familles dirigent le canton. C'est le régime aristocratique. La démocratie n'existe pas.

1798-1803 : République helvétique instaurée par les Français. Un régime qui ne convient en général pas au peuple suisse, qui refuse la centralisation. Mais les idées de liberté, égalité et fraternité feront leur chemin : cf. la Régénération de 1830

1803-1815 : Régime de la Médiation. Bonaparte rénove les structures de la Suisse, explique Alain Jacques Tornare. Le Premier Consul remplace l'assemblage hétéroclite de cantons, d'alliés et de bailliages communs par une Confédération de 19 cantons égaux en droit. Il donne à la Diète fédérale le pouvoir de décider, à la majorité des trois quarts. Il crée une « présidence » du pays : le Landammann de la Suisse, choisi selon un tournus entre six cantons. Celui-ci dirige la Diète et règle certaines affaires entre les sessions. La paix revient en Suisse qui conserve certains acquis de la Révolution. Le prix à payer est une alliance défensive avec la France et un traité militaire obligeant la Suisse à fournir 16 000 hommes à la France.

1815-1830 : la Restauration, le retour au régime aristocratique. Le peuple manifeste peu à peu son désaccord. La Journée des bâtons en 1830 est une manifestation contre le régime aristocratique.

1830-1848 : la Régénération. Le peuple aspire à devenir une entité nationale et à « régénérer » un régime fondé sur la liberté, l'égalité et la fraternité.

Abus commis par l'aristocratie ; présentation d'un citoyen

Au sujet de la Régénération, ce texte est tiré *du Journal du canton de Fribourg* qui a paru de 1830 à 1833. Article du 3 décembre 1833 d'un habitant de Châtel-St-Denis qui s'en prend aux aristocrates.

Qu'avons-nous gagné, répétaient de temps en temps les voix aristocratiques, quelques mois après notre Régénération politique de 1830 ? Nous n'avons aucun prophète dans notre canton, mais sans être ni Jonas ni Balaam, on pouvait facilement leur répondre : « Nous n'avons rien gagné, Messieurs, parce que nous ne voulons pas moissonner avant d'avoir semé ; nous n'avons rien gagné mais nous gagnerons tout. » Notre nouveau gouvernement ne date pas encore de trois ans ; les difficultés qu'il a eues à surmonter se sont accumulées ; ses ennemis ont formé contre lui plus d'une sainte-alliance, et pourtant il peut déjà répondre par des effets palpables aux calomnies de ses détracteurs. Oui, puisqu'il faut établir une comparaison entre le gouvernement usurpé de 1815 et les gouvernants de 1833, oui, nous osons le dire, le canton de Fribourg a plus gagné pendant les deux ou trois dernières années que pendant tout le règne du patriciat.

On dit dans une chanson, d'ailleurs remplie de vérités, que *le Fribourgeois reniait par honte sa patrie dans l'étranger*. Pourquoi l'auteur n'osait-il pas assurer, qu'en Suisse même, chez nos voisins, nous rougissons au seul mot de *patrie fribourgeoise*. Quel est le citoyen de nos vallons qui n'a pas servi de but à la raillerie et au mépris dès qu'il avait mis le pied sur le territoire d'un autre canton ? Ne semblait-il pas que la réprobation attachée à une caste privilégiée par usurpation s'étendait sur tous les habitants de nos campagnes ? « Pauvres parias de notre commune patrie, s'écriait alors le Vaudois en nous montrant du doigt ; que vous ne débarrassez-vous du joug qu'on vous a imposé par fraude ? Voyez nos champs fertiles, voyez nos riants coteaux couverts de vignes ; voyez nos charmants villages ! N'admirez-vous pas nos superbes chaussées ? Que dites-vous des sages lois qui nous régissent, et de ceux qui veillent à leur exécution ? Eh bien ! vous pouvez être ce que nous sommes : quinze années de liberté ont suffi pour nous mettre dans cette heureuse position, qui excite votre envie. »

On nous taxait de paresse et de manque d'industrie : mais on aurait dû remonter à la source du mal, et ne pas mettre à la charge d'un peuple entier ce qui n'était dû qu'à la tyrannie d'une classe particulière. Le patriciat est aboli et déjà notre industrie s'accroît ; les routes, qui alimentent le commerce commencent à être praticables, et grâce à un gouvernement régénérateur, nous pourrions peut-être dans quelques années nous comparer à nos voisins.

Notre code civil n'était qu'un dédale de lois, différentes d'un district à l'autre. C'était un appel continuel à la discorde, que l'ancien régime entretenait pour régner plus sûrement en séparant les intérêts des communautés. Mais, bientôt, tous les Fribourgeois seront réellement des frères soumis à la direction du même père de famille. Cependant, à quoi serviraient des lois équilibrées et sages si le peuple, encore plongé dans l'ignorance, ne pouvait les apprécier ? Notre nouveau gouvernement a encore remédié à cet inconvénient en portant un soin particulier à l'éducation première. Des encouragements ont été distribués de toutes parts et une méthode plus facile remplacera ce que la précédente avait de défectueux.

On aurait de quoi remplir non seulement une colonne de journal, mais un volume entier si l'on voulait citer toutes les améliorations qui se sont fait sentir dans notre canton. Et l'on ose encore demander ce que nous avons gagné par ce changement ! « Venez et voyez sera désormais la seule réponse. »

Dupont-Barras

Les Fribourgeois méprisés

Ce mépris des Fribourgeois et de leur catholicisme par leurs voisins - notamment par les Vaudois - dont fait état Dupont-Barras dans cet article, a repris et a duré sous la République chrétienne et bien au-delà. Jusque dans les années 1960 ! Au milieu des années 1950, je me trouvais dans un restaurant de Granges-Marnand avec mes trois collègues « régents » dans l'enclave fribourgeoise de Surpierre. Est entrée une délégation du corps enseignant vaudois de la région. Faisons connaissance a proposé un Fribourgeois. Refus des Vaudois...

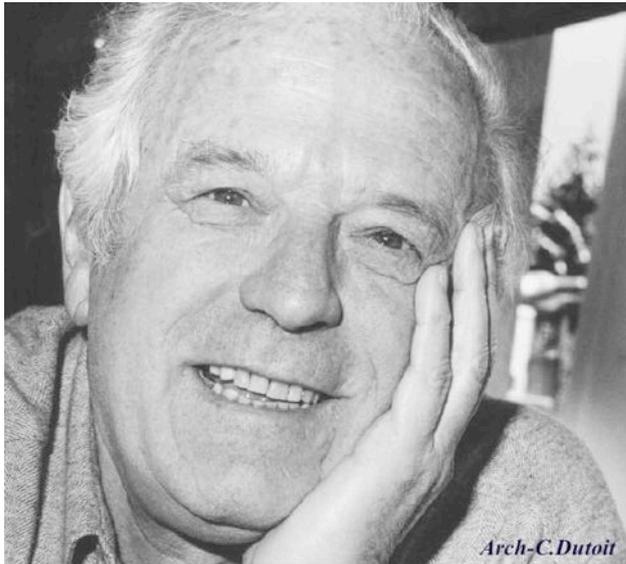
La différence entre l'opulence ordonnée des villages vaudois et le laisser-aller des habitations et des routes fribourgeoises - il est vrai ! - était flagrante.

Un des coups de griffe de Denis Clerc...

Au décès de Denis Clerc, professeur, conseiller d'Etat et docteur ès lettres, « La Gruyère » du 10 avril 2012 a publié, à côté de la biographie du défunt, un paragraphe intitulé :

« Il a marqué le tournant vers la modernité »

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg, Francis Python livre son sentiment sur Denis Clerc : « Il venait d'une famille de paysans. Une famille nombreuse, marquée par les conditions sociales du milieu du XXe siècle et par le catholicisme. Il avait une certaine sensibilité religieuse qui l'a conduit, par générosité, dans la politique. Selon moi, c'était un progressiste. Pas dans le sens d'un gauchiste, un progressiste d'avant 1968.



Ouverture, égalité économique et sociale, c'était là son engagement. Il trouvait que le canton, avec son émigration, son économie qui ne décollait pas, était dans une situation qui provoquait des injustices. Il s'est élevé contre cela et a marqué le tournant vers la modernité du canton. Denis Clerc avait le sentiment d'un enracinement historique, tout en étant conscient de défis économiques pour l'avenir du canton. Une fois au pouvoir, tout le monde s'accorde à dire qu'il a mis sur pied l'Etat social, embryonnaire à Fribourg. C'était quelqu'un qui avait

des lettres. Intelligent en diable, il aimait l'affrontement sans craindre les polémiques. Son grand œuvre est le problème de la santé et de l'Etat social. Ensuite, il a mis en garde contre l'UDC, le bilinguisme. Il jouait un rôle de vigilance. » YG

La voix de ses maîtres : Altermatt lu par Denis Clerc le 3 février 2004

Article « coup de griffe » publié dans « La Gruyère »

La Politique du bilinguisme, mémoire de licence de Bernhard Altermatt publié à l'Université de Fribourg dans la collection « Aux sources du présent », a suscité des réactions très contrastées. « La Gruyère » a demandé à deux personnalités qui animent depuis plusieurs années le débat sur le bilinguisme cantonal de commenter l'ouvrage du jeune historien. Comme démonstration du style percutant de Denis Clerc, on se limitera à son commentaire.

Il faut distinguer deux choses dans le mémoire de licence de Bernhard Altermatt : les apparences et la réalité. Son livre sur La Politique du bilinguisme a les apparences d'un ouvrage scientifique. Notes, références, citations, bibliographie, tout y est pour faire sérieux, objectif, rigoureux. La réalité est tout autre. Ce livre est dénué de rigueur intellectuelle et c'est un ouvrage de propagande pour la germanisation du canton par le bilinguisme obligatoire, contre l'application stricte du principe de territorialité.

Le droit et les faits

Commençons par l'absence de rigueur. L'auteur s'abstient de définir les différentes acceptions du mot « bilinguisme ». Pour lui, comme pour l'ensemble du monde politique fribourgeois, le « bilinguisme » est le bien suprême vers lequel l'Etat doit amener le peuple, car il permet d'accéder à la richesse et à la culture. Il est l'élément fondamental de l'identité fribourgeoise, au point que la nouvelle Constitution prévoit sa promotion, à l'exclusion de toute autre valeur. On revient de loin. Pour Georges Python et le Chanoine Schorderet, « la vraie politique consistait dans la défense du bien le plus précieux du peuple, la foi ». (Pie Philipona, Vie de Georges Python). En descendant du Ciel sur la Terre, la politique fribourgeoise n'a pas fini de se fourvoyer. De plus, pour Altermatt, le bilinguisme implique obligatoirement le français et l'allemand.

Tout le monde sait que les langues font partie des connaissances que l'homme moderne doit acquérir. Mais l'autre langue ne doit pas obligatoirement être l'allemand, surtout quand la Suisse allemande choisit majoritairement l'anglais. D'autre part, pour beaucoup de gens, deux langues ce n'est pas assez. Ils ne doivent pas qu'être bilingues, mais plurilingues. Enfin, si la connaissance des langues est utile à tous, elle n'est pas indispensable à chacun. Et pour certains, elle est inaccessible, parce qu'ils ne sont pas doués pour ça. Conclusion: le bilinguisme obligatoire, ça peut être assez, trop ou trop peu.

De l'usage du patois

Voilà pour les personnes. Mais le terme de bilinguisme peut aussi qualifier un territoire. Là aussi une distinction s'impose. Pour Altermatt, le canton doit être bilingue sur l'ensemble de son territoire. Pour d'autres, cela veut dire que le canton de Fribourg a deux territoires linguistiques, l'un francophone, où la langue officielle est le français et l'autre germanophone, où la langue officielle est l'allemand. Ce point de vue est conforme à la Constitution et à la jurisprudence. L'autre ne l'est pas. Altermatt n'en dit rien car l'Etat de droit lui est aussi indifférent que l'exactitude des faits.

Grave lacune aussi que son silence sur les problèmes posés par l'usage alémanique du dialecte. Pourquoi les Alémaniques apprennent-ils plus facilement et plus volontiers le français que les francophones n'apprennent l'allemand ? La question n'est pas posée. Elle mérite pourtant de l'être et la réponse est évidente. Il y a deux raisons. La première, c'est l'antigermanisme issu de la guerre. Il a presque disparu. L'autre c'est l'usage du Schwyzertütsch. En apprenant le français à l'école, les Alémaniques apprennent une langue parlée par tous et partout. Alors que les petits francophones apprennent un Schriftdeutsch que personne ne parle. Pourquoi cette différence ? La question n'est ni posée ni traitée. Comment peut-on traiter « objectivement » du problème des langues à Fribourg sans citer l'article 171 du règlement d'exécution de la Loi scolaire du 9 juillet 1886, en vigueur jusqu'en 1985 : « L'usage du patois est sévèrement interdit dans les écoles ; la langue française et l'allemand (Schriftdeutsch) sont seuls admis dans l'enseignement. Les instituteurs veillent à ce que, en dehors de l'école et dans les conversations entre enfants, il en soit de même. » Cette disposition a été rigoureusement appliquée dans la partie francophone et hypocritement bafouée ailleurs par ceux-là même qui l'avaient promulguée. Avec les conséquences que l'on sait. Et la violation continue.

Et l'Etat de droit ?

Altermatt l'invoque à tort ou fait comme s'il n'existait pas. Ainsi, il parle de communes bilingues ou monolingues, de districts mixtes, de frontière des langues alors qu'aucun texte légal ne détermine l'appartenance linguistique des communes et ne fixe la frontière des langues. Il est surtout incapable de voir l'articulation entre la liberté d'établissement et la liberté d'expression d'une part, et les limites que le principe de territorialité fixe à ces libertés individuelles par l'usage imposé d'une langue officielle dans le domaine public. Ce refus de voir et cette incapacité à comprendre donnent toute la mesure de son incompétence. Quant à la germanisation, il la nie et n'y voit qu'un mythe. Or elle est confirmée dans les faits par l'augmentation de la proportion des locuteurs alémaniques dans les districts de la Sarine et du Lac. Elle l'est surtout chaque fois qu'un écolier du Vully, de Villars-sur-Glâne, ou de toute autre commune francophone, est scolarisé en allemand.

Le propagandiste

Si Altermatt joue ainsi à cache-cache avec les faits et avec le droit, c'est que son livre est un ouvrage de propagande. D'un bout à l'autre, on y entend le pas cadencé du petit soldat, l'empressement du louveteau à servir sa meute, le zèle du lévite qui, l'index négligemment dressé pour soutenir une tête plus pleine que bien faite, s'acharne à justifier les préceptes du Sanhédrin, le politiquement correct prêché d'une même voix par la DFAG (Groupe de travail des Alémaniques fribourgeois), les Freiburger Nachrichten, l'Institut du fédéralisme, le Club alémanique et le Conseil d'Etat couché devant tout ce beau monde comme un chien devant ses maîtres. Et dans le Ciel altermattien trône le bon Docteur Boschung à la barbe fleurie, apôtre du « droit au retour » des Alémaniques dans les terres perdues, envahies par les francophones avant de l'être par les Français en 1798. Tandis que dans son antre rossenois s'agite le diable en personne, moi.

Faisons la part du feu dans ce livre partisan. Au départ de 1959, Altermatt décrit le combat légitime de la DFAG pour faire reconnaître aux locuteurs alémaniques des droits égaux à ceux des francophones. Ce combat, elle le mène contre le régime conservateur à son déclin, incapable de se saisir des problèmes « terrestres » de la société fribourgeoise. Et elle le gagne. Bravo ! Cette lutte épique s'achève sur la bataille de l'article constitutionnel de 1990. Altermatt feint d'y voir une victoire de l'égalité revendiquée par la DFAG, mais contestée par personne. En fait c'est un revers cuisant pour la DFAG et le Conseil d'Etat, car, par une habile manœuvre de Belzébuth en personne, la Communauté romande (CRPF) a réussi à introduire dans l'article constitutionnel le principe de territorialité dont ni l'un ni l'autre ne voulait. Mais le peuple fribourgeois, si. Et à une majorité de 83% !

Qu'à cela ne tienne ! Le combat continue. Les petits soldats de la DFAG se regroupent et le Conseil d'Etat fait comme si rien ne s'était passé. Il choisit de violer ouvertement le nouvel article constitutionnel en proposant en 1999 une révision de la Loi scolaire qui vise à « bilinguiser » de force le canton par voie scolaire. Il obéit ainsi à la DFAG qui a « réorienté son activité vers la promotion du bilinguisme » (p. 176)

C'est encore raté, car le bilinguisme c'est comme le pinard; il n'y a que les gens saouls qui

veulent le déclarer obligatoire. Mauvais perdant, Altermatt s'étend longuement sur ce refus du suppositoire « bilinguistique » par le peuple fribourgeois, contre l'avis unanime de ses autorités et des partis politiques, louant les vaincus et maudissant les vainqueurs qu'il arrose de ses aigreurs.

Pensez donc ! Cinq ou six retraités, avec de bons arguments, ont vaincu une armée d'imbéciles qui s'apprêtaient à commettre une ineptie pédagogique et un crime contre l'identité culturelle de ce canton. Dur, dur à avaler. Mais notre zélate garde espoir. Loi de Fribourg, loi d'un jour. Et puis il y a la Constituante, le Tribunal fédéral et le Conseil d'Etat. Et surtout, l'indifférence de beaucoup de francophones à leur culture et à leur langue.

Inadmissible

Qu'on nous comprenne bien. On ne saurait reprocher à M. Altermatt de faire de la propagande pour une cause qu'il croit juste. Ce qui est inadmissible c'est la confusion des genres : travail universitaire et œuvre de propagande. C'est de considérer les arguments des adversaires comme relevant d'une hostilité ethnique, pour ne pas dire raciale, alors qu'ils sont la défense et l'illustration d'une différence culturelle qui veut s'affirmer. Enfin, ce qui est inadmissible c'est que l'Université couronne l'auteur d'un tel factum d'un titre académique et que le Conseil d'Etat décide, sans bases légales, d'en financer la parution. La première se discrédite. Le second nous escroque.

La Bénichon

Texte publié par Anne-Marie Yerly, de Treyvaux. Il figure à la fin du CD *La Bénichon*, enregistré par le Chœur Saint-André d'Onnens en 2009, à l'occasion de son centième anniversaire

<p>Ce nom de Bénichon nous vient du mot bénédiction. On la fêtait dans le tout vieux temps le jour de la dédicace de l'église de la paroisse. C'était souvent en automne ; les grands travaux étant terminés, foins et moissons étant récoltés et les troupeaux rentrés des montagnes.</p>	<p>Chi non dè Bènichon i no vin dou mo bènèdikchyon. La fithâvan din le to viyo tin, le dzoua de la dèdikache dou mohyi de la parotse. Irè chovin d'outon; kan lè grô travô iran fournê, kan fin è mèchon iran dedin è ke lè tropi iran rèpri di montanyè.</p>
<p>Il nous reste deux grandes Bénichons : celle de la plaine, le deuxième dimanche de septembre et celle, de la montagne, le deuxième dimanche d'octobre.</p>	<p>No chàbrè duvè grôchè Bènichon : ha de la pianna, la chèkonda demindze dè chaptanbre. Ha de la montanye, la chèkonda demindze d'oktôbre.</p>
<p>Plusieurs semaines avant ce grand jour, tout se préparait dans les maisons. Il était question de tout nettoyer à fond. Fenêtres, planchers, parois et rideaux, sans oublier la</p>	<p>Bin di chenannè dèvan chi gran dzoua, to ch'inkotyivè din lè méjon. Irè tyachon dè to poutyi adrè. Fenithrè, pyantyi, parê è redyô, chin oubyâ lè bounè j'éjè, to irè pachâ in rèyuva.</p>

<p>« bonne vaisselle », tout était passé en revue. Il fallait tout laver. Le balai passait devant, derrière, en haut, en bas. Même les planches du « creux à purin » étaient récurées, jusqu'à la « bonne maison » qui était aussi passée à l'eau bouillante. On réapprovisionnait le petit endroit de ces petits carrés de <i>Liberté</i> dont on se servait pour s'essuyer. Cela donnait un petit peu de lecture, le temps de se reposer un moment !</p>	<p>Fayi to lavâ. La remache pachâvé dèvan, dèrè, déchou, dèjo. Mimamin lè lan dou krà a lujé iran rèkourâ, tantyè a la « bouna méjon » k'irè achebin pachâye a l'ivouè kouèjinta. On rèinpyâvè le piti l'indrê dè hou piti byotson dè <i>Liberté</i> k'on inpyèyivè po chè panâ. Chin bayivè on piti bokon dè lèktura, le tin dè chè rèpojâ na vouêrba!</p>
<p>Ces belles Bénichons de jadis donnaient lieu à des rencontres mémorables et à des repas interminables. On avait des visites : les amis, la parenté ; pour ceux qui possédaient des montagnes, la tradition était d'inviter les armaillis qui avaient alpé pour eux l'été précédent.</p>	<p>Hou balè Bènichon d'on yâdzo bayivan yu a di rinkontrè mèmorâbyè è a di rèpé intèrminâbyo. L'avan di j'invelè : lè j'ami, la parintâ; hou ke j'avan di montanyè, irè dè tradihyon d'invitâ lè j'armayi ke l'avan poyi por là dè tsôtin.</p>
<p>On ne peut parler exactement de ce que les gens mangeaient. Pourtant, le jambon, la soupe aux choux, la « viande cuisinée » (ragoût de brebis surtout) sans oublier la crème et les meringues, puis le grand cortège de sucreries, faisaient partie des « obligations ».</p>	<p>On pou pâ dèvejâ djuchto adrê dè chin ke medjivan. Portan, la tsanbèta, la choupa i tsou, la tsê koujenâye (ragou dè faya chuto), chin oubyâ la hyà è lè meringè, pu le gran kortéje dè bonbenichè, fajan partya di « j'obligachyon. »</p>
<p>Les campagnes produisaient tout ! Toutes les régions ont leurs spécialités. Les poissons du lac, les fruits du verger, la richesse du « plantage » mais aussi les fleurs du jardin pour garnir la table. Pour la viande : les trésors de la borne (chambre à fumer de la cheminée), une jeune chèvre du printemps, un petit bouc bien nourri tout l'été ou bien une pauvre génisse qui avait déroché et qu'il avait fallu sacrifier. On tirait profit de tout, sans rien laisser perdre.</p>	<p>Lè kanpanyè bayivan to ! Totè lè kotsè l'an lou chpèchialitâ. Lè pèchon dou lé, la frete dou dzordi, la retsèthe dou kurtiyâdzo ma achebin lè botyè dou kurti po garni la trâbya. Po la tsè, lè trèjouâ de la bouârna, ouna dzouna tyivra dou furi, on bokelè bin nourê dè tsôtin ou bin le pouro modzon ke l'avi dèrotchi è ke l'avi fayu chakrifyâ. Terivan a profi dè to, chin rin léchi pèdre.</p>
<p>Broyard comme Gruérien, chacun vivait de ses récoltes, le tout était d'acheter le moins possible. Ils faisaient tout eux-mêmes : le beurre, le fromage, la farine, la cuchaule, la moutarde, le pain et en certains endroits, même le vin.</p>	<p>Broyâ kemin Gruvèrin, tsakon vèkechê dè chè prêjè, le to irè d'atsetâ le min pochubyo. Fajan to mimo : le buro, le fre, la farna, la kuchôla, la mothârda, le pan è chivin yô mimamin le vin...</p>
<p>L'épicier procurait quelques épices, un peu</p>	<p>Le boutekan prokurâvè kotyè j'èchpèchè, on</p>

<p>de sucre, le sel, le café... c'était presque tout !</p> <p>Beaucoup de travail pour les cuisinières, mais quelle joie de faire plaisir à tous.</p> <p>On dansait trois jours de suite. Le dimanche, le lundi, le mardi. Mais seulement l'après-midi. C'était aux jeunes gens d'organiser les danses, de monter le pont et de le fleurir. Les jeunes filles confectionnaient des roses de papier pour garnir les petits sapins qui étaient cloués autour du pont.</p> <p>On avait engagé des musiciens depuis longtemps.</p> <p>Chaque village avait ses propres coutumes. Chaque garçon devait choisir une « bonne-amie » pour les trois jours... ce qui donnait lieu parfois à quelques empoignades.</p> <p>Les belles coraules sur ce pont de bois ! Polka changée, valse sautées, scottish ! On tapait du talon sans soucis, en riant comme des fous. On chantait en même temps. Quelle belle fête ! Puis, père et mère n'étaient pas loin, en buvant un verre à une table du café, ils ne manquaient jamais d'avoir un œil sur leurs filles.</p> <p>Mais quand sonnait l'Angélus, il était question de rentrer chez soi. Ces rencontres étaient l'occasion pour « gracieux et gracieuses » de faire connaissance. Les garçons raccompagnaient les filles à la maison. Belle excuse pour braconner un bisou ou deux, pour le plaisir des deux. Les mariages se préparaient ainsi pour l'année suivante.</p> <p>La Bénichon était aussi le temps des mariages. Petite messe le lundi, de grand matin. Immédiatement après la messe, les nouveaux époux partaient en tour de noces pour quelques jours, mais on faisait un souper quand ils étaient de retour.</p>	<p>bokon dè chukro, la chô, le kâfé... l'è gayâ to!</p> <p>Prà dè travô po lè koujenêrè, ma tyin dzouyo dè fére pyéji a ti.</p> <p>I danhyiavan trè dzoua dè chuite. La demindze, le delon è le demâ. Ma, rintyè le dumidzoua. Irè i dzouno d'organijâ lè danthè, dè montâ le pon è dè le botyatâ. Lè fiyè fajan di roujè in papê po garni lè bochon k'iran inhyoulâ alintoua dou pon.</p> <p>L'avan akovintâ di menèthrê dza grantin dèvan.</p> <p>Tsatyè velâdzo l'avi chè kothemè. Tsatyè dzoùno dèvechê chè rèyi ouna mya po lè trè dzoua... l'a chovin bayi di tire-vunyè.</p> <p>Lè tyintè balè koralè, chu chi pon dè bou ! Polka tsandyia, valse a la kanbyâye, schottich ! I tapâvan dou talon chin pochyin, inrojolin kemin di fou. I tsantâvan in mimo tin. Tyinta bala fitha ! Pu chènia è dona iran pâ tan yin, in bêvechin kartèta a na trâbya dou kabarè, i mankâvan djêmé d'avê on yè chu lou fiyè.</p> <p>Ma ... kan chenâvan lè j'emâryè irè tyachon dè chè rapêrtchi intye-chè. Hou rinkontrè iran l'okajyon po grahyà è grahyàjè dè fére konyechanthe. Lè dzouno rintrâvan lè fiyè a la méjon. Bi l'akujon po brakounâ ouna dzouta ou duvè, po le pyéji di dou. Lè maryâdzo ch'inkotyivan dinche po l'an d'apri.</p> <p>La Bènichon irè achebin le tin dè maryâdzo. Pitita mècha le delon, dè grand matin. Dré du la mècha lè novi j'èpâ modâvan in toua dè nothè po kotyè dzoua, ma i fajan ouna marinda kan iran rèpri.</p>
--	---

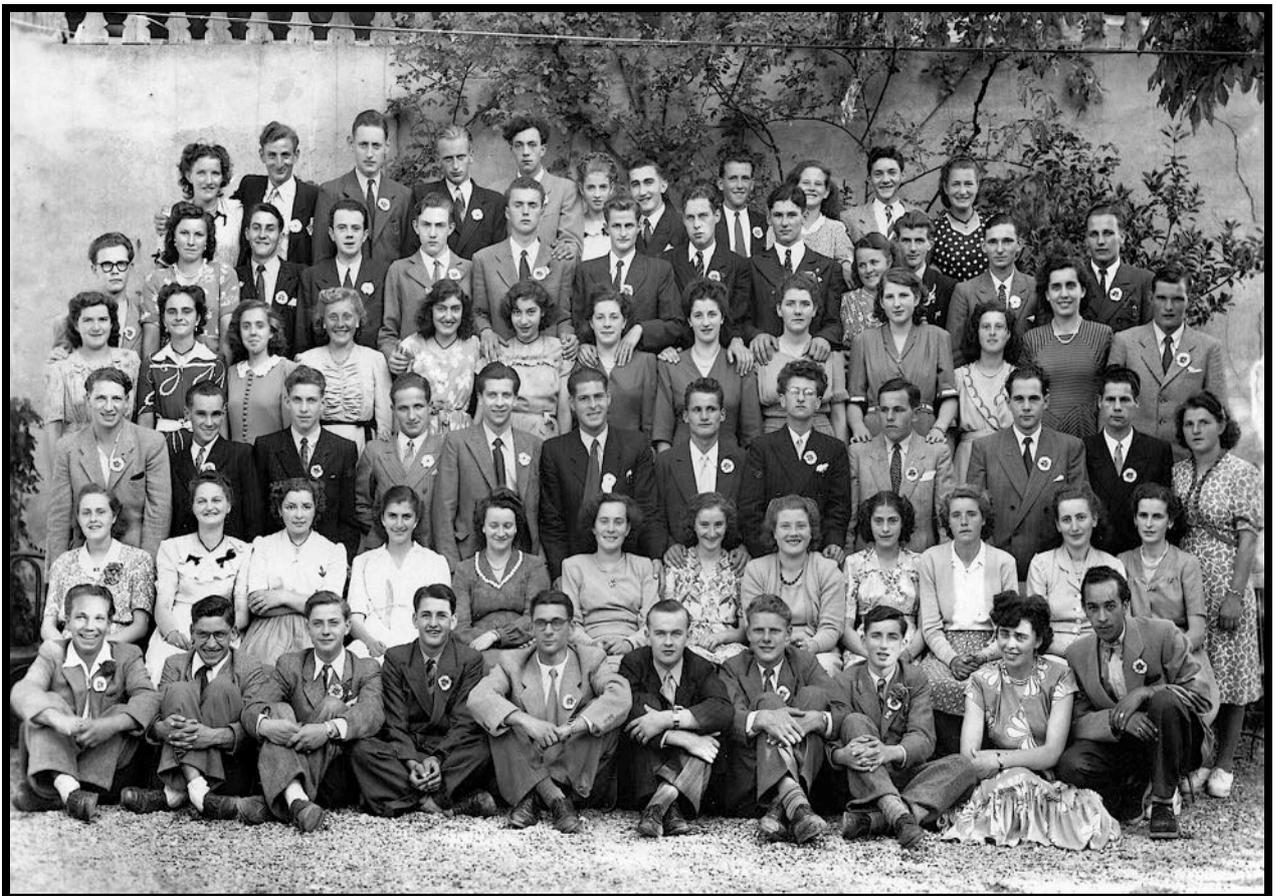
Monsieur le curé, le dimanche de la Bénichon, faisait un sermon particulier. Il recommandait aux gens de se bien tenir et de « faire comme il faut ». Pour les enfants, il était interdit de rôder aux alentours du pont de danse où se passaient de « mauvaises choses » qu'il disait !

Sur les ponts des granges, on avait préparé de « puissantes » grosses balançoires. Ces balançoires étaient faites d'une forte planche de trois mètres et de cinquante millimètres d'épaisseur. On clouait des lattons à chaque bout pour y fixer les chaînes. Les fillettes étaient assises au milieu en tenant les petits tout près d'elles. Les plus grands des garçons étaient debout aux chaînes pour lancer la balançoire.

Moncheu l'inkourâ, la demindze de la Bènichon, faji on pridzo partikulyè : I rèkemandâvè i dzin dè lou tinyi adrè è dè « fére kemin i fô ». Po lè j'infan, irè intèrdis dè rôdâ i j'alintoua dou pon dè danthè yô ché pachâvè di krouyè tsoujé, ke dejè !

Chu lè pon di grandzè, l'avan inkoty di pechintè grôchè brènè. Hou brènè iran fête d'on pechin lan dè trè mètre è dè thinkanta milimètre d'épéchyà. I hyoulâvan di laton i dou bè po fikchâ lè tsènè. Lè fiyètè iran achètâyè ou mitin in tinyin lè piti to pri dè là. Lè pye grô di bouèbo iran drè, y tsènè, por inbriyâ la brèna.

La jeunesse de bénichon d'Estavayer à la fin des années 1940



Mgr Eugène Dévaud et le chanoine Léon Barbey



Ces deux personnalités sont les seuls pédagogues fribourgeois du XX^e siècle connus et appréciés non seulement en Suisse, mais sur le plan international. Les deux ont fréquenté diverses universités européennes et ils ont obtenu un doctorat à l'Université de Fribourg. Les deux ont été titulaires de la chaire de pédagogie de l'Université de Fribourg. Les deux ont aussi enseigné à l'École normale dont ils ont été directeurs.

Le 20^e anniversaire de la mort de Mgr Dévaud inspire à l'abbé Barbey l'article suivant, qu'il publie dans le *Bulletin pédagogique* du 15 janvier 1962 :

Mgr Dévaud

Parce qu'il avait le sens de l'amitié, Mgr Dévaud avait le don de la conversation, vive, piquante et pétillante. Il racontait plaisamment l'anecdote et il était friand de celle des autres. Ce n'est donc pas lui manquer de respect que de tenter de le faire revivre à travers quelques anecdotes.

Celle-ci se situe en salle d'étude, à Hauterive, une fin d'après-midi de juin, entre cinq et sept. Un normalien avide d'air pur a quitté son pupitre pour installer sa chaise et « potasser son brevet » devant la fenêtre grande ouverte. Survient M. le directeur. Il aimait à faire un tour à cette heure-là dans la longue salle commune, « pour se rendre compte », pour s'imprégner de cette atmosphère de ruche laborieuse et silencieuse, parfois aussi pour libérer le surveillant, qu'il délogeait tout simplement en l'invitant à aller prendre l'air.

Il faut dire aussi qu'on le redoutait un peu pour ses brusques éclats, du genre qu'on appelle drôlement, dans notre langue des « tsimperlets ». Notre normalien donc se demande s'il ne va pas se faire admonester pour avoir déserté son poste. Et voici précisément que M. le directeur, après un coup d'œil rapide sur la salle d'étude, s'avance vers lui, de ce pas décidé, saccadé, trépidant qu'on lui connaissait. Il s'arrête, regarde le jeune homme plongé dans son livre, se penche vers lui et lui chuchote : « Vous avez bien fait, mais je vous aurais grondé si vous aviez quitté la fenêtre en me voyant entrer ! »

Il savait commander, exiger, punir quand il fallait, mais sans que cela altérât la profonde amitié qu'il vouait à ses jeunes disciples. Il se réjouissait qu'on le comprît. Il eût été affligé d'être pris pour un père-fouettard.

Sa plume était alerte, comme son pas. Plus que sa parole, dans certaines circonstances. Alors qu'en conversation, il évoluait comme un poisson dans l'eau, en chaire son verbe s'embarrassait parfois. L'éloquence professorale ni celle du prédicateur n'étaient ses genres littéraires préférés. Aussi, avec quel soin, quelle conscience préparait-il ses cours et ses sermons ! De ses cours universitaires, écrits sur cahiers et non sur feuilles détachées, il a

laissé des textes complets, de 1910 à 1941. Ce ne sont pas seulement des notes, des esquisses de plans : toutes les phrases en sont écrites, avec les points sur les i et la ponctuation. Quant aux sermons, il pensait que son devoir de prêtre était de ne pas s'en croire dispensé en raison de son activité didactique. Même après avoir quitté l'Ecole Normale, il se plaisait à venir faire l'homélie dominicale aux étudiants, dans cette maison qu'il aimait retrouver et « pour payer son dîner », comme il disait à M. le directeur Fragnière et à M. l'économiste Chavaillaz.

Il cultivait la correspondance. J'en ai bénéficié spécialement pendant l'année 1934-1935, au cours de laquelle sa générosité m'offrit les moyens de poursuivre des études pédagogiques à Louvain, à Paris et à Genève. Pendant ces mois où il craignait que l'exil ne me pesât, j'ai eu droit à une lettre par semaine au moins. Il me tenait au courant de la vie de nos amis communs, des créations de l'abbé Bovet, des avatars de la voiture de M. Fragnière, de ses espoirs de marier M. Müller ; il me traduisait les gazouillis de la première fille de M. et Mme Overney. Jamais je n'ai aussi bien connu les derniers potins de Fribourg. Pensait-il soudain qu'il me serait utile de « contacter » tel personnage, telle institution ? vite, il me lançait une carte, datée de la Saint Hygin ou des Saints Crépin et Crépinien. La convocation à l'examen oral de doctorat qu'il m'adressa comme doyen de la Faculté portait la mention de « saint Valentin, patron des amoureux ».

Il était fort peu question de lui-même dans ses épîtres. L'évocation de mes souvenirs tend à devenir trop personnelle, au contraire. Il faut pourtant que j'ajoute au moins un trait. Je n'étais qu'un collégien de V^e littéraire quand l'abbé Dévaud me fit suggérer par mon père d'envisager pour l'avenir, ou du moins de ne pas écarter a priori, l'éventualité d'une orientation pédagogique. C'était en 1922 ou 1923. La pédagogie, à cet âge, je ne savais pas ce que c'était, sinon pour avoir « fouiné » dans les bouquins paternels et les avoir rejetés avec un frisson dans le dos. N'empêche que cette intervention me frappa ; je reconnus une noble préoccupation chez ce prêtre en pleine force qui pensait déjà à la continuation de sa tâche. Un homme qui croit à ce qu'il fait : tel il m'apparut alors, et c'était un grand exemple.

Des années passèrent au terme desquelles je fis cette expérience que la pédagogie cessa de me paraître ennuyeuse à partir du moment où je la vis incarnée dans l'abbé Dévaud. La même expérience, des centaines sinon des milliers de gens l'ont faite comme moi. C'est sans doute le plus bel éloge qu'on puisse rêver pour un pédagogue.

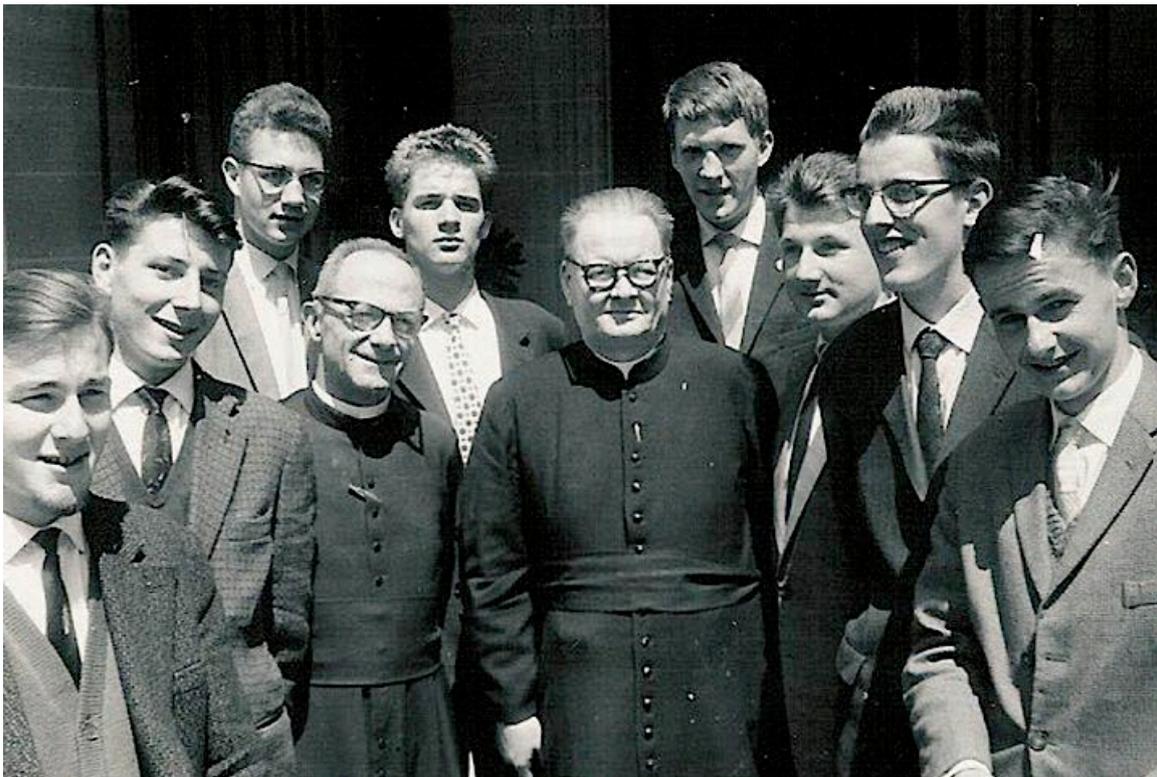
L'abbé Léon Barbey, brillant et méprisé

En septembre 1937, l'abbé Barbey publie dans le *Bulletin pédagogique* « *La Parabole du toit et des fondations* », où il affirme la priorité de l'école primaire sur l'Université. Article qui lui vaudra la vindicte du directeur de l'Instruction publique Joseph Piller. Un extrait de la « Parabole » écrite par l'abbé Barbey :

(...) Dans les colonnes du budget de l'Etat et des communes qui les paient, les maîtres sont des fonctionnaires salariés ; aux yeux de notre peuple, nous voulons qu'ils soient connus et appréciés intégralement pour ce qu'ils sont avant tout : des amis de nos familles, des bienfaiteurs de nos enfants qu'aucun traitement en argent ou en nature ne saurait

équitablement rétribuer. Il y a trente ans environ, notre canton a compris leur rôle et a vu la nécessité de relever le niveau de ses écoles populaires. Aujourd'hui, le vent souffle dans une autre direction, ce n'est plus tant l'école primaire qui est à la mode. On ne dédouble plus partout les classes de 60 et 70 élèves ; on supprime d'autres classes sans trop d'hésitation, et l'argent pour l'école est le premier qu'on économise. Nous devons travailler à faire comprendre aux autorités locales de bien réfléchir avant de solliciter des simplifications de cette sorte. Nous demandons à la Direction de l'Instruction publique de n'y pas céder trop aisément. Evitons d'embellir le toit en laissant se désagréger les fondations. En temps de crise, le ménage ne commence pas par économiser sur le pain et le lait, mais plutôt sur le dessert et les cigarettes. Dans notre peuple, la majorité ne goûtera jamais au dessert universitaire, mais tous ont besoin du pain et du lait de l'école primaire. (...)

Cet article déplâit souverainement à Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique. Le 25 septembre 1937, l'abbé Barbey, professeur à l'Ecole normale d'Hauterive et en charge d'importantes fonctions pédagogiques dans le canton de Fribourg, est mis en congé par le Conseil d'Etat ! Le directeur de l'Instruction publique Joseph Piller revient en partie sur sa décision - l'abbé Barbey pourra rester provisoirement à Hauterive - à condition qu'il fasse une mise au point dans le *Bulletin pédagogique*. Ce qu'il fait, certainement à contrecœur... Mais sa démission de la présidence de la Société fribourgeoise d'éducation et de sa fonction de rédacteur du *Bulletin pédagogique* est annoncée dans le *Bulletin* du 15 octobre 1937.



La classe 1964 de l'Ecole normale avec, au centre, l'abbé Léon Barbey, directeur administratif et pédagogique de 1963 à 1965. L'autre prêtre est l'abbé Joseph Gachet, directeur de 1955 à 1963.

Les étudiants sont, de gauche à droite, Georges Maillard, Charly Morand, Frédéric Oberson, Raphaël Chollet, Nicolas Ayer, Bernard Jaquier, Roland Goumaz, Jean-Marie Gachet.

L'abbé Barbey est nommé directeur du Technicum en 1939, puis aumônier du pensionnat d'Orsonnens en 1944. Des voies de garage, une mise à l'écart déguisée... En 1947, il est appelé à une fonction digne de son envergure intellectuelle : il devient professeur aux Facultés catholiques de Lyon. Plus tard, José Python, directeur de l'Instruction publique, souhaitera son retour à Fribourg. Le pédagogue exilé acceptera cette proposition en 1957. De 1958 à 1965, il assume la direction de l'Ecole normale : direction des études, puis direction générale avec l'administration. De 1965 à 1975, il est titulaire de la chaire de pédagogie de l'Université. Né en 1905, il prend sa retraite à 70 ans. Il est décédé le 4 juin 1992.

Lors de ses funérailles à la cathédrale de Fribourg, Mgr Mamie, évêque du diocèse, a dit : « On n'a pas voulu reconnaître toujours ses exceptionnelles qualités sacerdotales, scientifiques et pédagogiques. Il en a profondément souffert. Mais il a su retrouver une sérénité qui demeure un exemple pour beaucoup et pour moi. »

L'article nécrologique de *La Liberté* du 27/28 juin 1992 rapporte aussi un propos de l'abbé Barbey qui signale l'importance que peut revêtir un encouragement : une parole dite au bon moment, sur le ton qu'il faut, a un effet qui peut être immense.

Chu le ban dèvan la méjon

C'est le titre d'une série d'articles qu'a écrits l'abbé François-Xavier Brodard dans « La Liberté ».

Article concernant la maladie, 11/12 juin 1966.

La science médicale a fait, depuis autrefois, de très gros progrès. Que de gens sont morts jadis de « maladie de langueur » expression ambiguë, qui recouvrait toute une gamme de maladies différentes, actuellement soigneusement étiquetées, allant sans doute de la tuberculose à la leucémie, en passant par l'albumine, le diabète et l'emphysème pulmonaire. Mais comme je ne suis pas médecin, je me tais, craignant de proférer quelque incongruité moliéresque en fait de médecine.

Mon arrière-grand-père maternel est mort comme pas mal de ses frères et parents, du *mahyè*, du *miséréré*, de la péritonite, si vous préférez.

Mon grand-père paternel, lui, est mort d'*on chkire*, autrement dit du cancer de l'œsophage.

On mourait beaucoup de la pneumonie, que certains appelaient *la pulmonie* - du nom latin « pulmo », poumon -, d'autres de la pleurésie, *la pûrisi*. D'autres encore étaient poitrinaires, ce qui s'appelle actuellement tuberculeux.

On ne mourait pas d'une hernie, *na rontire* - un hernie, comme disent les Broyards - on l'opérait sans endormir. J'ai eu un oncle qui s'est rendu à pied à Planfayon pour cette opération, vers 1870. Sur la « table d'opération », il a continué à fumer sa pipe. Ma grand-

mère paternelle a été opérée de la même infirmité... sur la table de la cuisine à son domicile. Oh ! on était blindé contre la douleur en ce temps-là.

Il y avait et il y a encore le rhumatisme, *le rematisse*, ou *romatichè*, comme disent les vieux. Pas gai ! Et les maux de dents, les névralgies, *lè névraji*, les fluxions, *le viyolè* ! Les furoncles, *lè-j'invê*, le cancer, le *chancre*. J'ai connu, dans mon jeune âge, un homme mort *dou chancre di foumyâ*, du cancer des fumeurs, un seul. Pourtant, que de fumeurs de pipe j'ai connus ! Surtout en ce temps-là, où la cigarette était rare. Après tout, comme dit le proverbe *fô bin mûri d'ôtchye*, il faut bien mourir de quelque chose.

Et concernant l'argent en octobre 1965

Le métal argent s'appelle en patois *l'èrdzin* ; argenté se dit *ardzintâ*. Mais l'argent monnaie s'appelle plutôt *la mounêya*. On dira *chu pâ bin inmounèyi ora*, je n'ai guère d'argent actuellement.

Avi de la mounêya signifie avoir beaucoup d'argent, être riche d'argent. Etre riche de possessions immobilières se dit *avi dou bin*, avoir du bien, (tout comme un domaine se dit *on bin*).

Les noms du système monétaire actuel ont été calqués sur le français : *la santime*, ou *la chantima* (moins utilisé), *le fran*. Mais on dit *na santime dè thin*, *dè dyi*, *dè vin*, *dè ouna*, *dè duvè*. On dit en revanche *thincanta santime*, *on fran*, *doû fran*. Mais la pièce de 5 fr. se dit *na pithe*. On a retenu longtemps l'habitude de compter en pièces de cent sous. On payait autrefois une vache *tan dè pithe*, *tant de pièces*.

Le sou se dit *le chou*, qui signifie non pas 5 ct., mais a une valeur symbolique : *l'é pâ le chou*, je n'ai pas le sou. On dit aussi *pâ on rodzo*, pas un « rouge » c'est-à-dire pas la moindre pièce de monnaie.

Les pièces de 1 et 2 ct s'appellent aussi *lè santime rochètè*, les « centimes rouges ».

On *rochè*, c'est un napoléon, ainsi appelé à cause de Napoléon III qui fit frapper de nombreuses pièces d'or à son effigie et non pas de Napoléon I, qui en dépensa beaucoup en guerres mais n'en fit guère frapper. On appelle *napoléon dè dji*, *dè vin fran* toute pièce d'or de cette valeur, sans souci de son effigie. La « Vreni » suisse est un « napoléon » tout aussi bien que les autres images royales ornant ces pièces rares aujourd'hui.

L'expression *on lu d'ouâ*, un louis d'or, n'est plus guère comprise aujourd'hui. On la trouve pourtant dans le proverbe : *Lé lu d'ouâ lè maryon lè cu touâ*, les louis dor marient les culs tordus. Quand quelqu'un - et surtout quelqu'une - a beaucoup d'argent, elle trouve preneur, fût-elle fort mal bâtie.

On a gardé aussi les anciens noms des pièces d'argent ou plutôt de monnaies d'autrefois, surtout le kreutzer. De quelqu'un qui est riche on dit *l'a di kurtse*, ou *l'a de la mounêya*, indifféremment. On dit aussi : *l'arè pâ on kurtse dè mè*, il n'aura pas un sou de moi. Le mot

kurtse a été utilisé également pour désigner les plaques de bouse qui « décorent » tout spécialement la culotte des vaches mal ou rarement étrillées.

Donner à quelqu'un des espèces sonnantes c'est *li bayi di-j'êrpyônè*. J'ignore à quoi se rattache ce mot dont bien des gens ne connaissent pas le sens. Si vous voulez parler, à mots couverts, d'argent, devant les gens, voilà un mot qui vous rendra service. On dit aussi de la *gréche dè pàdzo*, de la graisse de pouce, ou en frottant le pouce contre l'index, *dé choche*, de ceci. Le pauvre diable qui n'a rien *n'a nè chou nè mâye* ni sou ni maille. La maille était une pièce de menue monnaie. Ce mot est le même que médaille.

De quelqu'un qui n'a guère bonne réputation on dit *vô pâ on grô l'êrdzin*, il ne vaut pas un gros argent. Mais au contraire, si quelqu'un ou quelque chose est excellent sous tous les rapports, on dira *vô chon pèjan d'ouâ*, vaut son pesant d'or. Cela se dit plutôt pour les choses que pour les gens.

Mon oncle Alfred disait : *po vinyi rapidamin retso, fudri atsetâ lè dzin le pri ke vâyon è lè vindre le pri ke ch'èchtimon*, pour s'enrichir rapidement, il faudrait acheter les gens au prix qu'ils valent et les revendre au prix qu'ils s'estiment.

La bourse se dit soit *la bocha*, surtout s'il s'agit de la caisse d'une société ou d'une commune : *le boché* c'est le caissier de la société, de la commune. Mais le porte-monnaie c'est plutôt *la bochèta*, la « bourse ».

Manger sa fortune c'est *medji chon ardzin, cha fortèna, medji chon chin-crèpin*. Faire faillite c'est *fère dichkuchyon, pâ fère chè-j'afère*. Avoir de l'argent prêté à des particuliers c'est *avi di-j'obedji*.

Gonzague de Reynold et les conjurés du Capitole

Cet article de Denis Clerc, dans « La Liberté » du 22 janvier 1998 complète ce qui a déjà paru dans mes « Episodes » au sujet du châtelain de Cressier, notamment dans « Episodes de la vie fribourgeoises III ».

Qui fut Gonzague de Reynold ? Vénéré dans les hautes sphères, il avait moins bonne réputation chez les collégiens des années 50. On disait alors de lui qu'il aurait été le gauleiter du canton de Fribourg si l'Allemagne avait gagné la guerre. Que se cachait-il derrière le silence gêné et le crédit tacite qui entouraient le grand homme ? Après quarante ans, le mystère vient d'être levé par Aram Mattioli dans sa thèse sur *L'idéologue d'une Suisse autoritaire*.

La carrière de Reynold est celle d'un jeune homme doué : études classiques, doctorat ès lettres en Sorbonne, enseignement aux Universités de Genève, Berne et Fribourg. Pas de quoi entrer dans l'Histoire ! Et surtout pas dans l'histoire littéraire : il a écrit des dizaines de livres que personne ne lit plus. Car si son activité fut littéraire, son combat fut politique. Exclusivement politique.

Il avait hérité au berceau d'une vision du monde qui ne changera pas au cours des nonante ans de sa vie. La société idéale était pour lui celle où un souverain catholique règne sans partage sur un monde de paysans ignorants et travailleurs et de soldats vigoureux et dociles. Cette société heureuse, ses ancêtres en avaient été les artisans quand ils recrutaient les paysans désœuvrés de l'Helvétie pour en faire la chair à canons du roi de France. Mais à ses yeux, cette ère bénie avait pris fin avec la Révolution française. Le diable était alors entré dans l'histoire politique avec la démocratie et les droits de l'homme, et dans l'économie avec l'industrialisation. Son activité de professeur et d'écrivain fut donc orientée vers ce but unique : renverser la démocratie et établir en Suisse un régime autoritaire ayant à sa tête un Landammann. A Fribourg, c'était déjà fait avec Georges Python. Mais Fribourg ne lui suffisait pas ; il voulait la Suisse.

Pas étonnant qu'il accueillit tous les malheurs du vingtième siècle avec des cris de joie, comme autant de signes d'échec de la démocratie et de promesses d'un « ordre nouveau » : les guerres de 14 et de 39, Mussolini, Hitler et surtout Salazar, son chouchou, célibataire, catholique et professeur devenu dictateur d'un peuple enfermé dans l'ignorance et la misère. Son modèle, en somme. Car l'homme ne rêvait pas, il aspirait. En 1940, avec la victoire de l'Allemagne, la défaite de la France et l'arrivée de Pétain, Reynold crut que son heure avait sonné, non pas de se faire élire selon un système honni, mais de se faire porter à la tête du pays par la vague brune qui submergeait l'Europe. Il pouvait compter sur de puissants relais au sommet de l'Etat (Guisan, Pilet-Golaz, Etter) et sur une camarilla fribourgeoise emmenée par les conseillers d'Etat Piller et Quartenoud. L'occasion choisie fut la fête de la Société des étudiants suisses à Fribourg, le 20 juillet 1940. Il fit au cinéma Capitole un discours enflammé et soigneusement applaudi. Comme cela ne suffisait pas, il fit représenter, avec le soutien de ses amis, son jeu scénique *La Cité sur la montagne* dans de nombreuses villes du pays.



Château de Cressier-sur-Morat (Swisscastles)

Cette apologie ouverte de « l'ordre nouveau » fut le hurlement de trop du loup qui voulait s'emparer de la bergerie. La presse alémanique réagit. La manœuvre échoua. Le réflexe

démocratique avait joué. Gonzague de Reynold entrerait pour trente ans dans un purgatoire dont personne ne s'avisa de le ressortir. Il mourut en 1970 et fut enterré modestement dans son village sans que la population s'en émût et que les autorités se manifestassent outre mesure.

Contraste. Un an plus tard, le Conseil d'Etat décidait de faire des funérailles officielles à un simple enfant de la Basse, mort dans une course automobile. Et au début de l'année suivante, deux conseillers d'Etat socialistes fraîchement élus joignaient leurs voix à celles de leurs collègues pour approuver le paiement des sept briques de la facture. La roue de l'histoire avait bel et bien tourné. Adieu Gonzague. Salut Jo.

L'ancien conseiller fédéral Jean-Marie Musy

Jean-Pierre Dorand, dans « La politique fribourgeoise au 20^e siècle » dresse un portrait peu glorieux de Jean-Marie Musy. Il avait pourtant son portrait dans nos écoles, comme Georges Python et Nicolas de Flüe...



Jean-Marie Musy est un homme d'action. Il s'est lui-même écarté du Conseil fédéral après avoir posé à ses collègues un ultimatum politico-financier qui est refusé. Musy, sorti par la petite porte, espère revenir par la fenêtre grâce à l'initiative sur la révision totale de la Constitution (1935). Nouvel échec.

Il est élu au Conseil national (1935-1939) mais son audience y est très limitée. Il s'illustre par ses attaques anticommunistes, fondant en 1936 l'Action nationale suisse contre le communisme. Les Suisses commencent à trouver qu'il exagère au moment où la peste brune nazie s'étend à Vienne (1938), puis à Prague (1939). Certains

de ses collaborateurs passent au nazisme ce qui déconsidère Musy et son mouvement.

La défaite de la France redonne des ailes à l'ambition de Musy. Il déclare devant l'Association des commerçants et des industriels fribourgeois en août 1940 qu'il faut une « démocratie disciplinée » et une « conduite par un gouvernement qui gouverne réellement sans être entravé dans son action par de funestes coutumes parlementaires ».

Musy est très actif en Suisse : il est proche du Mouvement National Suisse et rachète *La Jeune Suisse*. Il multiplie les contacts à l'étranger. Il demande à être reçu par Himmler, chef de la SS, et Schacht, ancien ministre des finances, ce qui est fait en septembre 1940. Il voit

souvent des diplomates allemands à Berne et il agit dans les coulisses à Vichy. Musy passe de plus en plus pour un opportuniste qui s'aligne sur Berlin.

Un épisode fait pâlir l'étoile de Musy auprès des conservateurs. Après l'élection tacite de Joseph Ackermann au Conseil d'Etat (1941), les conservateurs gruériens lui font une réception plutôt intime : 40 participants. Le juge cantonal Ruffieux a rédigé un compte rendu du discours de Musy du 7 mai 1941. Il y affirme que : « l'Angleterre est perdue. Elle est ruinée. Roosevelt et les Américains devraient se préoccuper de ménager la paix plutôt que de songer à la guerre ». Musy critique le général Guisan : « C'est un homme respectable, mais son œuvre... n'est pas ce qui résoudra le problème qui se pose actuellement ». Musy montre l'importance de l'économie dans la guerre et il en conclut que le Reich n'a pas besoin d'envahir la Suisse : il peut l'étrangler par un blocus. Musy dit être réaliste : « Un monde nouveau s'établit. Il y a des formules surannées ». Musy fait part de son admiration pour l'œuvre du Reich, ses réalisations sociales, économiques et financières. Il affirme que la Suisse n'est pas éternelle : « Elle a commencé. Elle peut finir. Si elle doit finir, ce sera tout naturellement par son retour à son point de départ », sous-entendu au sein du Reich.

Musy recueille quelques applaudissements dus à la déférence mais surtout des marques très nettes de désapprobation. Le conseiller d'Etat Ackermann réfute les propos de Musy qu'il assimile à du défaitisme et l'accuse : « Vous étiez notre porte-drapeau. Vous êtes encore un porte-drapeau. Mais vous ne portez plus le même drapeau ». Selon le juge Ruffieux, les participants ont parlé ensuite de l'intervention de Musy : « Ce discours est apparu à plusieurs avec l'allure et le ton d'un discours de propagande nazie ». D'autres affirment : « Musy ne pense plus comme un Suisse... Il est déjà occupé... C'est un homme qu'il faut suivre et surveiller... On ne doit plus le laisser parler chez nous en public ». Musy est en fait déjà surveillé : un agent dans la salle note ses propos.

Musy qui a multiplié les voyages entre Berlin, Vichy et Paris est trop fin connaisseur des réalités politiques internationales pour ne pas voir que les Alliés vont l'emporter. Il voit venir l'épuration des nazis et de leurs partisans et il doit se refaire une virginité. Musy profite de ses contacts en 1944-1945 pour aborder la question de la libération de juifs menacés de mort.

Il ne s'est aucunement préoccupé du sort des juifs de 1933 à 1943. Il rencontre des hauts dirigeants nazis conscients que la guerre est perdue. Il s'agit notamment d'Himmler, de Goering et de Schellenberg. Musy voit souvent Himmler, le réalisateur de « la solution finale », en qui il voit un interlocuteur agréable et à l'attitude bienveillante. Musy et Himmler se servent de la libération de juifs, bientôt interdite par Hitler, dans le même but : obtenir une publicité favorable auprès des Anglo-américains et préparer une paix séparée à l'Ouest. Les négociations prévoient la libération de juifs contre des tracteurs, des machines et des camions, ce que les États-Unis refusent. On se rabat alors sur une compensation en argent et en médicaments. Certains Américains se méfient de Musy. Selon le haut fonctionnaire McClelland, l'opinion générale est qu'il est le Quisling¹ potentiel de la Suisse. Un seul échange a lieu : 1200 prisonniers juifs contre 5 000 000 de francs suisses. Les Occidentaux n'entrent pas en matière pour un arrangement politique avec les nazis.

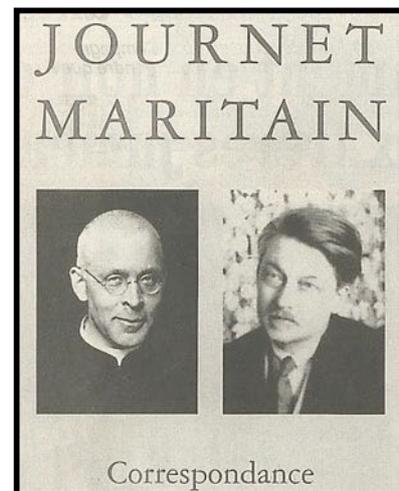
¹Quisling un homme d'État norvégien, né le 18 juillet 1887 et mort le 24 octobre 1945. Il est essentiellement connu pour avoir été le principal artisan de la collaboration avec l'occupant nazi pendant la Seconde Guerre mondiale. Son nom est passé dans le langage courant en Norvège et dans le monde anglophone comme synonyme de « traître ».

Au menu, il y avait Franco ou Staline

C'est le titre d'un article de Patrice Favre dans « La Liberté » du 11/12 octobre 1997. Un aspect de l'abondante correspondance entre Charles Journet et Jacques Maritain y est évoqué. Pas à la gloire de la droite !

La correspondance Journet-Maritain - à part ses aspects scientifiques, philosophiques, théologiques et apologétiques - plonge le lecteur dans les années « brunes » caractérisées par la montée des fascismes en Allemagne et en Italie. Ce sont des années où Maritain écrit des œuvres majeures - *Distinguer pour unir* paraît en 1932, *Humanisme intégral* en 1936 - alors que Journet travaille à son traité sur l'Eglise. Maritain (1882-1973) est un scientifique, philosophe, écrivain dont l'influence a été mondiale, notamment dans le domaine de la démocratie chrétienne. Le futur cardinal Charles Journet (1891-1975) – théologien thomiste - professeur au Grand Séminaire de Fribourg a figuré parmi ses amis les plus proches.

Ce long échange de lettres donne des indications précieuses sur le travail des deux correspondants. On y apprécie notamment les nombreuses anecdotes qui émaillent ces pages : les ennuis de Journet avec sa revue *Nova et Vetera* – « ce milieu catholique de Fribourg est bien lourd ! », dit-il un jour - la présence de nombreux amis juifs ou protestants convertis, qui peinent à trouver de quoi vivre, l'ambiance particulière de l'Eglise à l'époque, avec tout un système de mise à l'Index, de délation et de suspicion qui pèse très lourd. Maritain publie un article dans la même revue que Gide : il est convoqué par le nonce à Paris, un ami qui le met en garde contre le scandale provoqué par cette proximité « avec Gide et ses péchés » !



Une affection sans égale

Ces combats, et leurs effets psychologiques, montrent aussi l'étonnante qualité d'affection qui unit Journet avec la famille Maritain : Jacques, sa femme Raïssa et la sœur de celle-ci, Véra. En 1935, informé secrètement par Véra de la dépression que traverse Maritain, Journet lâche tout et se précipite à Meudon, ville proche de Paris où sont domiciliés les Maritain. La philosophie nourrissant mal son homme, Journet se débrouille pour prêter des sommes importantes aux Maritain, avec une délicatesse inouïe.

Cette amitié sera un atout décisif dans le drame qui se joue dès 1936. En février, la gauche républicaine arrive au pouvoir en Espagne. En juillet, le général Franco prend la tête de la

rébellion nationaliste. La guerre civile commence, elle a tout de suite une portée européenne : Mussolini et Hitler épaulent les nationalistes, Staline soutient les républicains. Les violentes attaques contre le clergé font que l'Eglise catholique choisira rapidement son camp : le 1^{er} juillet 1937 paraît une lettre signée par 52 évêques, qui reconnaissent « le caractère légitime et sacré » de la croisade menée par Franco. Un des seuls non-signataires, le cardinal de Tarragone, doit s'exiler, il mourra d'ailleurs, à la chartreuse de la Valsainte, où l'abbé Journet a ses entrées.

Pour Journet, justement, comme pour Maritain, le temps se met à l'orage. Maritain surtout ne cache pas son opposition aux évêques espagnols, il préface le livre d'un ami espagnol en disant : « C'est un sacrilège horrible de massacrer les prêtres - fussent-ils fascistes, ce sont des ministres du Christ ; et c'est un autre sacrilège, horrible aussi, de massacrer les pauvres, fussent-ils marxistes, c'est le peuple du Christ. »

Confessés et fusillés



Côte à côte, le généralissimo Franco et un évêque font le salut fasciste: une image qui faisait mal à Maritain comme à Journet.

Scandale en Espagne, scandale à Rome. Le dominicain Garrigou-Lagrange, bien introduit dans les milieux romains, multiplie les mises en garde : « On m'a prié en haut lieu de vous dire de ne pas incliner à gauche, comme vous en donnez l'impression », dit-il à Maritain en juillet 1936. Journet n'est pas mieux loti. Gonzague de Reynold s'en prend, à l'Université, à « ces catholiques de gauche qui en France ont perdu tout sens des réalités politiques ». Avec son évêque, Mgr Besson, les relations se tendent.

Les deux amis vivent une « torture », comme dira Maritain fin 1936, mais ils tiennent bon : on ne peut pas bénir Franco au nom du « moindre mal », même s'il permet aux prisonniers de se confesser avant d'être fusillés. Entre la dictature de droite et le communisme, ils défendent l'idée d'un « tiers parti » - Journet en février 1936 - et surtout d'une « politique chrétienne » décidée à

agir en toutes circonstances.

Ce choix est difficile, et les lettres de ces années disent leurs incertitudes et leur souffrance suite aux attaques dont ils sont l'objet. « Peine profonde et humiliation... c'est une espèce d'écoeurement général qui s'empare de moi, et me brise, Je voudrais qu'ils me tuent tout de suite, en silence, puisqu'ils ne veulent plus de moi », dit une fois Maritain.

Lettres émouvantes par leur franchise, par leur profondeur : Journet et Maritain vivent ces événements comme une mise à l'épreuve de leur foi et de l'Eglise, une « passion » au sens chrétien du terme, dans laquelle se joue le sort de leur époque.

Une pensée solide

Ces deux thomistes peuvent compter sur une pensée solide, qui leur permettra de voir beaucoup plus clair que de nombreux intellectuels, ils s'appuient aussi sur cette amitié indéfectible qui leur permet de garder le moral quand tout va mal. Lues aujourd'hui, ces lettres intéressent évidemment historiens, et théologiens, mais aussi tous ceux qui essaient, à leur tour, de trouver leur chemin dans les brumes du quotidien. *Patrice Favre*

Du champ de bataille à l'université

Dans cet article de « La Liberté » du 20 novembre 2017, Marc-Roland Zœllig rappelle que des soldats polonais ont étudié à Fribourg de 1942 à 1946. Ils étaient hébergés à la rue de Morat, au Foyer Saint-Louis

« Soutien majeur à la sauvegarde du patrimoine intellectuel polonais, Fribourg abrita, durant la Seconde Guerre mondiale, un camp universitaire pour les militaires internés appelés à participer à la reconstruction de leur nation. Ils séjournèrent au Foyer Saint-Louis de 1942 à 1946. » Ces mots, et leur traduction polonaise, figurent sur une plaque commémorative inaugurée le 18 novembre, au siège de l'actuelle Fondation Saint-Louis, par les autorités de la ville et du canton de Fribourg en présence de l'ambassadeur de Pologne Jakub Kumoch.



Cet hommage, dont le financement a été assuré par la Fondation Archivum Helveto-Polonicum (lire ci-dessous), ravive un épisode méconnu de l'histoire suisse et fribourgeoise, comme l'a rappelé le syndic de Fribourg Thierry Steiert. A la mi-juin 1940, le 45^e corps d'armée français et sa division de chasseurs à pied polonais se sont retrouvés acculés à la frontière franco-suisse, à Goumois, par l'offensive de la Wehrmacht. En quelques jours, 30 000 soldats français et 13 000 polonais ont alors trouvé refuge en Suisse.

Des bras pour la Suisse

Si les Français ont été rapatriés par le gouvernement de Vichy en 1941, les Polonais sont, eux, restés jusqu'à la fin de la guerre. Après avoir connu les conditions spartiates du camp de Büren an der Aare (BE), ils ont été répartis ensuite dans des centaines de camps plus petits disséminés à travers le pays. Beaucoup de ces internés, qui travaillaient dans les mines du Pas-de-Calais avant de prendre l'uniforme, ont contribué à bâtir la Suisse.

On leur doit notamment la construction de 280 kilomètres de routes et de chemins, de 60 ponts, ou encore le défrichement de 725 hectares de terres, a rappelé samedi le président du Conseil d'Etat fribourgeois Maurice Ropraz. Ils ont effectué au total plus de 7 millions de jours de travail dans 700 localités helvétiques. Dans le canton de Fribourg, des plaques commémoratives apposées à Lessoc et Marsens rappellent leurs accomplissements.

Une partie de ces soldats exilés appartenait à l'élite intellectuelle polonaise. Ces académiciens en uniforme ont été affectés, par les autorités suisses, à des « camps universitaires » dont l'un a été établi d'abord à Grangeneuve et Hauterive, puis à Fribourg au Foyer Saint-Louis dès 1942. Environ 240 jeunes officiers et sous-officiers de l'armée polonaise ont ainsi pu suivre les enseignements de l'Université de Fribourg, y décrochant 300 diplômes, 70 doctorats et deux habilitations.

Certains ont accompli ensuite de brillantes carrières académiques, à l'image du musicologue Zygmunt Estreicher. Né en 1920 à Fribourg de parents polonais - son père était professeur de chimie au sein d'une Faculté des sciences dont la création, en 1895, doit beaucoup au physicien polonais Joseph Kowalski - il était rentré étudier dans son pays d'origine juste à temps pour être mobilisé... avant de retrouver les bords de la Sarine en tant qu'interné.

« La Pologne n'oublie pas »

Après la guerre, la plupart des soldats polonais en exil ont quitté la Suisse. Environ un millier d'entre eux sont restés. Les autres ont gagné les Etats-Unis, la Belgique, ou d'autres nations du monde dit « libre ». Seule une minorité, 2000 personnes environ, est rentrée dans une Pologne devenue communiste.

Mais le rôle des élites formées à Fribourg a été important, comme l'a rappelé samedi l'ambassadeur Jakub Kumoch. « En 1945, la Pologne ne comptait plus que 22 millions d'habitants », a-t-il rappelé. Une infrastructure détruite, une économie à terre, des élites intellectuelles systématiquement décimées tant par les nazis que par les soviétiques... « Il fallait des spécialistes pour œuvrer à la reconstruction. Chaque étudiant valait de l'or », a affirmé Jakub Kumoch.

Dans ce contexte, l'apport de la Suisse et de Fribourg, qui s'est profilée de longue date comme une sorte de « capitale helvétique de la Pologne », a été déterminant dans la constitution d'une nouvelle élite nationale. « La Pologne n'oublie pas », a conclu l'ambassadeur.

Les archives de la fondation : un morceau de Pologne à Fribourg

Créée il y a 20 ans, la Fondation Archivum Helveto-Polonicum (AHP) a réuni à ce jour près d'un million de documents, lettres, photographies, livres..., retraçant les relations unissant la Pologne et la Suisse. Ce fonds prodigieux n'aurait jamais vu le jour sans le travail inlassable de l'archiviste Jacek Sygnarski, véritable mémoire vivante des Polonais de Fribourg. Proche du syndicat Solidarnosc, établi en Suisse depuis 1981, il a également constitué la plus grande collection d'Europe de publications clandestines réalisées sous le régime communiste polonais. Depuis une dizaine d'années, la Fondation AHP possède un centre de recherche en ville de Fribourg. Les autorités polonaises y dépêchent régulièrement des archives afin d'aider Jacek Sygnarski dans son travail d'inventaire titanesque. Plus de 180 000 documents ont été scannés. Un musée consacré à la mémoire des internés polonais de la Seconde Guerre mondiale est également installé dans les locaux de l'AHP, qui accueillent en outre des expositions temporaires. Les archives réunies par Jacek Sygnarski comportent notamment plusieurs milliers de photographies documentant le quotidien des internés du camp universitaire de Fribourg. www.fondationahp.ch

Jean Ammann en contradiction avec Pierre-Pascal Rossi...

Cet extrait - corsé comme tout écrit de Jean Ammann ! - est tiré d'un article de « La Liberté » du 5/6 décembre 1998 consacré à une émission de Pierre-Pascal Rossi « Passe-moi les jumelles ». Depuis lors, Pierre-Pascal Rossi - journaliste renommé dont la vie a connu des périodes difficiles - est décédé en 2016 à Neuchâtel des suites d'une longue maladie.

Mille excuses aux armaillis du lac Noir ou d'ailleurs qui nous liraient, mais cet article est écrit en français, ainsi que nous avons pris l'habitude de nous exprimer voilà bientôt un siècle. Le patois gruérien ou glânois ou veveysan ou broyard ou sarinois (je n'ai dû oublier personne, pas même les *kouatzô*), est un bien bel idiome, qui sied à la langue épaisse de ces montagnards habitués à dialoguer avec les vanils (le noir, le blanc), les vaches (les blanches, les noires, Jonquille, Duchesse), les sapins (le blanc, le rouge), tous de vibronnants frères en dialectique, mais le français s'est, mine de rien, imposé comme la langue majoritaire du canton de Fribourg. L'imagerie perd ce que la compréhension a gagné. Finalement, le canton de Fribourg n'est plus qu'à quatre ou cinq heures de Paris (TGV) et à cinq ou six heures de Québec (avion). Quelle époque merveilleuse que la nôtre, qui place l'armailli aux bras noueux à portée de voix du Parisien malingre, parce que citadin !

Je me considère comme appartenant à la tribu des Gruériens. Je le dis sans fierté : des gens qui tirent sur le lynx et votent radical ne méritent aucune considération particulière. Nous ne portons pas d'étui pénien (il se coinçait dans la chaise à traire, appelée chaule), mais un

bredzon de fort coton qui tient un peu chaud, certes, mais qui fait plus habillé aux yeux de Monsieur le Curé ; nous avons renoncé à nos femmes-girafes lorsque nous nous aperçûmes qu'elles étaient nombreuses à se fracasser le crâne contre la poutraison basse de nos fermes simples mais hospitalières ; nous nous réunissons le soir pour laper à la cuillère ligneuse un vague brouet qui tache nos barbes soigneusement entretenues (les barbes sont toujours soigneusement entretenues) et surtout, nous chantons à tue-tête notre bonheur de rappeler les bêtes et de nous lever de bon matin : lioba, lioba.

Le cri primal

Lioba quand nous conduisons notre « quatquatre » infectieux ; lioba, quand nous plantons les piquets de nos clôtures ; lioba quand nous nous recueillons sur la tombe de nos parents. Nous sommes comme ça : le lioba nous monte aux cordes vocales. C'est un cri spontané, un cri primal, nous exprimons tout avec ce seul mot que nous disputons sans fin à l'écho chapardeur : lioba, lioba ! Enfin, nous différons du reste de l'espèce par une caractéristique histologique : alors que l'homme banal se compose de 80% d'eau, nous, les armaillis, sommes fait de 80% de larmes. Un lioba monte vers l'azur de notre vert canton et nous pleurons. Sous notre carapace d'airain, bat un cœur tendre. D'ailleurs, c'est héréditaire, c'est inscrit dans notre génotype. Souvenez-vous ! Les mercenaires du roi de France ne pleuraient-ils pas à chaudes larmes lorsqu'ils entendaient, soudain, le *Ranz des Vaches* ?

Le bon sauvage

Passe-moi les Jumelles ou Pierre-Pascal Rossi plutôt, fait à chaque fois le même film. Que ce soit en Corse, dans le Jura ou à Fribourg, il lui faut un feu pour réchauffer la pénombre de l'habitat rural, une bouteille de vin pour réchauffer le cœur des hommes, des chants pour chauffer l'ambiance et donner à l'humanité l'illusion de la fraternité. Pierre-Pascal Rossi cherche sous toutes les latitudes, sous tous les angles le bon sauvage qu'il tutoie illico en espérant que l'autre lui dise « *oui bwana* ». Il est fondamentalement rousseauiste : il veut croire que l'homme est au diapason de la nature. Quand la nature est belle, l'homme est bon. Là-haut sur la montagne où l'était un vieux chalet, la société ne parvient pas à le dépraver. Avez-vous remarqué le nombre de plans qui, dans ce film, s'étalent ou brumeux ou enfumés ou granuleux ? Comme si cet Eden s'enveloppait de nuages, d'opacité pour mieux préserver sa virginité.

Il faut que nous croyions à une Helvétie de la vocalise. Ah ! j'oubliais : quant au cannibalisme qui était encore très répandu dans notre région de misère, il s'est éteint avec le dernier cannibale que nous avons bouffé il y a peu. Lioba, disions-nous, en lui prélevant les filets.

Quand les critiques ont leur effet... contraire

Dans *La Liberté* du 4 septembre 1999, Louis Ruffieux revient sur l'élection d'Otto Piller, socialiste, au Conseil des Etats vingt ans plus tôt, en 1979. Au premier tour, Pierre Dreyer, PDC, caracole en tête avec 25 116 voix. Arnold Waeber, PDC, le suit avec 22 431 voix. Troisième, Otto Piller en compte 15 836. La campagne qui précède le second tour salit Otto

Piller à tel point qu'il sera nommé. Il conservera son siège durant 16 ans et son successeur, Pierre Aeby, sera aussi socialiste.

Otto Piller commente son élection

« Si vous voulez savoir pourquoi j'ai été élu en 1979, regardez les annonces publiées dans les *Freiburger Nachrichten* entre les deux tours ». Vingt ans après, Otto Piller, directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, explique son élection par une volonté de changement des Fribourgeois certes, mais surtout par le ton haineux utilisé par ses adversaires. « Je n'étais pour rien dans ma victoire. J'ai toujours dit que ce n'est pas Otto Piller qui a été élu, mais que c'est Arnold Waeber qui ne l'a pas été »...

Au premier tour, en Singine, Otto Piller recueille moins de 35% des voix, M. Waeber près de 50%. Au second, 57% pour le socialiste, 43% seulement pour son concurrent ! Otto Piller :



« Je n'ai rien fait. Je n'ai jamais réagi aux annonces absolument dégueulasses qui m'attaquaient. On disait que si j'étais élu, l'avortement serait libéralisé, on parlait du financement de mes études. C'était d'une bêtise totale et d'une virulence telle que, comme moi, les Singinois n'ont pas compris. Ils savaient que je venais d'une famille honnête ; que nous étions huit frères, dont trois députés.

Ces attaques étaient tellement scandaleuses que des jeunes ont commencé à militer pour moi. Je ne l'ai jamais dit, mais j'ai reçu des menaces de mort. On a crevé les pneus de ma voiture.

Mais j'ai aussi reçu un billet de 100 francs d'un membre du PDC, pour que j'aie manger quelque chose avec ma femme. Il me demandait pardon au nom de son parti. Après l'élection, j'ai reçu de nombreuses lettres d'excuses ».

« Entre les deux tours, les candidats du PDC avaient refusé un débat avec moi à la TV. Ils ont été interviewés à 14 heures, et moi une heure plus tard. Je ne leur en voulais pas. Je trouvais qu'Arnold Waeber faisait du bon travail et par la suite, j'ai eu une excellente collaboration avec Pierre Dreyer. Reste que je n'ai pas du tout fait campagne. J'ai reçu ce siège sans m'engager. Je n'y croyais pas. Quand un journaliste m'a annoncé mon élection, j'étais à la maison. J'ai dit : « Vous faites un witz... »

Personne d'ailleurs n'y croyait au sein du parti. « Les leaders du PSF, les Clerc et Morel n'avaient pas envie d'être candidats. Denis Clerc avait dit : « Il nous faut chercher un Singinois avec de grands souliers ».

Ils furent si grands qu'Otto Piller fit bien du chemin...

Guerre 1939-1945, le Rapport Bergier sur l'attitude de la Suisse

Deux pleines pages de « La Liberté » du 11 décembre 1999 sont intitulées « L'amère histoire des réfugiés qui ont frappé en vain à nos portes ». Elles sont signées Patrice Favre et François Nussbaum. A consulter sur internet : les pages réservées aux réfugiés en Suisse durant la guerre 1939-1945.

La Suisse a, intentionnellement ou non, aidé les nazis à exterminer les juifs durant la Seconde Guerre mondiale. Même si elle dit ne pas vouloir juger, la commission Bergier renvoie dans le rapport présenté l'image sombre d'un pays obsédé par l'étranger et peu sensible au sort des juifs. A peine publié, le rapport Bergier a soulevé une vague de critiques à droite. Motif : le peu de cas fait des pressions qui pesaient sur la Suisse. La critique la plus virulente venait de l'ASIN, l'action pour une Suisse indépendante et neutre, patronnée par Christoph Blocher : les historiens sont traités de gauchistes. Le président de l'UDC - Ueli Maurer - est tout aussi critique. Quant à la présidente du PS Ursula Koch, elle a qualifié le rapport de « document très impressionnant et bouleversant ». L'avis du Congrès juif mondial : le rapport doit servir d'exemple pour les autres pays européens.

La commission Bergier en bref

La commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale a été créée en décembre 1996 par le Conseil fédéral. Elle porte communément le nom de son président Jean-François Bergier, spécialiste de l'histoire économique et professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

M. Bergier est assisté d'historiens suisses : Georg Kreis et Jakob Tanner, professeurs à Bâle et Zurich, Jacques Picard, auteur d'une étude sur la Suisse et les juifs, et étrangers : l'Américaine Milton, le Polonais Bartoszewski, l'Israélien Friedlaender et le Britannique James. Siège aussi dans la commission le juriste jurassien Joseph Voyame.

Des moyens importants

Dotée d'un budget de 22 millions de francs, l'équipe d'historiens jouit également d'un accès très large aux sources. Aux sources officielles du moins, dans la mesure où les entreprises ne sont pas toutes très enthousiastes à laisser la commission Bergier fouiller leur passé.

Rappelons que la commission a publié en mai 1998 un premier volume sur le rôle de la Suisse dans les transactions d'or au cours de la Seconde Guerre mondiale. Elle s'intéressera encore aux avoirs, assurances et biens culturels placés en Suisse. Elle étudiera également les liens entre économies suisse et allemande, notamment l'emploi de travailleurs forcés en Allemagne par des firmes helvétiques. Le rapport final de la commission est attendu pour la fin 2001. SG

Le rapport Bergier

Attendu de longue date, décrié avant sa sortie, voilà donc le « rapport Bergier sur les réfugiés ». 350 pages sous couverture bleue, plus 600 pages d'annexes, un monument qu'on n'aborde pas d'un cœur léger. Il a été décidé dans l'urgence, au plus fort de la crise sur les fonds juifs. Il a été confié à une équipe internationale, gage d'indépendance. Elle disposait de moyens considérables, mais elle a travaillé vite, ce qui n'est pas sans risque. Que va-t-on y trouver ?

L'histoire de Markus H.

Curieusement, ce gros volume commence par une histoire Celle de Markus H., un juif du sud de l'Allemagne. Venant régulièrement en Suisse pour y travailler, il demande un permis d'établissement en 1924. Refusé, comme toutes ses tentatives d'émigration dans les vingt ans qui suivent. Markus H. vit dès les années 30 sur le fil du rasoir, travaillant d'un côté et habitant de l'autre, réfugié en Suisse quand les rafles commencent mais séparé de sa famille qu'il essaie désespérément d'arracher aux nazis. Tirant poliment les sonnettes de l'administration, mais toujours éconduit par des fonctionnaires excédés par ce « juif entêté » qui ne veut pas lâcher la barque helvétique.

Histoire exemplaire, dit le rapport Bergier. Parce qu'elle met en lumière le réfugié lui-même, sa peur, ses larmes et sa rage de vivre. Parce qu'elle montre la résistance de l'administration dont le célèbre Heinrich Rothmund, chef de la Division de la police à Berne. Parce qu'elle illustre les stéréotypes antisémites qui imprègnent le pays : pour les Suisses de l'époque, l'étranger est fondamentalement « indésirable ». Le juif ou le tzigane encore plus que les autres.

La peur de l'étranger

Le rappel de ce contexte occupe la première partie du rapport, avec l'accueil des réfugiés politiques au XIX^e siècle, la crise de 1918 et la grande dépression des années 30. Le travail manque, le pays angoisse : l'étranger est vu comme une menace sur l'emploi des Suisses. Le terme à la mode est l'« Ueberfremdung », la surpopulation étrangère. Un terme qui sert souvent à cacher la peur de la « Verjudung », l'enjuivement que dénonce un Rothmund, par exemple.

Les chiffres suivent : la population étrangère était de 14,7% en 1910, elle tombe à 5,2% en 1941. Le pays se ferme au moment où Hitler met ses juifs à la porte. La Suisse se considère au mieux comme un pays de « transit », où l'étranger peut s'annoncer uniquement si un autre pays est prêt à l'accueillir.

Le tampon en 1938

Deux dates sont décisives, d'après Bergier : septembre 1938, avec le tampon « J » sur les passeports. Et la fermeture totale des frontières en août 1942, alors que les autorités savaient ce qui attendait les juifs.

Sur le tampon « J », rien de nouveau : il est demandé par la Suisse pour stopper l'afflux de juifs autrichiens après l'Anschluss. Un visa, imposé à tous les ressortissants du Reich, aurait eu le même effet, mais en gênant les relations économiques. Le Conseil fédéral préfère le tampon, qui « fait pénétrer la législation raciale allemande dans le droit administratif suisse », comme dit le rapport Bergier.

En été 1942, les informations sur les camps de la mort ont circulé, les dirigeants savent. Mais ils ne leur accorderont pas l'importance qu'elles méritent, pour de nombreuses raisons, dont une certaine incrédulité. Les réfugiés - remarque essentielle du rapport - ne sont qu'un problème secondaire aux yeux des responsables politiques, et plus encore de l'armée, qui n'y voit que des ennuis. Rares sont les juifs suisses dans l'administration ou à l'état-major, ceci expliquant cela. Obtenue par Rothmund, la fermeture totale des frontières et l'expulsion des réfugiés ne passent pas inaperçues. La presse s'indigne, certains parlementaires aussi ; la population vibre pendant quelques semaines, mais l'élan retombe très vite. Berne, qui avait d'abord reculé, va pouvoir serrer la vis.

Aux frontières, le drame

Le drame va se jouer aux frontières, objet d'une partie importante du rapport. On y croise à nouveau des témoins, ces « histoires » individuelles qui donnent au dossier son poids de chair et de sang : histoire des passeurs, courageux ou profiteurs. Histoires des filières, des fonctionnaires qui ferment un œil ou aident les réfugiés. D'autres obéissent aux ordres, certains avec une joie sadique : à Genève, des réfugiés sont battus, dépouillés et livrés aux Allemands. Un caporal sera condamné, mais Berne réagit tard comme si ces excès avaient l'avantage de rendre la Suisse moins attractive. Au total, dit le rapport Bergier, 24 000 réfugiés ont été refoulés, sans doute davantage. Suivent des pages plus connues sur la vie des réfugiés dans les camps en Suisse : le travail obligatoire, la discipline, la médiocrité de certains chefs, le difficile retour à la vie normale après 1945.

Les Verrières, juin 1940, musée national suisse



Pressés comme des citrons

Plus originale est l'enquête sur les questions financières, un chapitre peu étudié encore. Dès 1933, les nazis poussent les juifs à l'exil, mais en les dépouillant de tout, ou presque. Le rapport étudie les rares transferts de fonds vers la Suisse. Il analyse le financement de l'accueil des réfugiés. Les juifs suisses et les réfugiés aisés sont pressés comme des citrons. Il évoque aussi l'aide des juifs américains. La Confédération clame haut et fort qu'elle ne veut pas payer, même si elle déboursa 128 millions de 1939 à 1945, un montant considérable pour l'époque. Son administration pratique une bureaucratie envahissante qui met les réfugiés et leurs biens sous tutelle. De nombreux arguments sont utilisés par les autorités à part la question financière pour faire pression sur les exilés et les pousser au départ : « la barque est pleine », la nourriture manque, ou bien Hitler va se fâcher...

Une amère conclusion

Un dernier chapitre s'intéresse au rôle du CICR, connu par les travaux du Genevois Favez. C'est le Secours suisse aux enfants - avec le refus d'accueillir les enfants juifs restés seuls en France en 1942 - c'est le désir de soigner la réputation du pays à la fin de la guerre grâce à un accueil accru des réfugiés. Enfin, c'est le « Don suisse » institué par le Conseil fédéral en 1944 dans le but de venir en aide aux populations européennes touchées par la guerre.

Et Markus H. ? Comme 51 000 réfugiés, dont 20 000 juifs, il obtint finalement de rester en Suisse. Des milliers d'autres ont erré en vain aux frontières du pays, avant d'être envoyés à la mort. D'où l'amère conclusion de la commission Bergier : « En créant des obstacles supplémentaires à la frontière, les autorités suisses ont contribué - intentionnellement ou non - à ce que le régime national-socialiste atteigne ses objectifs. »

Illégitime et méprisé : départ à la Légion !

Dans « C'était au milieu du siècle », livre de souvenirs écrit par Armand Maillard - un chapitre de cet ouvrage figure précédemment sous le titre « Les jeux de plein air » - le texte qui suit montre à quel point un enfant illégitime était méprisé.

Quand on lit les ouvrages de Charles Dickens ou d'Hector Malot, on s'apitoie sur les malheurs de ces enfants abandonnés. Cette détresse, Gustave l'a vécue. Il ne connaît ni son père ni sa mère. Les deux mourront sans qu'il n'en sache rien. Son frère Pierre, placé dans une autre famille d'Hennens, ne lui sera d'aucun secours. Personne à qui se confier ! Pas de vrais parents, pas de vrais amis ! Ce sera le petit domestique, de qui on exigera beaucoup plus que des autres enfants. C'est à lui qu'on confiera les travaux les plus sales, les plus ingrats. Tout cela pour de la soupe et des pommes de terre. Gustave attendra le bon vouloir du Conseil communal pour obtenir une paire de souliers, un pantalon, une blouse. Même devenu grand, jamais il ne percevra le moindre salaire ; on le lui retient pour rembourser les frais d'assistance que lui et sa mère ont occasionnés.

Gustave fréquente l'école du village. Il est intelligent, même très intelligent. Pourtant, personne ne reconnaîtra ses dons et ses efforts. Il est et demeure un enfant illégitime, donc un enfant qui ne peut être comme les autres. Sa seule présence rappelle l'infraction aux règles morales et sociales. Gustave n'a pas d'avenir ; il ne peut en avoir un. Ce serait récompenser le péché de sa mère !

Gustave a dix-neuf ans. Nous sommes en 1911. L'école de recrues ? « grader » ? Impossible, on ne choisit des sous-officiers ou des officiers que dans les bonnes familles. Lui n'a pas de parents. Mais, tout en travaillant, il réfléchit. Une idée mûrit lentement dans sa tête : la légion. Cette option finit par l'obséder. Un jour, il prend la décision. Il part, en cachette, de nuit. D'étape en étape, toujours à pied ou avec des moyens de fortune, il gagne le littoral méditerranéen. S'engager pour cinq ans sans avoir besoin de présenter un passeport ou une carte d'identité, sans avoir à donner d'autres précisions que celles que l'imagination inspire dans ces moments décisifs, voilà enfin la solution ! Au sergent chargé de recueillir les inscriptions, Gustave s'annonce :

- Olga Chopier, né le 31 décembre 1893...

Le sergent qui prend note relève la tête et lui dit :

- Ben, mon gars, c'est pas un nom de femme, ça ? Bon... bon..., ça va. T'es bon, après la visite sanitaire, bien sûr !



Affecté au 7^e régiment étranger, Chopier part pour l'Extrême-Sud marocain, là où la France devait faire face à la violente résistance des Berbères du Haut-Atlas. C'est là, à Agadir, à Taroudant, à Ouarzazate, à Marrakech que Chopier, durant treize ans - trois engagements successifs de cinq ans chacun - puis dans la guerre du Rif, qu'il va se faire une vie. La légion sera sa famille, sera son école. Là, on ne demande pas aux gens qui ils sont, d'où ils viennent, mais on les juge sur ce qu'ils sont capables de faire. Des dizaines de nationalités et pourtant une troupe dont la cohésion fait l'admiration de tous les stratèges ! Des centaines, des milliers d'hommes différents dont il faut utiliser au mieux les qualités personnelles et pourtant un seul et même idéal, celui de servir fidèlement la France, de la servir librement et d'en être fier ! Et le désert qui a de la mémoire les a fait siens ; il les a nommés « roumis » en souvenir des légions qui sont passées par là, il y a deux mille ans, quand Rome dominait non seulement les sables, mais le monde !

Gustave, de retour au pays, blessé à une jambe - ce qui mettra un terme prématuré à son troisième engagement - ne parlait guère de ce temps-là, comme si c'était un secret entre lui et la légion. Toutefois, il lui arrivait de fredonner :

*Tiens, voilà du boudin, voilà du boudin,
Pour les Alsaciens, les Suisses et les Lorrains !
Pour les Belg's, y en a plus,
Et pour les flanchards non plus ! Tiens; voilà du boudin, voilà du boudin !*

La légion, c'était l'honneur retrouvé; mais c'était aussi, pour Gustave, le défi lancé à l'impossible. Il me dit un jour:

- Tu vois, Petit-Gris, sur la route qui conduit de Ksar es Souk à Erfoud, sur la paroi rocheuse qui surplombe un des gouffres les plus profonds du monde, à l'entrée d'un tunnel, on peut lire cette inscription : *Ici, la montagne barrait la route. L'ordre fut donné de passer quand même. La légion l'exécuta.*

Gustave est enterré au cimetière de Billens. Inutile de chercher sa tombe ; vous ne la trouverez pas. C'est l'une des rares qui resta, pendant vingt ans, surmontée d'une humble croix de bois. Les gens « normaux » qui sont morts avant lui et après lui ont eu droit à un monument. Lui, il était hors normes. Mais dans vingt ou trente ans, les monuments, eux aussi, auront disparu. Rien de plus normal. Le temps rétablit la justice à sa façon.

1966-1981 à Fribourg : l'entrée dans le pluralisme

Magazine de « La Gruyère » 24 avril 2007. En quatre décennies, le canton de Fribourg est entré dans la modernité politique. Les dates sont connues et s'articulent autour des tournants de 1946 et 1981. Encore s'agissait-il de leur donner l'épaisseur nécessaire. Défi relevé, dans un récent colloque, par la Société d'histoire du canton.

1946-1981. A peine quatre décennies. Le temps nécessaire au canton de Fribourg pour se libérer de la tutelle du Parti conservateur, devenu démocrate-chrétien en 1971. Autrement dit, une fois le monolithe éclaté, pour propulser la république noire et blanche dans l'ère du pluralisme.

Le tournant de cette « révolution silencieuse », selon le mot de feu le professeur Roland Ruffieux, remonte à 1966. En même temps que s'envole à jamais son cinquième fauteuil ministériel, le grand vieux parti perd 17 sièges au Grand Conseil et ainsi la majorité séculaire qu'il y détenait. Ne demeurent dans son escarcelle que 56 élus sur 130, notamment en raison de la dissidence de son aile chrétienne-sociale (8 sièges). C'est un premier coup de boutoir dans le paysage politique, figé depuis la fin du XIX^e siècle.

Encore quinze ans et soufflera *l'esprit de Tavel* sur un PDC enclin à renoncer de lui-même à occuper la majorité des places gouvernementales comme il le faisait depuis 1857. La perte

de la mainmise sur le Législatif et l'abandon en 1981 de l'ascendant sur l'Exécutif constituent les deux moments clés de la politique cantonale d'après-guerre.

Restait à en donner toute l'épaisseur historique. C'était l'objet d'un colloque de la Société d'histoire du canton. Une analyse de la manière dont Fribourg, selon le professeur Francis Python, a passé d'une « démocratie gouvernée à une démocratie gouvernante ».

Des chercheurs, comme les Gruériens Camille Nussbaumer (Charmey) et Raphaël Ruffieux (Broc), sont revenus sur les signes avant-coureurs de la lente érosion du monolithe conservateur. Comme la chute aux élections de 1946 du directeur de l'Instruction publique Joseph Piller, impopulaire à cause des dépenses universitaires et de ses amitiés avec des professeurs nazis. Ou encore la montée de l'agrarisme en 1952, incarné par Georges Ducotterd à qui profite le coup d'éclat de Louis Dupraz : faute d'hériter des Finances, ce radical avait aussitôt claqué la porte !

Le rôle des personnes

Le basculement des forces, renforcé par des luttes intestines et le front commun des partis minoritaires, se poursuit en 1971 avec l'entrée au Gouvernement des deux premiers ministres socialistes de l'histoire.

Mutation en profondeur de la société, recul du fait religieux, ouverture à l'industrialisation, évolution idéologique et des mentalités ne doivent toutefois pas occulter le poids des individus. « Pour être élu, hier comme aujourd'hui, commente Francis Python, il faut être la bonne personne, au bon endroit et au bon moment. »

Quid après le séisme de 1966 ? Voici des extraits de la contribution de John Clerc, ex-secrétaire général adjoint des Services du Parlement fédéral.

L'année 1971

Les socialistes font leur entrée au Conseil d'Etat avec Denis Clerc et Jean Riesen, élus au deuxième tour. Le Gouvernement reste composé de quatre PDC, dont Pierre Dreyer, seul élu au premier tour, et du PAI (agrarien) Joseph Cottet. Les radicaux sortants sont nettement battus.

Au Grand Conseil, on note d'importants gains socialistes (+8), acquis au détriment des radicaux (-7) et du PICS (-3 chrétiens-sociaux, parti qui recule), le PDC et le PAI gagnant chacun un siège. Les causes de ces progrès de la gauche sont à chercher dans les mutations de la société avec l'industrialisation et la croissance du secteur tertiaire, l'emprise déclinante de l'Eglise, le concile Vatican II synonyme d'ouverture, la fin de la dépopulation et l'arrivée de nouveaux habitants.

Les nouvelles personnalités de la gauche donnent une crédibilité nouvelle au parti. Ce sont les premières élections avec participation féminine. La participation recule de 79 à 57%.

Revanche en 1976

Revanche radicale, les élections de 1976 voient le remplacement des deux socialistes par deux radicaux et la confirmation de la quadruple présence PDC et d'un siège pour son allié PAI, Joseph Cottet. Seul Rémi Brodard est élu au premier tour. Au second tour, Marius Cottier, qui a remplacé Max Aebischer sur la liste PDC, est élu avec Dreyer et Waeber.

Les radicaux étaient décidés à reconquérir les positions perdues en 1971 et ont mis de gros moyens en œuvre. Les socialistes, eux, ont commis de graves erreurs en attaquant Ferdinand Masset et ses conseils d'administration. A l'examen, il apparaît que ces mandats sont parfaitement honorables et s'exercent au bénéfice de la collectivité. Les candidatures socialistes aux préfectures de la Sarine, de la Gruyère et de la Broye sont inutiles et permettent des alliances de fait entre radicaux et PDC.

L'échec socialiste apparaît moins brutal que le résultat le laisse penser. Le PS maintient ses 29 députés. Denis Clerc n'est pas réélu pour 235 voix. Il obtient tout de même 40% des suffrages alors que le radical lacois Hans Baechler, élu, en recueille 40,3%. Les élections au Grand Conseil font apparaître une consolidation des résultats précédents: un gain radical, une perte chrétienne-sociale.

1981 et Tavel

Le climat est préparé pour une élection à la proportionnelle de fait: 3 PDC (Marius Cottier, Rémi Brodard, Edouard Gremaud), 2 PRD (Ferdinand Masset et Hans Baechler), 2 PS (Félicien Morel et Denis Clerc) au détriment de Joseph Cottet (PAI) que le PDC ne met plus sur la liste. Le parti dominant accepte de limiter ses appétits à trois sièges, par la voix de son président Martin Nicoulin. C'est l'esprit de Tavel.

Et Denis Clerc fait son come-back au Gouvernement, fait unique en Suisse et peu fréquent à l'étranger : Churchill, de Gaulle, Nixon, Prodi... A noter que le PDC a toujours su habilement trouver un partenaire pour lui fournir l'appoint pour atteindre la majorité : ce fut le cas en 1976 notamment avec le PAI, puis plus tard avec les radicaux, avec toutes les difficultés d'une telle alliance qui peut heurter tant pour des questions de rivalité historique que de programme.

Au Grand Conseil, le PCS est renforcé par l'arrivée des chrétiens-sociaux singinois qui siégeaient avec le PDC. Il obtient 12 sièges pris pour l'essentiel au PDC qui tombe à 47 sièges. Les radicaux en perdent 2, les socialistes en gagnent 4 et obtiennent leur meilleur résultat à ce jour alors que le PAI se maintient.

Depuis 1981, le PDC a toujours eu trois élus à l'Exécutif, le PS deux pendant que les deux derniers sièges se sont partagés entre l'UDC, le PRD et un indépendant. On connaît donc depuis vingt-cinq ans une certaine stabilité de la composition gouvernementale.

Aux sources de Montbarry

Magazine de « La Gruyère » du 5 février 2005, texte d'Aloys Lauper

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la Gruyère n'est pas un lieu de visite pour les voyageurs. Dès 1760, les voies de communication s'améliorent et le trafic des marchandises et des hommes augmente. L'époque est au retour à la nature, à l'invention du paysage et du pittoresque, à la célébration des mœurs rustiques encore préservées des vices de la culture. Aventuriers, mais pas au point de renoncer à leur confort et à leur statut social, ces premiers voyageurs descendent en ville dans des hôtels « à voyageurs ». C'est ainsi à Genève - avec l'Hôtel des Bergues (1834) - et à Zurich qu'on trouve les plus anciens établissements hôteliers de Suisse. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les mentalités évoluent. Il faut désormais se plonger dans l'ambiance. On propose peu à peu de loger ces premiers routards dans des chalets-pensions, plus proches des indigènes. La transformation du chalet de Caux en auberge, en 1875, est un jalon important dans cette histoire, précédé pourtant par une expérience gruérienne, sur les pentes du Moléson.

Fontaine soufrée

L'histoire hôtelière de la Gruyère commence à Montbarry, au pied du Moléson. L'inventeur en est le fameux docteur Blaise Thorin de Villars-sous-Mont, ami de Frédéric César de la Harpe et membre du Club Helvétique suisse de Paris avant la Révolution. Comme beaucoup à l'époque, il est chercheur d'eaux. Le 8 juillet 1784, il découvre une source à Montbarry. Dans son journal, François-Ignace de Castella mentionne le 15 juin 1785 que « le médecin Thorin a bâti une baraque pour les bains de sa fontaine soufrée et nitreuse au-dessus du Crau et de Crébornon (Montbarry) ». A la fin juillet de l'année suivante, il ajoute : « Les bains de M. le médecin Thorin sont très fréquentés ; les eaux très salutaires opèrent des cures merveilleuses, beaucoup supérieures à celles de Bonn et du Lac-Noir. » La concurrence touristique, en 1786 déjà, commence autour des eaux. Le Gruérien Castella voit déjà dans Montbarry l'égal des hauts lieux balnéaires du canton : les bains de Bonn - le Loèche-les-Bains fribourgeois déjà mentionné à la fin du XV^e siècle et aujourd'hui noyé sous les eaux du lac de Schiffenen ! - et les bains du Lac-Noir exploités depuis 1784.

Durant la première moitié du XIX^e siècle, Montbarry attire surtout les rhumatisants et les gouteux. On est encore loin du tourisme de cure. Mais tandis que les malades prennent des bains de soufre et de grand air, quelques personnes jettent les bases d'une véritable industrie touristique fribourgeoise, encouragée par les premiers succès du tourisme helvétique. En 1851, les radicaux proposent pour la première fois d'aménager un hôtel à La Part-Dieu et des chambres d'hôte au chalet du Gros-Plané qui en dépendait. Etablissement cossu en plaine pour séjours prolongés, gîte d'étape en montagne au contact des armaillis. Auguste Majeux, professeur à l'Ecole cantonale, dont le père avait tenu l'auberge du St-Michel à Bulle, a sans doute été l'initiateur de ce projet.

L'hôtellerie du Plané

Jakob-Ulrich Lendi, Joseph-Fidel Leimbacher et Johann-Jakob Weibel, trois des meilleurs architectes fribourgeois de l'époque, ont fourni chacun des plans pour cet « hôtel du Plané » dont le projet fut toutefois abandonné, l'Etat estimant qu'il n'avait pas à se faire « spéculateur et aubergiste ». Pour ne pas « priver les étrangers de l'hospitalité que les moines leur accordaient », on y fit cependant construire une annexe en 1854, un bâtiment à deux niveaux parallèle au chalet primitif. Avant sa reconstruction (1922), le « chalet-hôtellerie du Plané » fut sans doute un de ces lieux emblématiques qui participèrent à l'imagerie pastorale de la Gruyère.

Du Gros-Plané, retour à Montbarry pour un bain bienfaisant. En 1883, l'écrivain et journaliste Victor Tissot décide d'y investir avec un associé, après la destruction du bâtiment par un incendie. La galerie néoclassique fait place aux découpes du chalet suisse.

Le succès est immédiat, mais le bâtiment trop petit. En 1892, Frédéric Bettschen, venu de Montreux, reprend le petit hôtel pour en faire un Grand Hôtel Kurhaus, « L'hôtel du Moléson et bains de Montbarry ». Avec son revêtement de bois, ses balcons et ses galeries ajourées, sa forêt de lucarnes, cette construction est l'une des réalisations majeures du Schweizer Holzstil dans le canton. Tissot le cosmopolite avait peut-être été l'un des premiers à rapatrier en Gruyère l'image du Swiss Style. Moins de dix ans plus tard, son chalet suisse constituera le corps central d'un palace flanqué de pavillons symétriques et d'une annexe de bains utilisée, épisodiquement certes, jusqu'en 1950. Cette pièce montée qu'on pourrait croire sortie d'une exposition coloniale offrait à une clientèle anglo-saxonne assidue le pittoresque qu'elle cherche aujourd'hui dans la mise en scène du Restoroute de la Gruyère.

Trois haltes gruériennes

L'année 1892 représente donc l'apogée des bains et du tourisme balnéaire en Gruyère, qui compte alors trois établissements de bains : les bains des Colombettes, l'Hôtel des Bains de Bulle et les bains de Montbarry. Station balnéaire, Montbarry était également la seule source minérale de la Gruyère, mais on la vendait également comme « station climatérique, dans une situation tout à fait exceptionnelle, près des forêts, presque en pleine montagne, au pied du Moléson. L'air y est très fortifiant, très énergique, tout imprégné de l'odeur du voisinage des sapins ; il stimule l'appétit, relève promptement tous les sucs de l'organisme fatigué, le reconstitue et le tonifie. » Ce n'est sans doute pas un hasard si la Ligue fribourgeoise contre la « tubercule » a ouvert dans la région, autour de 1910, un sanatorium, le fameux Chalet des enfants.

Ce sont désormais les étrangers qu'il faut canaliser vers Bulle et la Gruyère, détourner des rives lémaniques la « train set » des années 1900. Le 20 septembre 1904, on inaugure le Chemin de fer électrique de la Gruyère. Avec ses gares-chalets dessinées par le bureau Broillet-Wulffleff de Fribourg, son tracé était ponctué d'un des lieux communs favoris de l'imagerie helvétique. (...) Chalets et stations de bois rythmaient donc cette découverte de la Gruyère dans des wagons aménagés comme des boudoirs.

De Montbovon à Bulle, ce « Moving Panorama » déroulait tous les poncifs de l'iconographie gruérienne : montagnes piquées de chalets, églises trapues au milieu du village, chapelles et troupeaux de vaches au milieu des prés, château et cité comtale haut perchés. L'industrie du spectacle croisait déjà celle du tourisme. En 1905, le dentiste Demierre introduisit même quelques images subliminales dans ce rêve éveillé, avec son « procédé cinématographique (sic) qui promet des merveilles au monde de la réclame ». En amont de la gare du Pâquier, il avait fait tendre le long des voies une toile peinte d'une centaine de mètres avec un motif qui devait peut-être s'animer par effet optique au passage du train.

Mais il est déjà trop tard : on ne fera pas de Bulle un petit Montreux. L'ouverture en 1899 déjà du Montreux-Oberland Bernois reliant deux régions à vocation touristique a pris de vitesse la Gruyère et donné une avance décisive au Pays-d'Enhaut. Pire, le chemin de fer électrique de la Gruyère dont on espérait tant ne desservait même pas les deux plus anciens sites touristiques du canton, Charmey et le Moléson.

Les touristes se raréfient à Montbarry à la même vitesse que l'eau bénite. La Première Guerre mondiale ruine le tourisme mondial et les bains de Montbarry qui sont rachetés en 1928 par la congrégation des Sœurs de la retraite chrétienne. Les « énervés des villes, les fatigués de la vie » (publicité des années 1920) s'en vont et Montbarry retrouve une quiétude propice au recueillement et à la contemplation.



<http://paquier.educanet2.ch/>

Notes complémentaires

Les dernières religieuses sont parties en 2010. Fermée depuis la fin 2012, l'institution de Montbarry est à la recherche d'un nouveau souffle. Le dernier acquéreur est Benoît Revaz-Butty, directeur de l'Office fédéral de l'énergie et époux d'Anne Butty, directrice de l'Institut La Gruyère. La Fondation qu'il a créée est ouverte aux activités intergénérationnelles.

La déroute de l'islam

Le 11 septembre 2001, deux Boeing 767 détournés par des terroristes kamikazes membres du réseau djihadiste Al-Qaïda s'écrasent sur les deux tours jumelles du World Trade Center, symboles de la puissance américaine à Manhattan (New York). Les deux avions des compagnies American Airlines et United Airlines avaient 92 et 65 passagers et membres d'équipage à leur bord. Les deux tours s'embrasent et s'écroulent totalement. Nombre de morts : 2997.

Dans « La Liberté » du 22 septembre 2001, Denis Clerc donne son point de vue et une leçon d'histoire sur l'islam.

Les attentats perpétrés aux Etats-Unis sont des crimes inexcusables. Comme ils ne sont pas revendiqués, il faut tenter de comprendre avant de réagir. D'abord, ce n'est pas une guerre, qui implique l'agression par un Etat à partir d'un territoire donné. Je ne crois pas non plus à une revanche des pauvres sur les riches. Les agresseurs sont aussi riches et instruits que les agressés et ne proposent ni réformes ni révolution économiques. Non, la violence et le silence des attentats sont l'expression de la haine et de la honte. Et le dénominateur commun des agresseurs, c'est leur appartenance à l'islam. Un peu d'histoire pour comprendre.

L'islam s'est répandu par la guerre dès la fin du VII^e siècle. Il a été vainqueur sur mer jusqu'à la bataille de Lépante en 1571 et son expansion terrestre s'est arrêtée sous les murs de Vienne à la fin du XVII^e siècle. Stoppé en Europe, il s'est répandu en Afrique et en Asie, et continue de le faire. Ce n'est donc pas une religion sur le déclin numérique et territorial. Mais la civilisation qu'elle a inspirée s'est révélée stérile. Après une courte mais brillante floraison, surtout dans l'Espagne andalouse, elle n'a plus rien produit dans le domaine des sciences, des arts, des techniques ou de la morale (publique et privée). Dépassée sur les plans militaire et économique, elle a subi la loi de l'Occident chrétien qui l'a humiliée, colonisée au point d'installer en son sein un Etat expansionniste devenu pour elle le symbole de sa déchéance : Israël. La seule richesse - et la seule arme - du monde arabo-musulman est sous ses pieds : c'est le pétrole, sans quoi il n'aurait tout simplement plus voix au chapitre, même au chapitre terroriste. Le fanatisme criminel et suicidaire des agresseurs du 11 septembre est le produit de cette immense frustration. En désespoir de changer le cours des choses, ils ont choisi de faire mal, très mal à leur adversaire.

Quelle doit être la réponse de l'Occident, qu'à part G. Bush, personne n'assimile pour autant à l'empire du bien en croisade contre celui du mal ? Il doit perdre ses complexes d'ancien colonisateur qui fut chrétien et cesser de confondre tolérance et naïveté.

L'islam est une religion fondée sur cinq piliers : croyance en Dieu, obligation de la prière quotidienne, de l'aumône, du jeûne et du pèlerinage. Fort bien. Mais à côté de ces préceptes respectables, il véhicule, à des degrés divers, des valeurs intolérables. Il n'admet pas la liberté de recherche et d'expression ; il prône et pratique la subordination de la société civile au droit coranique ; il maintient les femmes dans un état de subordination proche de l'esclavage ; il considère que la guerre est « sainte » lorsqu'elle s'en prend aux « infidèles ». Bref, l'islam n'est pas qu'une religion, c'est un choix global de société. Certes, l'Occident et

d'autres civilisations ont aussi connu de telles dérives coupables. Mais nous en sommes sortis, parce que l'expérience nous a appris que la vie sur terre n'est possible qu'au prix de cette renonciation et du respect, par les Etats, de certains principes universels que nous appelons les droits de l'homme.

Si la religion islamique et ses adeptes sont respectables, les dérives totalitaires et contraires aux droits de l'homme doivent être combattues sans complexe et écrasées dans l'œuf car l'intégrisme islamique est au XXI^e siècle ce que le nazisme fut au XX^e. On n'y arrivera pas avec des bombes seulement. Il n'y a pas de salut possible sans une évolution des mentalités dans les Etats islamiques eux-mêmes. Ils vont devoir choisir, comme l'a fait l'Occident, entre les aspirations du peuple à la liberté et au bien-être et l'obscurantisme stérile où les religieux veulent l'enfermer. Le résultat de cette confrontation est connu d'avance : comme en pays chrétien, la foi et la pratique religieuse vont s'effondrer. Mais elles vont gagner en liberté, en authenticité et surtout en humilité devant les voies d'Allah qui, comme celles de Dieu, sont impénétrables.

Trois fils de Jean-Marie Musy, sportifs exceptionnels

Jean-Marie Musy, ancien conseiller fédéral, a pris sa retraite définitive en 1939 et il a habité avec sa famille le château de Middel. Après une longue maladie, il est décédé le 19 avril 1952.

Pierre Musy (1910-1990)

Après des études au Collège Saint-Michel à Fribourg et à l'Université de Berne où il a obtenu une licence en droit, Pierre Musy travaille dans les banques. Il épouse en 1936 Erna Mende-Porter et son foyer aura quatre enfants. A l'armée, il conquiert le grade de colonel brigadier. Après avoir été attaché militaire et de l'air à Téhéran, à Paris, à Bruxelles il est devenu chef de la section renseignements et défense à l'Etat-major de l'armée, à Berne. Dès les années 1970, il a présidé le FC Fribourg. Cavalier, il fut à deux reprises vainqueur du Prix des nations à Hanovre (Allemagne) et il a commandé l'escadron 5 auquel les cavaliers fribourgeois étaient fiers d'appartenir.



Sa carrière sportive a été exceptionnelle. En bob à quatre, Pierre Musy se classe deuxième aux championnats du monde en 1935, puis il est médaillé d'or aux Jeux olympiques d'hiver de 1936 à Garmisch-Partenkirchen. Il participe également aux Jeux olympiques d'été de 1948 à Londres en équitation, où il est 32^e en individuel et 4^e par équipes dans le concours complet.

Pierre Musy est au volant du bob.

Luigi Musy (1922-1991)

Ses études au Collège Saint Michel terminées, il fréquente l'Université où il obtient un



doctorat en droit. En 1949, il devient directeur du Crédit Gruérien à Bulle. En 1950, il a épousé Claude Couard de Genève. Le couple a eu quatre enfants. En 1957, il est nommé directeur de l'Union de Banques Suisses à Fribourg. Il y restera jusqu'en 1987, date de sa retraite. Capitaine à l'armée, il a commandé l'escadron de cavalerie 5, comme son frère Pierre.

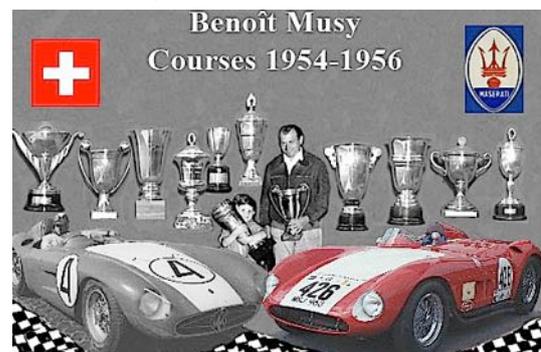
Excellent cavalier, Luigi Musy a obtenu plusieurs titres. Il a dirigé plusieurs commissions à Fribourg, notamment celle du Musée d'art et d'histoire. Il fut syndic dans sa commune de Farvagny-le-Petit pendant deux législatures, dès son élection en 1983.

Benoît Musy (1917-1956)

Il obtient son diplôme d'ingénieur agronome à Berne avant de servir en qualité d'officier dans les troupes d'aviation pendant la Seconde Guerre mondiale. Pilote civil et militaire, il a accompli plus de 1700 atterrissages. En 1947, il est le premier parachutiste militaire de Suisse.

En 1950, il épouse Manuela Consuelo Heusch, la fille du Baron Eduard Hugo Heusch, industriel de Barcelone. Le couple aura un enfant.

De 1947 à 1953, les courses de moto (marque Guzzi) le font largement connaître. Il est couronné champion suisse dans deux catégories, celle de 250 cm³ de 1948 à 1951 et celle de 500 cm³ en 1951. En 1954, il se lance dans les voitures de course. Il commence par acheter une Maserati d'usine. Avec cette voiture il établit un beau palmarès, comprenant aussi plusieurs records du tour sur différents circuits. En 1955, il acquiert une Maserati 300 S avec laquelle il gagnera l'accès à plusieurs podiums. Cette voiture était de couleur rouge avec une large bande blanche qui courait de l'avant à l'arrière. A la suite de ses nombreux succès, la Maison Maserati l'a sélectionné pour le Grand prix du Venezuela. Il ne pourra le disputer.



Il se tue en course le 7 octobre 1956 sur l'autodrome de Montlhéry (France) au volant d'une Maserati, en partant en vol plané au-

dessus du virage relevé pour aller s'écraser 18 mètres en contrebas, après une rupture de la colonne de direction. Éjecté de la voiture, il meurt sur le champ.

Au total, Benoît Musy aura participé à onze Grand Prix d'Europe et il en aura gagné cinq.
http://www.musy.net/ORBIS_FRENCH/FMusy-Gruyere/fmusy-gruyere.html

Fribourg, marqué en 1972 par « l'affaire Pfürtner »

Stephan Hubertus Pfürtner, ancien dominicain et professeur de théologie morale à l'Université de Fribourg, est décédé à Marburg (Allemagne) le 2 juillet 2017 à l'âge de 89 ans. Le monde catholique européen avait été secoué, dans les années 1970, par ses prises de position contraires à l'enseignement de l'Eglise en matière sexuelle.

Stephan Pfürtner est né à Dantzig (Gdansk) en 1922. Cette ville était devenue polonaise par le traité de Versailles, avant de redevenir allemande en 1939. Il étudie la médecine et la philosophie durant la Deuxième guerre mondiale, à côté de son service militaire. Il est arrêté par la Gestapo et jugé par le tribunal populaire de Lübeck dans le cadre de la campagne de procès contre les chrétiens. Au terme de la guerre, il rejoint l'Ordre des dominicains et étudie la philosophie et la théologie à Bonn, à Fribourg en Suisse et à Rome, où il rédige son travail de doctorat.

« L'affaire Pfürtner » au début des années 70

En 1955, le Père Pfürtner devient professeur de théologie morale à la Haute école des dominicains à Walberberg près de Bonn et en 1966 à l'Université de Fribourg en Suisse. Dans les années 1970, dans le contexte post-conciliaire et synodal de l'époque, il devient connu dans toute l'Europe pour ses démêlés avec le Vatican en raison de ses prises de position contraires à celles de l'Eglise catholique en matière de morale sexuelle.

Le professeur avait notamment donné une conférence publique en 1971 à Berne dans laquelle il admettait entre autres les relations sexuelles avant le mariage. Il affirme que la sexualité est une dimension importante de l'épanouissement humain et il restreint le rôle des préceptes moraux. Suite à la rapide réaction du Saint-Siège, une manifestation formée essentiellement d'étudiants de langue allemande était descendue de l'Université de Fribourg jusqu'à l'évêché. Dans son ouvrage « Kirche und Sexualität » (Eglise et sexualité), en 1972, le Père Pfürtner émet des vives critiques au sujet de l'encyclique *Humanae Vitae* (1968) de Paul VI, qui condamne la pilule contraceptive et d'autres moyens de contraception. Il estime trop légalistes les dirigeants de l'Eglise ; il critique leur attachement excessif à la lettre de la loi religieuse.

Suite à ce que la presse de l'époque avait désigné par le terme « l'affaire Pfürtner », le professeur d'origine allemande démissionne de son poste, puis quitte l'Ordre des dominicains en 1974. Il a épousé Irmgard Bloos, médecin, avec laquelle il a eu deux enfants. De 1975 à 1988, il enseigne l'éthique sociale à l'Université de Marburg.

En 2003, Stephan Pfürtner reçoit le Prix Herbert Haag pour la liberté dans l'Église. En 2007, il est déclaré *juste parmi les nations* au Mémorial de l'Holocauste à Jérusalem, pour avoir aidé trois juives à fuir le Camp de concentration de Stutthof en 1944. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages sur l'éthique, la morale, la spiritualité, dont « Kirche und Sexualität » en 1972, « Abschottung statt Dialog ? Das Lehramt der Kirche und die Moral » en 1994 et « Komm, Heiliger Geist ! Ökumenische Meditation zur Pfingstsequenz » en 2004. *Marburg, 4 juillet 2012 (apic/arch/gs/bb)*

Fête des vigneronns de 1999 ; évocations des Fêtes passées

Armaillis et vigneronns unis dans la Fête. La présence fribourgeoise peut étonner. Elle est pourtant logique. Réalités économiques et charge symbolique obligent. « La Liberté », 17 juillet 1999, article de Patrick Vallélian

Mais que sont allés faire nos braves armaillis fribourgeois à la Fête des vigneronns de 1819 ? D'autant qu'ils étaient en plein estivage en ce début août. Comment ces deux populations, catholique et protestante, ont-elles dépassé les divergences confessionnelles encore très vivaces au début du XIX^e siècle ? La réponse tient autant à la situation géographique de Vevey par rapport au Sud fribourgeois, plus particulièrement concerné par la manifestation, qu'à la situation socio-économico-politique de l'époque.

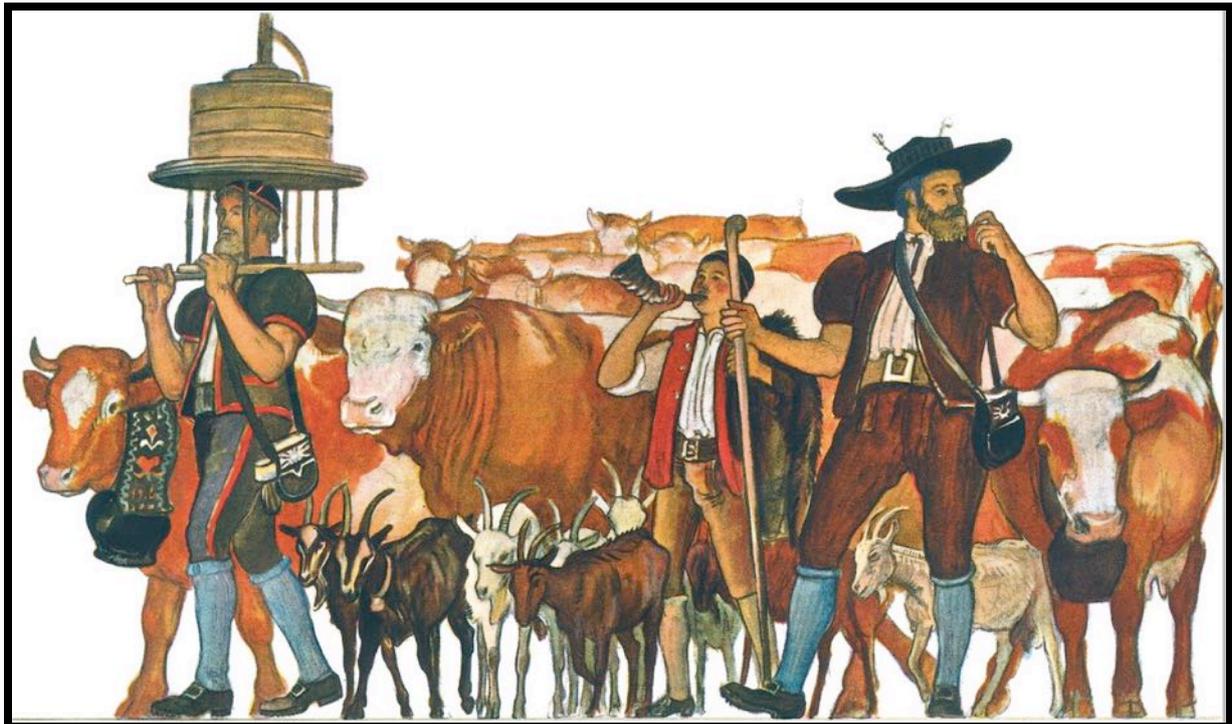
Vevey constitue en effet le débouché naturel de l'économie alpestre fribourgeoise et plus particulièrement de son or blanc, le gruyère. Durant l'âge d'or du commerce du fromage au XVIII^e siècle, la majeure partie de la production y transite avant d'être embarquée sur des bateaux en direction de Genève, puis de Lyon, le principal acheteur du gruyère dès le XVII^e siècle. Les Fribourgeois vendent aussi leur bois pour les échelas des vignes. A la fin de la saison d'alpage, de nombreux armaillis trouvent de l'embauche pour les vendanges. Les vigneronns, qui sont aussi des paysans, confient en sens inverse leurs vaches pour l'estivage et vendent leur vin aux montagnards : « Les deux populations ont toujours vécu en étroite relation », remarque l'historienne Sabine Carruzzo-Frey, auteur avec Patricia Ferrari-Dupont de l'excellente synthèse historique sur la Fête, *Du labeur aux honneurs*. « Elles se comprenaient bien. D'autant qu'elles vivaient toutes les deux du fruit de la terre. »

La participation fribourgeoise à la Fête vinicole est donc logique. Et pourtant les armaillis n'apparaissent pas lors de la première Fête des vigneronns de 1797, sans qu'on sache vraiment pourquoi. Problèmes d'organisation ? Les baillis bernois de Vevey voient-ils la présence fribourgeoise d'un mauvais œil ?

Apparition tardive

Dès 1819, les Fribourgeois intègrent la cérémonie, qui marque dès lors une glorification des gens de la terre. Alors que l'Europe connaît en quelques années moult bouleversements socio-politico-économiques : la Révolution française dès 1789 d'une part, qui touche la Suisse en 1798 avec l'invasion française du pays, et surtout la Révolution industrielle qui impose un nouveau mode de vie durant le XIX^e siècle.

L'Europe s'installe sur les voies du progrès. Au passage, la Fête devient patriotique. Au même titre que les fêtes de gymnastique, de tir ou de musique, qui fleurissent à cette époque. Elle célèbre les bienfaits de la patrie suisse en construction, qui a libéré les Vaudois du joug bernois en 1798. En 1833, en 1851, elle deviendra œuvre de réconciliation nationale, alors que la Confédération connaît d'incessantes querelles politiques et religieuses qui aboutissent à la guerre civile du Sonderbund en 1847 et au Kulturkampf dans le dernier tiers du siècle.



confriedesvigneron.ch

Alors que la manifestation acquiert sa dimension théâtrale en 1819, les armaillis incarnent un des piliers de la construction identitaire helvétique, celui du peuple des bergers aux mœurs simples. En pleine vague romantique de retour à la nature, ils symbolisent le mythe du « bon sauvage », que la société moderne et industrielle n'a pas encore perverti. Cette vision idyllique, très éloignée de la réalité, tranche avec celle de la ville qui s'industrialise en attirant au passage les paysans en mal de travail. Comme souvent cette idéalisation d'une époque heureuse correspond à une situation de crise ou de restructuration en profondeur de la société. Dans le cas des campagnes, on assiste à un exode rural vers les villes en Suisse, mais aussi à l'étranger, sur les chemins des Amériques. La ville de Nova Friburgo au Brésil est fondée en 1819 justement. Quant au gruyère, il subit de plein fouet la concurrence de l'emmental dans un premier temps puis de celle des produits laitiers étrangers. La faute à l'apparition du chemin de fer qui accélère le rythme des échanges.

Des foules en pleurs

La charge symbolique des armaillis, une vingtaine d'hommes à l'origine accompagnés par quelques femmes, ne variera pas. Ils sont en quelque sorte les gardiens du temps dans une manifestation qui passe de 730 figurants en 1819 à plus de 4200 en 1977. Cette impression

est renforcée par leur scénographie qui varie quant à la forme mais pas sur le fond. On retrouve à chaque fois les vaches en troupeau qui seront de plus en plus nombreuses au fil des fêtes, le train de chalet...

A l'armailli revient aussi la mission d'interpréter le *Ranz des vaches*, cette voix d'un peuple de bergers fiers et libres, dit-on à l'époque. Chanté en groupe jusqu'en 1889, puis par des solistes qui auront pour noms Placide Currat (1889-1905), Robert Colliard (1927), Roger Cochard (1955) ainsi que Bernard Romanens et Jean-Daniel Papaux (1977), la mélodie en patois devient l'hymne de la Fête, un moment incontournable.

Rétrospectivement, on peut même se demander s'il ne faut pas voir dans la pérennité du *Ranz* un acte de résistance face à la volonté des gouvernements cantonaux romands qui se sont efforcés, jusque tard dans le XX^e siècle, d'éradiquer les langues régionales. En interdisant notamment l'utilisation du patois à l'école. Le sentiment national devait passer, disait-on, par ses langues nationales. A moins que les organisateurs n'aient eu qu'un seul objectif dès le début : faire pleurer les foules. Ce fut le cas en 1819. Ça l'est encore aujourd'hui.

Références :

- Laurence Margairaz, *Un débouché lémanique pour l'économie fribourgeoise au XVIII^e siècle*, Pro Fribourg, No 117
- Sabine Carruzzo-Frey et Patricia Ferrari-Dupont, *Du labeur aux honneurs*, 1998.
- *La civilisation du gruyère*, Cahiers du Musée gruérien, 1999
- Roland Ruffieux et Walter Bodmer, *Histoire du gruyère*, 1972

Les souvenirs du « Petit Chevrier » de 1927

*Je chante et souvent mon cœur me fait peine.
J'aurai mes quinze ans l'automne prochaine.
Je chante tout seul dans les éboulis
Pour rien pour personne, tout l'après-midi.*

Meinrad Brodard, de La Roche, connaît ces paroles par cœur. Depuis 1927, elles lui trottent dans la tête et encore aujourd'hui il les chante. Pourquoi ? Ce vieil homme, qui affiche 85 ans au compteur de la vie, a été soliste lors de la Fête des vigneronns cette année-là ; en interprétant la *Chanson du petit chevrier*, œuvre de Gustave Doret et Pierre Girard : « Ce fut un moment inoubliable », se souvient-il tout ému de plonger dans ses souvenirs. « Il y avait tant de spectateurs. Plus de 14 000. Je n'avais jamais vu une foule aussi importante. Vous savez, c'était la première fois que je quittais mon village de La Roche. »

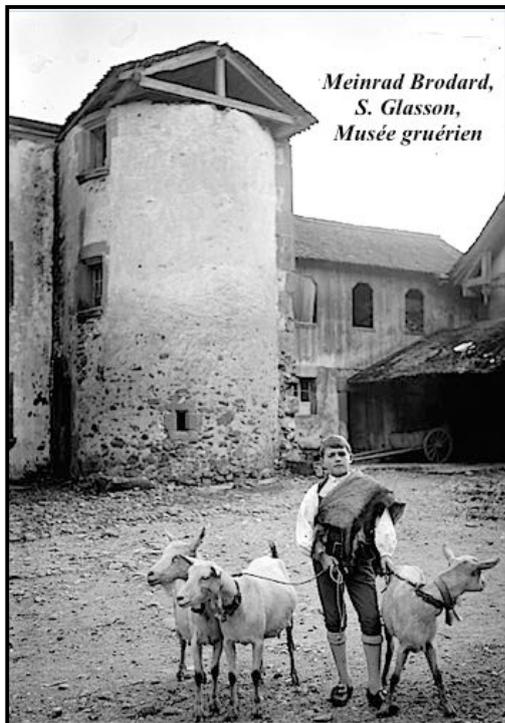
Une chèvre sur l'épaule

Et pourtant, le garçon, âgé de 13 ans à l'époque, n'a pas tremblé. Il n'a pas eu peur non plus. Tout lui semblait si naturel, avoue-t-il. Si féérique aussi : « Je chantais. C'était mon plaisir. » Il n'a même pas paniqué lorsqu'une des chèvres valaisannes, qui l'accompagnait dans l'arène, lui a grimpé sur l'épaule.

La Fête a été, on s'en doute, un des plus grands moments de sa vie. D'autant qu'il y a noué des amitiés solides et durables, notamment avec Robert Colliard, le soliste du *Ranz des vaches* en 1927 : « C'était un peu comme mon papa », dit-il en regardant par la fenêtre du salon de sa maison située au pied de la route de Montsofloz. « Durant la fête, j'ai passé une bonne partie de mon temps libre chez lui, à Châtel-St-Denis. J'étais bien entouré. »

M. Brodard se souvient de l'événement comme s'il s'était terminé hier. Il se voit encore dans son costume que la Confrérie des vignerons lui avait offert : un gilet rouge sans manche, une culotte brun clair, des bas blancs et une chemise blanche. Son épaule gauche était recouverte d'une peau de chèvre. Un capet noir était vissé sur sa tête. Il avait des souliers à boucle aux pieds : « J'ai encore ce costume », explique-t-il. « Je le donnerai peut-être un jour au Musée gruérien. » Il soufflait dans une corne percée pour annoncer son arrivée : « J'avais fière allure. »

Et sa voix fit fureur. Une véritable star ! A tel point qu'un Argentin, de passage à Vevey, lui proposa de l'emmener en Amérique du Sud pour parfaire son art. Quelque temps plus tard, ce fut une Suédoise, tombée sous le charme de ses mélodies. Mais ses parents ont mis leur veto. Le regrette-t-il ? « C'était une autre époque. Maintenant ça se passerait autrement », dit-il comme pour éluder la question. Reste que ça n'aurait pas dérangé le chevrier de devenir chanteur professionnel, comme son neveu Michel Brodard, qui sera d'ailleurs le second représentant familial à chanter à Vevey. Il y jouera le *Messenger boiteux*.



Comment Meinrad Brodard est-il entré dans la famille de la Fête ? « Par une audition qui s'est déroulée sur le trottoir devant l'école primaire. Gustave Doret en personne était venu m'écouter chanter » se souvient-il. Son instituteur, Francis Marchon, avait parlé de lui aux organisateurs qui cherchaient depuis belle lurette un soliste : « Ma voix a tout de suite plu au compositeur des partitions de la Fête. » Sans connaissance de solfège, qu'il a travaillé après coup à l'école, le jeune Meinrad s'est alors lancé dans plusieurs mois de répétition avec Mme de Gottereau de Brémont, qui l'accompagnait au piano. En apprenant le chant par cœur.

Les feux de la rampe éteints, le jeune Gruérien est rentré dans son village. Il y termina sa scolarité obligatoire. Il devint paysan, puis ouvrier à Fribourg après son mariage avec Marie. Il avait tout juste 30

ans. Entre deux, il y eut la période de la mobilisation générale, la Mob. Avec plus de neuf cents jours de service à la clé pour le Rochois. Il géra ensuite une épicerie jusqu'en 1993, année de sa retraite. De temps en temps, le « chevrier » jette un coup d'œil sur ses albums de photographies jaunies par le poids des années. Il relit les nombreuses lettres qu'on lui a envoyées. Il y a aussi un tableau pendu contre la paroi du salon de sa modeste maison : « Je

reçois encore du courrier d'une figurante de 1927 qui habite du côté de Lausanne. Elle a nonante ans. On doit être les derniers survivants du bateau de 1927. » PV

J'ai gagné 200 francs

Le jeune Gruérien fut encore sollicité durant quelques années pour interpréter l'air du *Petit Chevrier* dans toute la Suisse romande. La grande aventure à l'époque !

Qu'a-t-il gagné dans l'affaire ? « Deux cents francs. C'était une petite fortune. » Meinrad s'est offert un vélo, qu'il a payé en plusieurs acomptes. A l'époque, une bécane coûtait plus de 500 francs : « Je dois encore l'avoir. Mais je ne l'utilise plus. Mes jambes sont fatiguées. »

M. Brodard, qui restera le seul et unique chevrier chantant de la Fête, son rôle n'étant plus apparu au programme depuis, n'a tiré aucune gloire de son aventure. Ni fortune d'ailleurs : « J'ai continué ma vie. Comme c'était écrit », conclut le vieil homme, qui ira très certainement à la Fête cette année. PV

Un épisode chez Tante Yvonne à Bonnavaux

De 1934 à 1968, Yvonne Pittet - qu'on appelait Tante Yvonne - était la gardienne de la cabane de Bonnavaux. Elle a collecté les anecdotes de cette pension située au pied du Vanil-Noir, sur la commune de Grandvillard. Elle en a fait de gros albums photos avec des commentaires à la main. Les notes sont très factuelles, ce n'est pas un carnet intime.

Près de cinquante ans plus tard, la Bulloise Micheline Repond en tire un livre intitulé « Les Carnets de Tante Yvonne », publié aux Editions La Sarine. L'auteure a fait carrière en qualité d'enseignante de littérature française. Passionnée de récits de vie, elle a écrit plusieurs ouvrages.

« La Gruyère » a présenté plusieurs articles sur « Les Carnets ». Celui qui est reproduit ci-après a pour titre « Le Feu du général Guisan ».

A Bonnavaux, religion et patriotisme font bon ménage. Chaque année, tante Yvonne organise le 1^{er} Août. Un prêtre célèbre la messe, puis les fidèles se réunissent autour d'un grand feu pour chanter. Tous connaissent le répertoire de l'abbé Bovet. Et c'est au tour des enfants de présenter une saynète apprise depuis plusieurs jours.

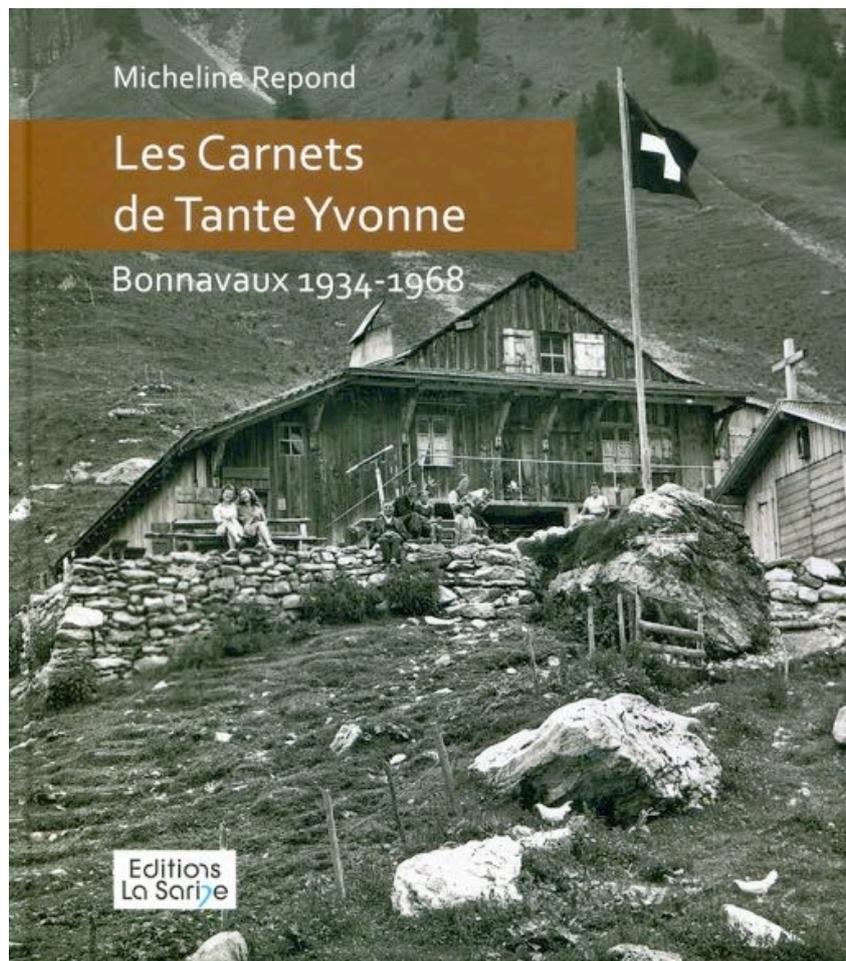
Le feu du 1^{er} Août 1952 est resté un souvenir particulier dans le cœur de Jean Déforel, neveu de tante Yvonne. C'est que le général Guisan était, cette année-là, l'hôte de choix de la ville de Bulle. Pour marquer l'événement, on avait fait appel au jeune homme pour construire le feu d'honneur sur le plus haut sommet du canton, le Vanil-Noir. Aucun feu n'avait encore brûlé à côté de la croix. « Comme il y avait peu de bois, on a décidé de se fournir en pneus. A l'époque, on ignorait à quel point cette fumée était nocive. Je me suis rendu au garage Schindler, à Vuadens. J'y ai trouvé des pneus de Fiat, ni trop gros, ni trop lourds. On les a transportés jusqu'à Grandvillard. De là, François Moura les a montés au chalet de Bonnavaux

avec sa carriole. J'ai ensuite organisé le transport à pied. Un pneu à la fois dans le sac de montagne. Parfois, un touriste en transportait un. J'ai effectué de nombreux allers-retours jusqu'au sommet. Je m'étais fixé de réussir cette mission. » Le général Guisan avait été informé qu'un feu brûlerait en son honneur.

Le jour J, Jean Déforel a grimpé au Vanil-Noir en fin d'après-midi en compagnie de Gustave Gaillard, de Bulle. Les deux hommes ont allumé le tas de pneus vers 21 h, obéissant aux recommandations de tante Yvonne. « Bien entendu, on avait transporté de l'essence. Avec le recul, je me rends compte que c'était de la folie. Mais le feu était superbe : il était si rouge qu'on le voyait parfaitement depuis Bulle ! Et il a duré particulièrement longtemps. »

Les jeunes gens ont passé la nuit au sommet sous une couverture. Non seulement il a fait froid, mais l'inhalation de la fumée les a intoxiqués quelque peu. Il en fallait plus pour les décourager. Cet inconfort s'est transformé en un beau souvenir, d'autant plus que le général a pris la peine de les remercier personnellement de l'honneur qui lui avait été accordé. Dans une lettre signée de sa main, on peut lire les mots suivants : « Je tiens à vous remercier de votre aimable attention et en particulier de la peine que vous avez prise, à faire les transports de bois et de pneus nécessaires. Croyez que j'ai été très touché de cet hommage et je vous en exprime ma reconnaissance, ainsi qu'à tous ceux qui vous ont aidés. »

A cette missive, le général a joint une photo de lui, dédiéee.



Le pan i pomè

Deché-delé, « La Gruyère », 16 décembre 2017

A la méjon, la dona no j'in fajê du tin j'in tin. Pye chyâ po la marinda. Chuto derin l'evê. M'in chovinyo bin, infan, no no rêdzoyivan kan, in intrin a l'othô, la boun'ôdeu dè chi pan i pomè, no j'inpyâvè le « pouârtamoka ».

In chi tin, rin n'irè pêrdû. Lè koujenêrè l'avan pâ tru dè mounêya, fayê bin lou dèmenâ. L'avan achtou fê d'inkotyî ôtyè po betâ chu la trâbya. E chin avu pou d'afére. Lè famiyè èthan bin pye grôchè, adon, l'an prou chur aprê a tsouyi.

Po chi rèpé, la dona inpyèyivè di richto dè pan ke tsapyotâvè in pititè lètsè. Din la pila a frekachi, lè fajê a rèvinyi ou buro, djuchto po lè brondenâ la mindra. Apri, lè mèhyâvè avu lè pomè fondyè è na tyèta dè chukro. Le pan lêrdjiremin bourlâ, le kakao bon tsô ke fougâmâvè adi din le potè, mon Dyu ke chin irè bon !

Kan l'invide mè prin, è bin, le kà to kontin, m'in féjo on tan chi pou on pyatalè. Boun'apèti !

Gérard Rime à Tônon, Tsêrmê

Traduction : Le pain aux pommes

A la maison, la maman nous en faisait de temps en temps. Plutôt pour le souper. Surtout durant l'hiver. Je m'en souviens bien, enfants, nous nous réjouissions quand, en entrant à la cuisine, la bonne odeur de ce pain aux pommes nous emplissait le nez.

En ce temps, rien n'était perdu. Les cuisinières n'avaient pas trop de monnaie, elles devaient bien se démener. Elles avaient aussitôt fait de préparer quelque chose pour mettre sur la table. Et cela avec peu d'affaire. Les familles étaient bien plus grandes, alors elles ont pour sûr appris à économiser.

Pour ce repas, maman employait des restes de pain qu'elle découpait en petites tranches. Dans la poêle à frire, elle les faisait revenir au beurre, juste pour les bronzer un peu. Après, elle les mélangeait avec les pommes fondues et un peu de sucre. Le pain légèrement brûlé, du cacao bien chaud qui fumait encore dans le pot. Mon Dieu, que cela était bon !

Quand l'envie me prend, eh bien, le cœur tout content, je m'en fais un tant soit peu un petit plat. Bon appétit !

Note

Un ami fils d'agriculteur me racontait naguère que, lorsqu'il était enfant et que sa maman avait dû s'absenter, son papa préparait le repas de midi. Toujours la même chose car il ne savait cuisiner qu'un plat, le pain aux œufs...

Qui était Vincent Jaquet, de Vesin ?

Les mémoires de Vincent Jaquet ont été éditées par l'Imprimerie Bernard Borcard à Estavayer-le-Lac en 1950. Une présentation de la vie de ce personnage hors du commun figure sur le site de la commune de Vesin.

Le fils d'un mercenaire

L'enfant qui naît en 1849 est un être chétif et le médecin qui le soigne pense qu'il ne survivra pas. Il gardera toujours une silhouette élancée, dégingandée, de vieux renard mal nourri. Il faut dire que la famille est pauvre, misérable même. Son père conduit une voiturette tirée par un âne. Il est colporteur de tout : paniers, boutons, lacets, savons et autres objets nécessaires dans les fermes. Le père de Vincent traîne avec lui les souvenirs de plus de vingt ans de vagabondages sur les champs de bataille de l'Europe. Engagé volontaire dans l'armée du roi de Naples, il a combattu en Italie, en Hollande, en Sicile. Après avoir déserté, il est rentré au pays, mais il cultive la nostalgie de cette vie hasardeuse. Il aime le risque, l'alcool, la rapine. Jamais en place. Il abandonne sa famille pour la retrouver à l'occasion. Ce qui ne l'empêche pas d'avoir cinq enfants et d'être condamné plusieurs fois à la prison pour vol d'usage.

La mère de Vincent devrait être son équilibre, son réconfort. Hélas ! elle va suivre son mari dans ses turpitudes. Elle n'a pas le choix, tresseuse de paille, elle doit vendre sa marchandise. Elle n'arrive pas à nouer les deux bouts : le vol sera l'ultime ressource. Vincent apprend avec elle à se débrouiller en dévalisant les poulaillers, en visitant les cheminées, les jardins.

Ecole buissonnière

L'école sera pour Vincent une malédiction tragique. Il est battu jusqu'au sang par son maître trop zélé à le corriger. Dans ces conditions, il préfère hanter la forêt plutôt que de recopier les devoirs ou apprendre ses leçons. A l'âge de 9 ans, il rejoindra Fribourg tout seul, à pied, pour visiter ses parents emprisonnés.

Le champion de l'accordéon



Garçon de ferme, vannier, Vincent passe rapidement d'une place à l'autre après plusieurs petits coups de main. Il apprend à jouer de l'harmonica. On le réclame pour les fêtes. Les jeunes dansent autour de lui. Il passera plus tard à l'accordéon. Quelle belle occasion de rentrer tard, de jouer les noctambules. Il vit de rapines, dort dans les écuries. Les lumières ne sont pas éteintes, que le démon du vol le reprend. Il s'empare de tout : linge, jambons, sacs de blé, moutons... Il faut bien survivre ! Il sera condamné à six semaines de détention sur un chantier de la Gruyère.

Cette fois, on le surveille. Il veut refaire sa vie. Il est bourré de remords. Jaquet n'est pas un voleur qui s'assume, il pleure. Il

partira pour la Romandie avec une bonne résolution : plus jamais de prison.

Le casse-cou de la tour

Tout va le ramener vers le vol. Il n'a pas de travail, il est vagabond. Et pourtant, il a fait des efforts. Il a gardé des moutons à Saint-Aubin, mais il en a prélevé un pour lui. Il découvre une caisse, à l'arrière d'un char, l'occasion est trop belle. C'est du linge. Il l'apporte à sa mère. Le vol est découvert. Arrêté par un gendarme, il lui fausse compagnie. Il dormira sur un sapin pour échapper aux recherches. Mais les policiers de Morat le captureront. Cette fois c'est la prison à Estavayer, dans le donjon. Il s'échappera deux fois de cette tour. Il a fabriqué une corde avec ses draps : 30 mètres de vide ! Il manque un long bout pour atteindre le sol. Tant pis, il saute. Les gendarmes n'en reviendront pas, l'oiseau s'est envolé.

Un sentimental nostalgique

Après des pérégrinations dans toute la Suisse romande, il sera condamné à quatre ans de réclusion. En apprenant cela, il se constitue prisonnier. Notre voleur n'est pas méchant. Le bagne de dix-huit mois sera atroce, au chantier de Montsalvens. Il tombe malade. Son père meurt. Mais Vincent a appris avec un autre prisonnier l'art de confectionner des faux billets, de contrefaire les signatures, de transformer n'importe quel papier en excellent passeport timbré. A sa sortie de prison, il veut essayer son art. Il ira même jusqu'à Lyon. La France l'accueillera comme un pauvre Suisse rejeté par la société. Il passe les frontières, un outil sur l'épaule. Souvent, le mal du pays le tenaille. Il voudrait revoir sa mère qui l'a rejeté. Il revient à Vesin. C'est le retour de l'enfant prodigue. Il veut vivre honnêtement.

Le Robinson de la liberté

Au début, tout va bien. Mais il se sent tout à coup une mission : voler pour les pauvres, voilà un but dans la vie. Des jambons, des victuailles, du linge, tout pour des malheureux dans la misère. Il se taille une excellente réputation auprès de plusieurs familles dans la gêne. Mais la police le recherche. A Aumont justement, on l'a vu entrer clandestinement dans une maison. Perquisition complète, rien. Il était tout simplement dans le bahut sur lequel était assis le gendarme fatigué. Il rêve de liberté, il trouve alors une solution à la Robinson : disparaître dans la forêt des Verdières près de son village. Voilà l'idéal. Il peut visiter sa mère, il connaît tout le pays comme sa poche. La vie est douce, loin du monde, dans les fourrés impénétrables. Mais il faut manger. Il fait froid la nuit. Le rêve durera trois mois, il doit revenir à la réalité, c'est-à-dire au vol pour subsister.

Vendu par son ami

Il voyage dans le canton de Vaud. Il a failli être tué par un propriétaire qui a ouvert le feu. Les plombs ont criblé son panier. C'est de nouveau son bon cœur qui va lui jouer un tour pendable. Il rencontre un ami, Carillon, un vagabond comme lui, père de onze enfants. Sa famille est dans la misère. Qu'à cela ne tienne, Vincent volera pour ravitailler tout le monde. Cependant, une somme est promise à qui permettra d'arrêter notre voleur. La tentation est trop forte. Carillon le vend aux gendarmes. Il est arrêté l'auberge du Poisson, à la Chiésaz. L'épopée est finie. Il est condamné par le tribunal de Payerne à quatre ans de prison pour

des vols estimés à 532 francs. A Estavayer, le jugement sera encore plus sévère : six ans de réclusion. Pour toute défense, il dira simplement : « Je n'ai pas versé de sang. »

Des roses pour la vie

L'expiation commence à Lausanne où il purge sa peine. Mais il garde un souvenir merveilleux de la prison de Payerne. Le geôlier, sa femme, sa fille, tout le monde l'aide, le comprend. Il commence à écrire ses mémoires. C'est pour lui une excellente occupation. A Fribourg, il apprend le décès de sa mère. Elle est morte sans un mot pour lui. Il ne tardera pas à connaître une pauvre fille, Elise, qui vient le visiter en prison. Elle aussi a connu la prison, mais elle veut s'en sortir. Ils décident de se marier.

Le voilà un homme, il a retrouvé sa dignité. Tout le monde se liguera pour qu'il réussisse. Le syndic de Vesin demande une remise de peine. Il a promis de l'accueillir à son retour. La commune lui donne même une terre à défricher où, après son mariage, il pourra construire sa maison. Il est également désigné comme taupier de la commune pour un salaire de 350 fr. C'est le bonheur ! Il se passionne pour la culture des roses. Son jardin en est couvert. Jaquet de Vesin, le voleur, n'a plus qu'une ambition : devenir le meilleur jardinier du canton. Il cultive plusieurs variétés de roses pour les vendre. Il a nommé l'une d'elles : *Liberté*.

Tiré de cette vie et de cette reconversion, Bernard Ducarroz et Pierre Huwiler en ont fait une œuvre musicale qui a pour titre *Le voleur aux mille roses*. Elle a rencontré un grand succès lors de son enregistrement public à Domdidier par la Télévision suisse romande en 1982.

Ainsi vécut Vincent Jaquet, un personnage hors du commun qui, au crépuscule de sa vie, a dicté ses mémoires au curé Gapany et aux révérendes Sœurs Ursulines qui en ont fait un recueil.



Vesin « dans le vieux temps » (BCU)

Vuissens jadis

Présentation d'un passage légèrement remanié de cet article de Gérard Bourgarel paru en 2011 dans « Pro Fribourg 170, Survol historique de la Broye ». Il se limite à la présentation d'une partie des textes relatifs à Vuissens.



Lors de la conquête bernoise en 1536, l'un des premiers actes des occupants fut d'y introduire la Réforme et d'ordonner la destruction des objets du culte catholique. Les frontières imposées disloquaient même le territoire de plusieurs paroisses, ainsi celui de Démoret dont dépendait le village de Vuissens.

Déboussolés par les mesures draconiennes imposées par les Bernois, les fidèles des anciennes paroisses ont mis à l'abri des statues et objets de culte du côté fribourgeois. C'est ainsi qu'une Pietà en provenance de St-Cierges a trouvé refuge à Vuissens avec, pour contrepartie, sept mesures de poires séchées appelées schnetz... (*Photo ci-contre*) On trouve d'autres exemples de ces « échanges » entre Yvonand et Cheyres - la Vierge ouvrante - entre Combremont et Franex - les statuette des apôtres - et d'autres encore comme, paraît-il, la magnifique « Vierge au Raisin » que l'on peut admirer à l'église de Surpierre.

Du côté fribourgeois, rien ne sera négligé pour renforcer Vuissens resté catholique avec la création d'un minuscule bailliage et la constitution d'une nouvelle paroisse. Le bailliage de Vuissens a été rattaché à celui



de Font-La Molière en 1603, mais le bailli résidait à Vuissens. La plupart des documents trouvés aux archives de Vuissens sont autant de témoignages des relations tendues entre le curé et la commune.

Les relations interconfessionnelles

L'enclave fribourgeoise de Vuissens, catholique, est entourée du canton de Vaud protestant. Les relations entre les deux religions sont proprement inexistantes. Ils s'ignorent les uns les autres. Dans un document écrit en 1900 par le curé on peut lire: « Il n'y a pas eu, de mémoire d'homme, et dit-on depuis la Réformation, de mariages mixtes dans la paroisse. Il n'y a pas non plus de mariages uniquement civils. »

Dans une enquête à l'occasion d'une visite pastorale, datée de 1908, une exception apparaît. « Il est arrivé, il y a trois ans, un Jordan de Domdidier qui avait marié une Neuchâteloise chez le pasteur de Colombier. Je n'ai pas pu, jusqu'à ce jour, obtenir la régularisation de ce mariage. C'est le seul mariage mixte de la paroisse. Les enfants sont élevés dans la religion catholique. »

Le même curé qui avait eu un conflit avec son Conseil de paroisse au sujet d'un nouvel autel rédige en 1915 un *Coutumier de Vuissens*. C'est en fait un résumé de ses expériences pastorales et personnelles, écrites à l'intention de ses successeurs. Il serait hasardeux de généraliser à partir d'un tel document. Il s'applique à éviter pour la suite des déboires à ceux qui seraient tentés d'apporter des changements. Au sujet des cimetières, il indique : « Les deux cimetières sont aux Communes. Ils ne sont pas pollués car n'y ont été enterrés que des catholiques. »

Un curé isolé de ses paroissiens

Ce coutumier de 1915 contient un dernier chapitre de recommandations concernant les « Invitations aux repas ». Il se passe de commentaires :

Voici quelques-uns des inconvénients qu'il y a à accepter des invitations aux repas de baptêmes, de mariages et d'enterrements.

1. Les uns invitent et les autres ne veulent ou ne peuvent pas inviter, ou après avoir invité le curé une fois ou l'autre, ils cessent de l'inviter pour manifester leurs dispositions à son égard.
2. Aux repas de noces on est presque toujours de trop. Parce que... Parce que...
3. Aux repas d'enterrement, il faut que le curé cause sans cesse, qu'il découpe la viande. Il n'a presque pas le temps de manger.
4. On perd son temps d'assister à tous ces repas. Voilà pourquoi, et pour d'autres raisons encore, après deux ou trois ans de ministère j'ai cessé net d'accepter les invitations et je n'ai jamais remarqué que les paroissiens en fussent froissés, bien au contraire !
5. Lorsqu'il y a des enterrements et des mariages à Prévondavaux, le curé va chaque fois déjeuner chez les parents après la messe, à cause de la distance entre Vuissens et Prévondavaux. Après les dîners d'enterrement, il récite le chapelet.

Bénédition des granges

Autant que possible le dernier dimanche de septembre, le curé en étole blanche, avec une petite bouteille d'eau bénite, va d'une grange à l'autre bénir les récoltes nouvelles. Il est accompagné du sacristain. Avant d'entrer dans la grange, le sacristain prend les devants et prévient la famille. Lorsqu'un habitant de la ferme est présent, on récite un Pater et un Ave après la bénédiction. Chaque famille doit placer deux œufs dans le panier du sacristain. Ceux qui ont plusieurs granges à bénir doivent ajouter un œuf par grange. Voilà le droit du curé. Mais presque personne - sauf six ou sept familles - ne respecte ce devoir. Plusieurs maisons sont fermées ; certaines familles ne se montrent pas, d'autres donnent quelques sous au sacristain. Celui-ci est invité à venir le soir partager une fricassée d'œufs.

Remarques

1. Lorsqu'il y a une banquette à la grange, le curé se met à genoux pour les prières. S'il n'y a rien, il reste debout.
2. A Prévondavaux on bénit les granges un jour de la semaine après la messe. On invite à dîner le dimanche suivant le garçon qui vous a accompagné.
3. Cette habitude de recevoir des œufs est à supprimer. On a trop l'air de mendier des œufs d'une maison à l'autre.

Comme en 1917 la lésinerie des paroissiens de Vuissens s'est manifestée à tel point que les œufs donnés furent moins nombreux qu'à Prévondavaux. J'en ai fait part au Conseil paroissial dans la séance du 16 décembre et j'ai proposé en lieu et place du don des œufs de placer 200 francs en faveur du bénéfice curial. Il y eut une unanimité de oui. Le boursier Julien Fasel m'a remis les 200 francs. Résultat prévu : il y aura moins de maisons fermées lorsque le curé ira bénir les granges à Vuissens !

A l'école à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècles

Le Règlement particulier d'ordre et de discipline pour l'école mixte de Prévondavaux - village rattaché à la paroisse de Vuissens, mais situé dans l'enclave de Surpierre - est daté de 1877. Il est rédigé par la commission scolaire, signé par les représentants de la commune, contresigné par l'inspecteur scolaire de l'arrondissement et approuvé par le préfet d'Estavayer. Sur ses 22 articles, six concernent le corps enseignant et sept les élèves. Il est extrêmement pointilleux. Quelques extraits :

L'instituteur et la maîtresse doivent servir de modèle à la jeunesse par leur conduite exemplaire tant à l'école qu'en dehors. Ils seront toujours à l'école 5 minutes au moins avant l'heure de la classe et se conformeront ponctuellement à l'ordre journalier affiché dans la salle d'école. Pendant la classe, ils ne s'occuperont d'aucun travail de nature autre que scolaire. Ils s'abstiendront de manger, de fumer et ne quitteront jamais la classe sans absolue nécessité. Les compositions se corrigeront à domicile par le maître et à l'encre rouge. Les instituteurs astreindront les élèves à une stricte obéissance, veilleront sans relâche à ce qu'ils soient tranquilles pendant les heures de classe, à ce qu'ils se comportent avec bienséance à l'église, à l'école et ailleurs. Ils accompagneront leurs élèves à la messe

tous les dimanches et les jours de fêtes. Il en sera de même pour les cérémonies religieuses de la paroisse.

Ce qui n'est pas formulé, c'est que le corps enseignant est sous la surveillance du curé. Par exemple, en 1900, le curé répond à un questionnaire soumis par l'évêque avant une visite pastorale. Il écrit : « Il y a deux écoles dans la paroisse, celle de Vuissens compte 38 enfants et celle de Prévondavaux 18. Les écoles sont mixtes. M. Loup Alphonse, instituteur à Vuissens, laisse beaucoup à désirer au point de vue de sa manière de faire, soit à l'école où il se donne beaucoup de bon temps, soit à l'église où il vient très rarement quand il ne joue pas de l'orgue, soit en public par le mauvais esprit qu'il répand, par son attitude vis-à-vis du curé et par son excès dans la boisson quoique père de sept enfants. »



Le château de Vuissens s'est délabré à partir du départ du dernier bailli en 1798

Un règlement communal concernant l'église

Louis Fasel, président, et son secrétaire Aimé Noël, édictent, le 29 décembre 1895, un « Règlement de police exécutoire dans l'église paroissiale de Vuissens ».

L'article I inflige une amende de un franc à tous ceux qui se permettent de mâcher du tabac (chiquer) et de cracher à terre pendant les offices divins. La récidive sera passible d'une amende de deux francs.

L'article II vise ceux qui stationnent dans l'église sans cause légitime en dehors des bancs.

L'article III interdit aux jeunes gens n'ayant pas atteint l'âge de 19 ans d'aller prendre place sur la tribune, à quelque office que ce soit. Le tout, bien entendu sous peine d'amende.

Ce document est ensuite approuvé et signé par le Préfet de la Broye en date du 18 juin 1896 et timbré par le Receveur d'Etat. Les femmes ne sont pas mentionnées : elles se tiennent donc bien sagement et ne tricotent pas pendant la messe.

Au temps des chandelles et des fantômes

Ce sont probablement les Romains qui ont diffusé l'usage de la chandelle, de la bougie et de la lampe à huile dans toute l'Europe. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, cette méthode d'éclairage fut la plus employée. Les chandelles destinées à l'usage quotidien étaient faites de suif, graisse animale purifiée. La meilleure était celle de mouton, puis celle de bœuf. On se servait parfois de graisse de porc. Mais elle dégageait une fumée noire et malodorante. Dans les campagnes, les chandelles étaient souvent fabriquées à la maison, sans doute par les femmes. Un bœuf donnait assez de suif pour assurer pendant trois ans les besoins en éclairage d'une ferme. Pour faire des chandelles, on utilisait un moule dans lequel on versait du suif autour d'une mèche.

Les bougies de cire d'abeille étaient bien meilleures. Elles fumaient moins, brûlaient en donnant plus de lumière, sans provoquer de mauvaise odeur. La cire était fondue, filtrée, pour en ôter les impuretés. Puis on l'étendait au soleil en bandes minces afin de la blanchir et de lui faire perdre sa couleur jaune. Les bougies étaient mises en forme à l'aide de rouleaux de bois dur, qu'il fallait humidifier pour qu'elles n'y adhèrent pas.

Nous avons peine à imaginer à quel point il y avait peu de lumière dans les maisons une fois la nuit tombée. Le foyer de la cheminée - qui assurait à la fois chaleur et éclairage - était une sorte de point central. La vie quotidienne était dirigée par les heures du jour. Les gens se levaient plus tôt qu'aujourd'hui, mangeaient à des heures différentes. Ils se couchaient plus tôt aussi. Le nombre de bougies dont les familles disposaient étaient un indice très sûr de leur richesse. Une pièce bien éclairée éveillait à coup sûr commentaires et cancans. Pour les pauvres, la journée commençait avec le lever du soleil et se terminait au crépuscule. La flamme des chandelles, comme celle des lampes à huile ou à pétrole, parce que mouvante et tremblotante, donnait aux choses ombres et mouvement. C'est pour cette raison que l'on croyait davantage aux fantômes, aux revenants. Leur nombre a diminué, voire disparu avec l'apparition de la lumière électrique.

Huile et pétrole

Quant aux lampes à huile, elles se perfectionneront au cours des siècles, jusqu'à posséder un mécanisme qui assure une bonne distribution de l'huile. Le principe de ces lampes les plus rudimentaires est simple. Dans un récipient rempli d'huile trempe une mèche en fibres végétales torsadées ou tressées - roseau, chanvre, lin, laine, puis coton - qui se gorgent de liquide par capillarité, et que l'on allume. L'huile étant assez difficile à enflammer, la flamme ne remonte pas le long de la mèche.

Après 1860 apparaît l'huile de pétrole, ou pétrole lampant. Bien plus fluide et plus inflammable que les huiles végétales ou animales, il ne nécessite pas des mécanismes compliqués. La lampe à pétrole est toute simple : la mèche trempe dans le liquide qui monte naturellement au brûleur par capillarité. Le pétrole ne sera pas utilisé uniquement pour l'éclairage. Comme certaines pièces n'étaient pas chauffées - le fourneau en molasse chauffé au bois depuis la cuisine ne faisait bénéficier que la pièce principale de sa chaleur - on

installait un « fourneau à pétrole » qui dégageait parfois autant d'odeur nauséabonde que de chaleur.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on éclairait les rues au moyen de réverbères ou de suspensions renfermant une lampe à huile. Les réverbères - tout spécialement dans les villes - étaient installés au coin des rues à la hauteur d'un premier étage. L'allumeur, à la tombée du jour, montait sur une échelle pour allumer les lampes à l'aide d'une longue torche ou d'un bâton terminé par une mèche imbibée d'huile enflammée. Le matin de bonne heure, il reprenait sa tournée pour éteindre les flammes à l'aide d'un éteignoir, long bâton ayant à son extrémité un cône de métal. Nos campagnes ignoraient en général les réverbères. Dès la tombée de la nuit, les rues du village étaient plongées dans l'obscurité.



Lampe à pétrole

Le pétrole a remplacé l'huile juste avant l'apparition de l'électricité. « L'or noir » n'est devenu un grand produit industriel qu'au milieu du XIX^e siècle. Il est en effet d'usage courant aujourd'hui de faire remonter les origines de l'industrie du pétrole à l'année 1859, lorsque le colonel Drake, effectuant un forage à Titusville en Pennsylvanie, le trouva à une trentaine de mètres de profondeur.

L'électricité et le téléphone sont apparus au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

Un Monseigneur, deux époques

Une opinion de Louis Ruffieux publiée dans « La Liberté » du 23 décembre 2017.

Une figure tutélaire, deux époques, quelle métamorphose ! L'interview rafraîchissante publiée lundi dans ce journal était celle d'un évêque drôle, pétillant d'esprit. Mgr Charles Morerod a la foi joyeuse, et c'est ce qui surprend le plus ceux qui ont gardé, de leur lointain premier contact avec l'autorité diocésaine, l'image polaire d'un dignitaire venu d'une autre galaxie.

Mgr François Charrière, rédacteur en chef de *La Liberté* avant d'être ordonné évêque de Lausanne, Genève et Fribourg - de 1945 à 1970 - était-il un homme d'agréable compagnie, perméable à l'humour ? Peut-être... Mais quand il était attendu dans une paroisse, sa personnalité comptait moins que le souci, pour la communauté, d'être à la hauteur de l'éminence. Le Conseil paroissial et le curé du lieu mettaient les petits plats dans les grands et ripolinaient le dais ; la fanfare et le chœur multipliaient les répétitions ; les écoliers apprenaient des manières de petits pages à la cour de Louis XIV ; le forestier communal coupait des arbres pour orner l'église et son perron.

A l'arrivée de Monseigneur, on s'agenouillait ou se prosternait. D'ailleurs, les paroissiens étaient même invités à former une haie d'honneur, de part et d'autre de la route traversant



le village, quand l'évêque l'empruntait pour se rendre dans la commune voisine. (Il se racontait qu'un jour, un plaisantin qui ressemblait à Mgr Charrière, coiffé d'une calotte violette et affublé d'une étole, avait précédé l'évêque et traversé la localité dans la voiture noire d'un ami en bénissant la foule, libérant ainsi prématurément les paroissiens de leur sainte obligation d'allégeance ; quand passa le vrai Monseigneur, il n'y avait plus personne pour s'incliner, mon Dieu)...

L'évêque se rendait dans les paroisses surtout pour administrer le sacrement de confirmation. Après une sévère préparation, les confirmands redoutaient le moment où ils recevraient la « gifle ». Oui, les plus grands

s'entendaient pour effrayer les petits en les avertissant que Monseigneur donnait une « gifle ».

Les servants de messe et élèves habitués aux soufflets du curé ne s'étonnaient pas trop : ce ne serait que la « confirmation », par l'évêque lui-même, d'un système éducatif reposant largement sur la taloche. Sur le chemin de l'église, la gaieté ne submergeait donc pas le futur confirmé, qu'attendait une autre épreuve : l'onction de saint chrême sur le front. Le mystère planait sur les effets de cette potion que l'on pensait extraite d'une vieille crème double patronnée par un saint local.

C'était l'époque où l'Eglise catholique était triste et dure avec ses fidèles captifs (comme la première communion, la confirmation ne se discutait pas), où les ecclésiastiques tiraient souvent une tête de portiers de l'enfer et où il n'y avait guère qu'un moment de grâce pour sauver l'année liturgique : cette Messe de minuit qui justifiait une veillée exceptionnellement longue et



une excursion nocturne avec, au bout de la nuit, le feu d'artifice des chants de la Nativité et un prêtre qui, pour une fois, à la fin de l'office, osait la joie : « Joyeux Noël ! » A vous aussi.

Extrait de mes souvenirs personnels

J'ai rédigé quelques pages sur mes souvenirs d'enfance et de jeunesse. Voici ce que j'ai écrit au sujet de mon grand-père François Barras, de Corpataux. Sa première femme étant décédée, il s'est remarié avec ma grand-maman Marie née Bovet, de 20 ans sa cadette.

Mon grand-papa de Corpataux

Je ne sais que peu de chose au sujet de François Barras, mon grand-père né 100 ans avant moi, en 1832. Il avait fait son école de recrues à Sankt Luzisteig, dans les Grisons, près de Maienfeld et non loin du Liechtenstein. Dès 1850, l'instruction des troupes ne dépendait en effet plus exclusivement des cantons. Ceux-ci n'assuraient que l'instruction des troupes d'infanterie. Quel voyage de Corpataux à Sankt Luzisteig, à une époque où les trains n'existaient pas encore ! François Barras a effectué le voyage en diligence et à pied. Il était artilleur et il rappelait à mon père l'ordre qu'il recevait lorsqu'il s'agissait de nettoyer la bouche du canon : éééécouvillonnez !

Mon grand-papa exerçait la profession de tailleur. Il se rendait chez les particuliers pour confectionner les vêtements.

François Barras était drôle. A son époque - et plus tard - il arrivait que des hommes se « mettent en bock ». Un beau jour, ils partaient. Ils vadrouillaient pendant quelque temps, dormaient dans les étables qu'on appelait toujours écuries, quémendaient davantage de goutte que de soupe, passaient d'un village à l'autre. Couraient-ils le guilledou ? Probablement de façon rustique. J'en avais parfois par-dessus la tête lorsque j'étais directeur de l'Ecole normale. J'aurais tellement aimé me « mettre en bock ». Jamais osé ! François, lui, osait. Quand il revenait dans sa petite maison sise à la sortie de Corpataux, direction Rossens, à droite de la route, sa femme Marie lui demandait, en patois bien sûr : « D'où venez-vous ? » (Ils se vousoyaient, comme les Chirac.) François, imperturbable, répondait : « J'ai été en enfer, le diable vous salue bien. » Louis Sauteur, qui était aussi son petit-fils, m'a dit que François aimait relever l'insolite dans le physique ou le comportement d'autrui. Un exemple. Il y avait à Corpataux un quidam dont la protubérance nasale surmontait un menton en galoche. Le tailleur, comme on appelait François, l'avait baptisé *èchkabi*, mot signifiant escabeau en patois.

Mon papa Jean Barras

Mon papa était « Djan au tailleu », ou aussi « Tchili au tailleu », né en 1891. Je suis fier de lui. Ne disposant d'aucun moyen financier, il s'engagea comme aide aux Granges d'Illens, près de Corpataux, grand domaine tenu dès 1902 par des trappistes de Port-du-Salut (Mayenne). Son salaire variait entre 40 et 45 ct. à l'heure. Grâce à quelques maigres économies, il a pu se présenter à l'Ecole normale d'Hauterive le 3 octobre 1910. Il avait 19 ans. Quand il est

arrivé à Hauterive, ses copains rigolaient. Il portait une blouse de paysan et avait la moustache ; son maigre bagage était chargé sur un bèro - carriole à deux roues - tiré par une vache. A la fin de l'année, il était le cinquième sur 27. Très bon en français et en musique. En dernière année, en 1914, il était le deuxième sur 14. La meilleure note était 8, donnée très rarement. A cette époque, Hauterive disposait de professeurs plus qualifiés que ceux qui enseignaient de 1947 à 1951 à l'Ecole normale de la rue de Morat à Fribourg lorsque je la fréquentais.

En 1914, papa s'est présenté au poste de Chavannes-sour-Orsonnens. Il est allé faire la connaissance du chapelain, qui lui a demandé d'où il venait. De Corpataux, a répondu mon père. Commentaire du chapelain : de corps, pataud, mais pas d'esprit ! Papa est resté deux ans à Chavannes. Il s'y est ennuyé. Il m'a dit combien il enviait les paysans dans leurs champs.

J'ai peu de souvenirs de l'école que faisait mon papa, bien que je l'aie fréquentée de sept à treize ans. Il insistait sur la bible, le catéchisme, le français et le calcul. Quelques règles étaient inscrites sur le tuyau du fourneau qui traversait la salle.

Entre autres : R X R X π . Peu de variété, pas de sortie pour des leçons in vivo à cause de la cohabitation de tous les garçons de 7 à 16 ans et du nombre considérable d'élèves, jusqu'à septante. Je ne me souviens pas avoir eu une leçon de travail manuel ou de sciences naturelles. Et pourtant ! Des leçons sur la



connaissance et la protection de la nature auraient été bien utiles. Le cache-collier de la ferme de l'oncle Michel Chatagny - local en bois proche de l'écurie où on rangeait entre autres les colliers des chevaux - recelait toujours un flobert chargé. L'oncle Michel et nous, les enfants, nous tirions sur tout, les spatx (moineaux), les rapaces et aussi sur les tasses des poteaux électriques ou sur le coq de l'église. Quand, il y a quelques années, celui-ci a été descendu pour restauration, c'était une vraie passoire !

Papa n'a jamais, dans toute sa carrière, utilisé de grammaire. Il a toujours conservé le principe inculqué à l'école fribourgeoise par le pédagogue Raphaël Horner (1842-1904) : la pratique de la méthode inductive qui préconise de ne jamais partir de la règle, mais d'y parvenir par des exemples tirés des lectures, ou donnés par le maître ou les élèves... Quand je suis entré à St-Charles à Romont, je n'avais aucun retard en grammaire, au contraire !

Papa battait-il ? C'était la mode, mais il était modéré. Je me souviens d'une « schlaguée » mémorable dont je fus la victime pas innocente. J'ai toujours fait un peu l'imbécile à l'école. Papa, après avoir dit la formule rituelle de fin de la classe à tous ses élèves : « Réduisez (sic) vos effets (resic), la prière », a attendu que tous soient partis pour s'attaquer à son rejeton avec un bâton épais terminé par un crochet qui servait à ouvrir un vasistas. La déferlante ! Les hurlements de la victime parvenaient à sa maman consternée. Car la cuisine était située en dessous de la salle de classe. Le potager était surmonté du manteau de la cheminée qui

permettait d'entendre ce qui se passait dans la salle d'école. (Maman utilisait aussi ce canal de transmission pour écouter les séances du Conseil communal.) Je n'en ai jamais voulu à mon père. Mais, l'après-midi, j'arborais un profil bas.

A Onnens, mon papa était le « bon à tout faire » du village. A côté de ses fonctions de régent, de secrétaire communal et paroissial, de directeur de chant, d'organiste, de caissier régional de la Mutualité scolaire, etc., maman l'envoyait encore travailler chez l'oncle Michel au temps des gros travaux de la campagne. Lors des grandes fêtes, il était au front : confectionner l'arc de triomphe à la confirmation (voir chapitre précédent), apprendre aux sonneurs à carillonner, écrire les discours pour les quidams qui ne savaient pas que dire, etc. Et il a dû supporter un curé président de la commission scolaire, l'abbé Louis Chanex, un curé froid, distant, voire méchant.

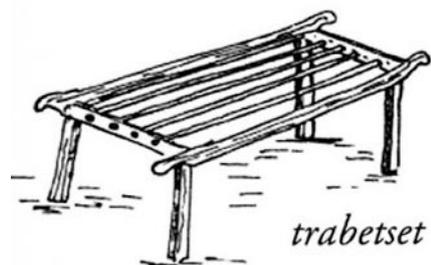
Le jour où l'on tue le cochon

Page extraite de « Fribourgeois, Un dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés, 1840-2015 », Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016

Georges Marmy naît le jour de Noël 1916 à Carignan, hameau de la commune de Vallon. Fils d'Hubert Victor et de Marie Lorette née Marmy, il est le onzième enfant d'une famille qui en comptera 14 au total. Les parents de Georges sont des petits paysans : ils cultivent deux ou trois lopins de terre et élèvent quelques animaux. A la fin de son école obligatoire, Georges prête main-forte à l'exploitation du domaine familial et travaille aussi à la briqueterie Morandi, à Corcelles-près-Payerne, où il se rend quotidiennement à vélo. Les journées partagées entre la ferme et l'usine sont longues et épuisantes, mais la petite taille du domaine ne permet pas de faire vivre une si grande famille sans apport financier extérieur.



En 1942, Georges épouse Yvonne Dubey de Sévaz. Ensemble, ils vivent et travaillent sur l'exploitation familiale de Carignan. Entre 1943 et 1954, 7 enfants - 2 garçons et 5 filles - viennent agrandir la famille. Après la naissance du petit dernier, la famille quitte Vallon pour emménager à Sévaz : Georges devient le fermier de Félix Dubey, son beau-père. Là aussi, le domaine n'est pas bien grand (en 1956, la ferme compte cinq vaches) et Georges doit trouver une autre solution pour nourrir sa famille. Parallèlement à son activité d'agriculteur, il exerce alors la fonction de boucher de campagne. Pendant plusieurs années, ce sont jusqu'à 100 cochons qui passent chaque hiver entre les mains de Georges et, par la même occasion, de vie à trépas! Les journées où l'on fait boucherie sont longues, mais ce sont aussi des moments de fête.



Avant l'arrivée du boucher, on prépare le *trabetset* - la

table à claire-voie - la grande tine remplie d'eau bouillante mêlée de poix, les épices, les boyaux et la ficelle, et tout un attirail de couteaux, machines à hacher et autres instruments.

Aidé par les membres de la famille, Georges tue le cochon, transformant la place devant la grange - ou tout autre endroit abrité à l'extérieur de la maison - en abattoir et en étal de boucher. La bête est alors dépecée et tous les morceaux sont apportés successivement à l'intérieur de la maison pour être préparés. Les jambons, entre autres, sont mis au sel pour être ensuite fumés à la borne. La chair est hachée, pétrie, mêlée de lard, savamment épicée et transformée en saucisse à rôtir, en saucissons, en saucisses au foie... Toute la journée n'est pas de trop pour tant de travaux ! Et puis, il faut encore grimper à la borne et pendre les guirlandes de saucissons. Georges, aidé de son fils, tuera son dernier cochon au début des années 1980.

Au moment de prendre sa retraite, il aide toujours son fils sur l'exploitation familiale et profite de ses moments de loisirs pour se balader avec son épouse et visiter sa grande famille. Très croyant, il ne manque que rarement les offices dominicaux et profite du déplacement en ville pour aller boire l'apéritif. Georges s'éteint discrètement, comme il a vécu, le 1^{er} septembre 2000. Il avait 84 ans. *Christel Fontaine-Marmy*

Le charron et la sage-femme aux 400 bébés

Ce texte, comme le précédent, est tiré du « Dictionnaire des anonymes ». J'ai bien connu André et Gisèle Nicolet-Horner lorsque j'enseignais à Cheiry. Leurs enfants ont été de très bons élèves. La sage-femme Gisèle a suivi mon épouse après ses deux premiers accouchements. J'ai repris le texte de Gilles Baeriswyl à la lettre, sauf que j'ai remplacé le passé simple par le passé composé...



En septembre 1946, Gisèle et André ont uni leur destin. « Leur mariage civil a eu lieu à Surpierre, chez Germain-à-Placide qui était officier suppléant de l'état-civil. Il a grêlé, ce jour-là. Marcel Thierrin de la poste les a conduits à Surpierre... Bien qu'ils n'avaient pas beaucoup de moyens, ils sont partis quand même trois jours en voyage de noces à Einsiedeln. »

Fille d'agriculteurs, Gisèle Horner est née à Oleyres, le 21 août 1916. « Comme fermiers, ses parents se sont établis d'abord à Montet, ensuite à Coumin et ils ont finalement acheté un domaine à Chapelle. » Dans un texte écrit en novembre 2014, Georges Nicolet dresse la biographie de sa maman : « Gisèle Nicolet-Horner a opté pour une formation de sage-femme qu'elle a acquise à la maternité de Fribourg. Dès 1942, elle a exercé sa profession comme sage-femme indépendante. A cette époque, beaucoup de femmes accouchaient à la maison. Son premier accouchement a eu lieu à Cheiry, le 5 juillet 1942. Pendant une trentaine d'années, elle a mis

au monde plus de 400 bébés dans les villages de la paroisse de Surpierre et les villages vaudois avoisinants, le plus éloigné étant Chêne-Pâquier. Pour l'accouchement, les gens venaient la chercher à la maison. Ensuite elle allait donner des soins tous les jours, pendant une semaine. Elle faisait tous les déplacements à vélo par n'importe quel temps, été comme hiver. A partir de 1961, elle a travaillé également à temps partiel à la maternité de l'Hôpital d'Estavayer-le-Lac. »



Dans une brochure réalisée pour célébrer le 90^e anniversaire de leur papa, Georges et Jean-Pierre Nicolet évoquent son parcours de vie : « Né à Cheiry le 3 mars 1913, André est le cadet d'une fratrie de 5 enfants. De 7 à 16 ans, il suit l'école primaire. Il était bon élève et fier de montrer son carnet scolaire qui ne comptait pratiquement que la meilleure note qui était 1. André a fait son apprentissage de charron à Montet, à l'Institut Marini. Il avait un excellent patron qu'il appréciait beaucoup pour sa gentillesse et ses compétences. Le destin a conduit ensuite André de l'autre côté de la Sarine, à Guin, chez le charron Philipona, puis en Veveyse, chez Paul Sauteur. Après ces deux stages, il a travaillé à Praz, dans un atelier de fabrication de bateaux et de charronnage. En 1938, il a décidé de se mettre à son compte et il a ouvert un petit atelier à Cheiry. En 1945, il a acheté une vieille maison qu'il a transformée et dans laquelle il a travaillé toute sa vie. Son métier de charron le passionnait. Il fabriquait et réparait des chars,

des roues et bien d'autres objets. Le débitage du bois se faisait à la machine et tout le reste du travail à la main. Comme les travaux de charronnage devenaient de plus en plus rares, André est allé travailler, à partir de 1967, dans une entreprise de charpente à Granges-Marnand. Il a toujours gardé son atelier. »

Gilles Baeriswyl

La fontaine de Lessoc

La fontaine de la place du village de Lessoc, dans l'Intyamon, est couverte d'un extraordinaire bulbe posé sur des piliers de pierre. Datant de 1796, elle est le dernier exemple de ce type. Avant de reproduire la légende que l'on trouve dans le livre de lecture du cours supérieur intitulé « Mes lectures », édité en 1960, quelques caractéristiques de ce remarquable village. Plusieurs carrières étaient jadis exploitées, dont une de tuf. Mais la pierre la plus connue est le « marbre » de Lessoc, un calcaire gris-blanc veiné de vert. Il a beaucoup été utilisé pour la construction dans le village et dans la région. C'est avec cette pierre que l'on construit, en 1796, la fameuse fontaine octogonale dont la légende est connue au loin. Les dallages de la nef et la table de l'autel sont en marbre de la carrière de Lessoc. Une restauration de l'église a été réalisée en 1993-1994. Elle a rendu à cette charmante église une bonne partie de son caractère historique. Les paroissiens ont prêté leur concours de façon remarquable. Un ambon en bronze a été commandé au sculpteur français Georges Jeanclos, pseudonyme de Georges Jeankelowitsch.

Le récit de Joseph Genoud

Les beautés et les curiosités de la Gruyère ont le secret de plaire à des touristes et à des voyageurs chaque année plus nombreux. Bientôt, pendant les courts mois de la chaude saison, tous les pays du globe seront représentés dans cette poétique contrée. Il convient donc de signaler aux étrangers non seulement tous les attraits que la nature a prodigués dans ce coin de terre, mais encore les vieilles légendes qui ont ému ou amusé nos pères.



Nous voici dans un modeste village remarquable par sa propreté et son aisance. Arrêtons-nous un peu auprès de la belle fontaine communale. Elle est surmontée d'un dôme gracieux que supportent des colonnes de marbre. Près de ce monument se rencontrent les lessiveuses, sinon pour laver le linge de la famille, du moins, pour salir quelque réputation qui porte ombrage. Ce sont elles, sans doute, qui ont reçu la mission de transmettre de siècle en siècle la tradition suivante :

Un jour, le bon père Colin s'en était allé à la foire de Château-d'Œx. Il y fit de bonnes affaires, surtout dans les auberges. A son retour, il s'arrêta à l'Hôtel de Jaman, à Montbovon, non pour le plaisir de boire, mais par politesse envers de vieux amis d'enfance. Nos gais compères voulurent noyer dans quelques bons verres le plaisir de s'être retrouvés. Il en résulta que minuit - l'heure solennelle - vit notre Colin sur le chemin de Lessoc.

Il fut mal accueilli au domicile conjugal. Fanchon énuméra vingt arguments pour lui inspirer la honte de sa mauvaise conduite. Comme dernière considération, elle lui dit : « Tu n'es qu'un égoïste, car tu bois, toi, avec excès, et tu laisses la jument mourir de soif ! »

Alors seulement, Colin comprit toute l'étendue de sa faute. Pour la réparer sans retard, il sortit, détacha la Cocotte qui rêvait à l'écurie sur l'ingratitude des hommes, et la conduisit auprès du bassin.

La nuit était splendide, la lune était pleine, elle aussi ; quelques nuages planaient dans les hauteurs de l'atmosphère en laissant entre eux d'assez grandes éclaircies pour permettre à l'astre poétique des nuits de se refléter par intervalles dans l'eau cristalline de la fontaine. Soit par ruse, soit par hasard, Cocotte but précisément à la place où son maître admirait le disque argenté se baignant dans le limpide liquide : « Tiens, se dit-il en riant, elle boit sur la lune ! »

Soudain, un nuage d'une opaque noirceur enveloppa là-haut le satellite de la terre et naturellement le reflet dans le bassin disparut aussitôt.

Au même instant, Cocotte leva la tête, comme quelqu'un satisfait d'avoir avalé une bonne gorgée ou un bon morceau. « Oh ! ciel ! s'écria Colin épouvanté, la lune n'est plus là, ma jument l'a avalée. »

Le paysan ne dit rien à sa femme, mais il resta à l'écurie le reste de la nuit pour veiller Cocotte. Le matin, il la promena le long des rues du village pour activer la digestion :

« Peu m'importe, pensa-t-il, que cette rôdeuse nocturne soit perdue, puisqu'on en fait chaque mois une nouvelle, mais je veux conserver ma brave cavale. »

Bientôt tout Lessoc, en se réveillant, s'étonna de voir Colin et Cocotte, Cocotte et Colin, passer et repasser sans cesse par les mêmes chemins, l'un paraissant effrayé et l'autre ennuyé de cette exhibition matinale.

- Ta jument est-elle malade, demanda enfin à notre homme le digne syndic, toujours attentif aux faits et gestes de ses administrés ?

- Hélas ! soupira le campagnard, elle est flambée ! Elle a avalé la lune et ne l'a pas rendue ! Ainsi mon plus beau jour a été suivi de ma plus triste nuit.

A cette réponse inattendue, le syndic demeura un moment pensif, puis il haussa les épaules et se retira en murmurant tout bas : « Pauvre Colin ! Si Cocotte n'a pas rendu la lune, lui a déjà rendu la raison ! »

Cependant, comme chacun s'intéressait à Colin, le Conseil communal fut convoqué en séance extraordinaire. Le syndic exposa la gravité du cas et conclut en ces termes : « Si une nouvelle lune se montre au firmament, nous pourrions nous rassurer, mais ce ne sera pas un motif de lui faire subir le même sort qu'à la précédente. Comme les précautions sont toujours bonnes, nous voulons à l'avenir interposer un toit spacieux entre la lune et le bassin. Les lessiveuses seront contentes et tous les Colins seront tranquillisés. »

La proposition fut bien accueillie. Au reste, guidés toujours par les principes conservateurs, les conseillers tenaient à protéger l'astre des nuits contre tout accident, car eux aussi, une fois, pourraient s'attarder à la foire de Château-d'Œx ou de Bulle et avoir besoin de ce bon falot pour rentrer au foyer domestique.

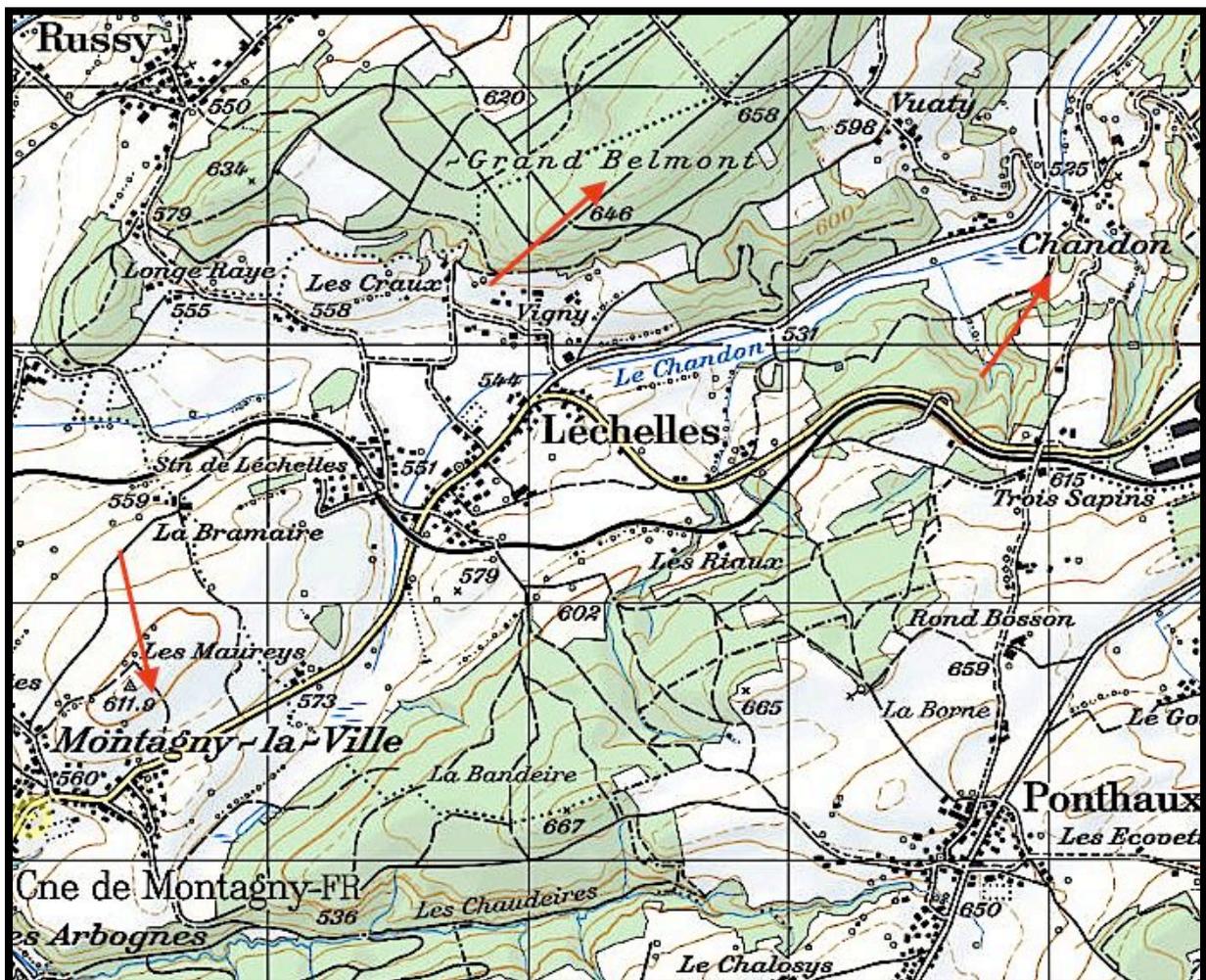
Telle est l'origine authentique de l'élégant bassin de Lessoc.

Extrait de *Légendes fribourgeoises*, de Joseph Genoud, première édition 1891

La chapelle expiatoire de Léchelles

Légende tirée du même ouvrage

Le voyageur que le train emporte sur la ligne de la Broye salue en passant le riant village de Léchelles, sans se douter que cette localité n'était autrefois, au point de vue religieux, qu'une simple succursale de la paroisse de Chandon. Que les temps sont changés ! Les rôles sont inversés, mais cette substitution s'est opérée, dit-on, à la suite d'un tragique accident.



Remontons jusqu'à l'aurore du quinzième siècle, vers 1428. Le couvent de Payerne pourvoit avec zèle aux besoins spirituels de toute une contrée. Chaque dimanche, quelques Pères s'en vont chanter l'office ou prêcher dans les sanctuaires du voisinage. L'un d'entre eux reprend chaque semaine le chemin de Chandon. Quel est son nom ? Quel fut son pays d'origine ? L'histoire a négligé de nous le dire. Tout ce que nous savons, c'est qu'il fut victime de son devoir dans de curieuses circonstances.

Pour se rendre à Chandon, le moine devait passer près du castel de Belmont, non loin de Montagny. Souvent déjà, des aboiements trop significatifs lui avaient appris la présence d'un ennemi. Un chien bondissait de colère à la vue du prêtre. Franchement libre-penseur, l'animal enrageait, semble-t-il, en songeant au bien accompli par le missionnaire. De sourds grognements, des hurlements prolongés, des élans répétés, une gueule menaçante, tout disait les intentions terribles du dogue. Peu à peu, il s'enhardit, s'approcha encore de plus près, guetta le moment propice pour se jeter sur l'ecclésiastique. Plus d'une fois celui-ci emporta un souvenir de cette rencontre : ou bien un morceau manquait à son manteau, ou bien une longue bande d'étoffe traînante laissait croire qu'il avait endossé une soutane à queue, ou bien même les bas étaient rougis par quelques gouttes de sang !

Se résigner, offrir à Dieu ce sacrifice, tel fut d'abord l'intention du religieux. Mais la patience a ses bornes, même chez un disciple de saint Benoît. Être tué par un persécuteur de l'Église à la dent des bêtes féroces : c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie, mais s'exposer à périr pour satisfaire les caprices d'un vulgaire animal sans éducation, ce serait pousser trop loin le dégoût de l'existence.

Quelle résolution prendre ? « Je n'attaquerai point, se dit l'homme de Dieu, mais je me défendrai. » Cette tactique, permise à l'égard de ses semblables, ne saurait être interdite à l'égard d'une race inférieure. Voilà la théorie, voyons la pratique. Le dimanche suivant, de bonne heure, il passe près de Belmont. Un vague pressentiment l'avertit d'un danger plus sérieux qu'à l'ordinaire, mais il n'a pas le droit de reculer. Bien décidé à combattre, il marche d'un pas ferme observant toutes choses autour de lui à mesure qu'il avance dans la périlleuse forêt. Soudain un aboiement déchire les airs. Gare au dogue ! Il se montre plus furieux que jamais. Peut-être prévoit-il que son adversaire veut opposer une résistance plus énergique ? Il faut donc l'attaquer aussi avec plus d'impétuosité. Aussi, en moins de temps que nous n'en mettons pour le raconter, en quelques bonds prodigieux, il arrive et se précipite sur le moine pour lui planter ses crocs terribles. Imprudent monstre ! Il est mal accueilli ! Cette main que sa rage voulait mordre, ce bras que sa furie voulait blesser est armé d'un poignard... et le poignard s'enfonce dans sa gueule qu'il perce et transperce. Et le malheureux animal, râlant un dernier cri, tombe inanimé sur le sol ensanglanté. A la soudaineté de l'agression avait répondu l'instantanéité du meurtre.

Cet exploit consommé, le prêtre jeta un dernier regard sur sa victime expirante et poursuivit sa route. Était-il heureux de son triomphe ou craignait-il quelque vengeance ? Mystère. Quoi qu'il en soit, la tragédie n'est point terminée, voici l'acte le plus palpitant d'intérêt.

Vers le soir de la même journée où le féroce chien avait succombé, le Bénédictin revenait de Chandon en suivant le même chemin que le matin. Son cœur dut battre violemment à la vue de la tour de Belmont, à deux pas de l'endroit où l'affreux duel s'était engagé. Pendant que

tous les moments de cette scène devaient agiter son esprit, une détonation retentit, une balle siffle et le voyageur tombe à côté même du cadavre du vilain dogue. Le sire de Belmont a bien visé ; abrité à l'une des meurtrières du donjon, il a fait feu sur le passant à l'instant même où celui-ci considérait le corps hideux de son ennemi.

Bientôt après, persuadé que sa victime oubliait de se relever, l'assassin descendit de sa maison et s'approcha prudemment. Mais un cri de terreur s'échappe de sa poitrine ! Il a reconnu le religieux de Payerne, l'oïnt du Seigneur ! Il n'avait voulu tuer qu'un misérable vagabond, celui qui avait frappé son fidèle Médor, et il a tué un ministre de Dieu, un prêtre vénéré dans toute la contrée ! Quand il comprit cette accablante réalité, longtemps il demeura immobile, consterné et comme désespéré. Une fois remis de son émotion, il s'agenouilla auprès de l'infortuné et versa d'abondantes larmes.

La faute était irréparable, il faudra du moins l'expié de la manière la plus efficace. Selon la louable coutume de l'époque, il consacra une partie de sa fortune à une fondation pieuse dont pourraient profiter de nombreuses générations. Il fit bâtir à Léchelles même une chapelle expiatoire sous le vocable de saint Jean-Baptiste, son patron. Il destina à cette œuvre des revenus suffisants pour assurer la célébration d'une messe hebdomadaire, que d'autres legs importants rendirent bientôt quotidienne. Ainsi surgit la paroisse de Léchelles, qui succéda à celle de Chandon. Si la première page de son histoire est sanglante, les beaux chapitres ne manquent point à travers une période plusieurs fois séculaire.

Notices historiques

Le village de Léchelles faisait partie de la paroisse de Chandon qui a possédé l'église paroissiale jusqu'en 1859, date à laquelle Léchelles fut érigé en paroisse. Léchelles a abrité d'abord une chapelle, construite aux alentours de 1400 et dédiée à St Jean-Baptiste. Un nouveau sanctuaire fut consacré en 1640 et il fut remplacé par l'église actuelle en 1747.

Le *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*, de Franz Kuenlin, 1832, précise que dans la forêt de Belmont on trouve des ruines d'un ancien castel. Le dernier sire de Belmont dont on trouve des traces est Guillaume, en 1459. Kuenlin évoque aussi l'aventure arrivée au moine du couvent de Payerne, tué par le sire de Belmont qui croyait faire disparaître un rôdeur.

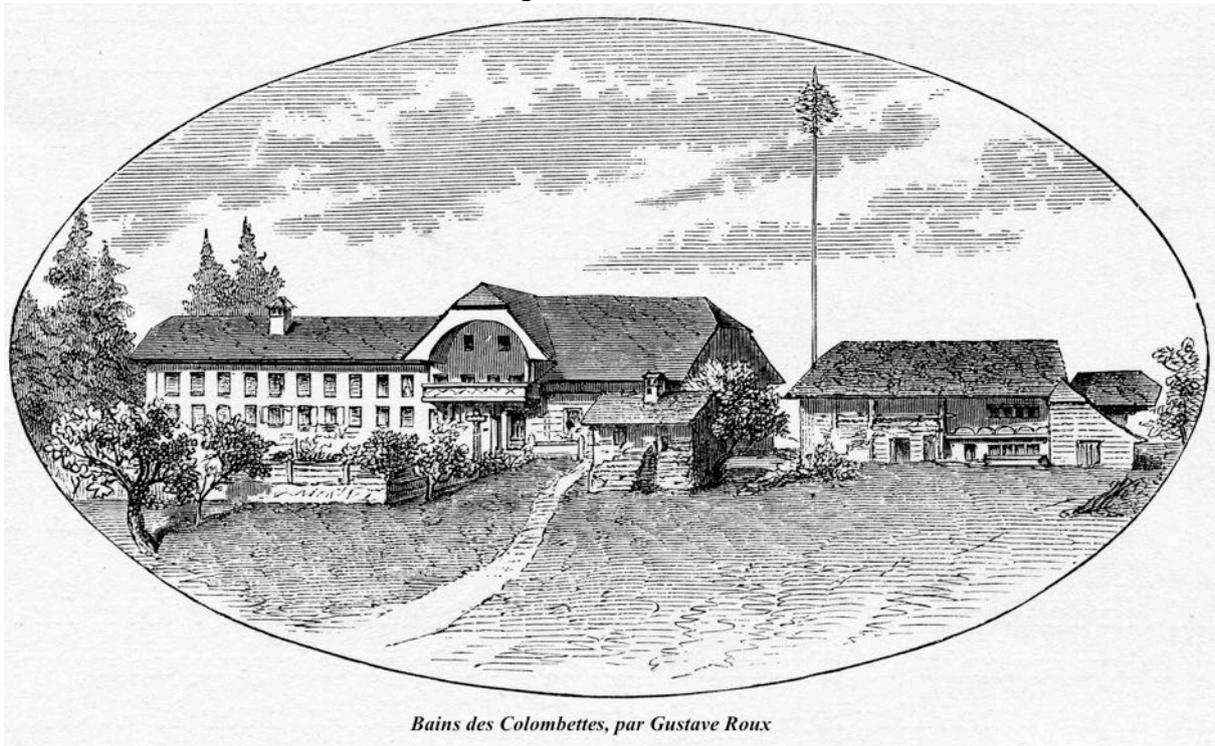
Le Chalet des Colombettes

Le nom des « Colombettes » est connu un peu partout, d'abord par le « Ranz des vaches », chanson célèbre réservée au troupeau partant pour la transhumance. La tradition prétend que c'est dans ce coin de pays qu'auraient été composées les premières paroles de ce chant. Un moine du couvent de la Part-Dieu, de passage dans ce chalet alpestre, les aurait mises en musique. L'inoubliable chanoine Bovet a harmonisé la mélodie dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Elle est interprétée à chaque Fête des vigneron, à Vevey, où elle fait paraître-il couler une larme à des milliers de spectateurs...

Une auberge et son histoire

L'auberge des Colombettes, devenue café-restaurant, a aussi son histoire. Dans le guide historique de Clément Fontaine, consacré au village de Vuadens, on peut lire : « Au milieu du siècle passé, les Colombettes eurent un grand renom en raison des bains qui s'y établirent sous les auspices d'un certain Charles Moret, dont l'épouse avait recouvré la santé grâce à des bains de vapeur aux herbages de montagne. Le sieur Moret fit donc construire aux Colombettes des bâtiments suffisants pour faciliter l'usage de ce précieux remède. Une source abondante alimentait les bains, ce qui n'existait nulle part à l'époque. Plusieurs troupeaux de vaches nourries des herbages aromatiques des Alpes étaient destinés à fournir des bains de lait ou de petit-lait à discrétion ».

Telle est brièvement contée l'histoire des Colombettes où des hommes célèbres ont séjourné. En 1868, nous raconte la chronique, Gustave Roux, artiste, fils d'un pasteur de Meyriez, illustre avec bonheur les scènes du « Ranz des Vaches ». C'est aussi dans ce coin idyllique que Châteaubriand, Victor Hugo et Lamartine sont venus se reposer. Louis Ruchonnet, président de la Confédération, aimait cette retraite emplie de poésie pastorale. On dit même que les Colombettes eurent l'honneur d'accueillir Rossini et que le charme de ce coin de terre aurait inspiré son « Guillaume Tell ». On prétend que le musicien Viotti fut aussi l'hôte de ce lieu. L'abbé Bovet s'y est rendu très souvent. Enfin, en 1939, veille de la Seconde Guerre mondiale, séjournait aux Colombettes Mgr Stanislas Courbe, évêque auxiliaire de Paris, né en 1886 à Fribourg et décédé en 1971.



Bains des Colombettes, par Gustave Roux

Les Colombettes, station thermale

La notoriété des Colombettes est aussi due à la pérennité du chant *Lè j'èrmalyi di Kolombètè*. Elle le doit aussi à sa station thermale évoquée ci-dessus. Des bains de lait et de petit lait produits par plusieurs troupeaux de vaches servaient notamment à la thérapie de

maladies articulaires ou affections de la peau. Une abondante source d'eau alimentait les bains chauds et froids. Un prospectus vantait les bienfaits de cette fontaine de jouvence. Aucune analyse médicale ne pouvait contester l'efficacité de ces cures issues de la quintessence des herbes aromatiques des Alpes. Les malades étaient suivis de visites régulières par les médecins qui prescrivaient soins et directives thérapeutiques utiles à la guérison des patients. Dès la fin du dix-neuvième siècle, la station thermale se réduisit à un modeste hôtel-pension.

Une succession d'exploitants

La rénovation entreprise par Mme veuve Moret ne respecta pas l'architecture originale. Le coût de l'opération dépassa les prévisions. La propriétaire exploitante n'arrivait plus à diriger son établissement. Il fut vendu et exploité par divers hôteliers. L'association Joseph Bovet, principalement constituée par les Fribourgeois hors canton, devenue propriétaire, a adapté l'immeuble afin d'y organiser fêtes et réunions. Les exploitants se sont succédé et les charges financières sont devenues de plus en plus difficiles à gérer.

Emblème du tourisme fribourgeois, le lieu a été repris au début de 2011 par la Fondation Clos Fleuri pour personnes handicapées mentales. Le restaurant connaît le succès depuis son ouverture le 16 février 2012. Il est dirigé par Stéphanie Risse. C'est une professionnelle de la restauration formée dans les cuisines de Marcel Thürler, à La Tour-de-Trême. Elle a tenu avec succès durant quatre ans la table d'hôtes *La Différence*, à Vuadens. « Sa passion pour son métier nous a convaincus qu'elle saurait transmettre les gestes du métier à nos employés », souligne Charles Butty, directeur de Clos Fleuri.

Alphonse Layaz à l'Ecole secondaire d'Estavayer

Alphonse Layaz, écrivain, journaliste, poète, né à Fétigny dans la Broye, a été présenté avec des extraits de ses ouvrages dans « Episodes de la vie fribourgeoise » II et V. Dans « Le tableau noir », Edition de l'Aire 2013, des chapitres présentent ses études à l'Ecole secondaire d'Estavayer. Il était interne au Pensionnat Notre-Dame Auxiliatrice.

L'examen d'admission

Nous sommes au début du mois de juillet 1953 et l'air frais du matin me fouette le visage. J'ai treize ans et, pour la première fois de ma vie, je suis le passager d'une voiture décapotable. Comme jamais, j'éprouve un sentiment de liberté, celui d'exister. Nous traversons les ruelles staviacoises et, après la griserie de la vitesse, nous voilà au pas, à portée de vue et de voix des piétons. Nous sommes des vacanciers insouciant ; les passants nous adressent de petits signes d'amitié, de l'envie dans les yeux. Au volant de la Panhard admirée : Charly Chardonnens de la Tuilière, représentant de commerce. Il s'est proposé de conduire les candidats à l'examen d'admission de l'Ecole secondaire, « les futures têtes pensantes du village. » Et parce que lui, à notre âge, « n'a pas eu la chance de faire des études ». Avec moi, les candidats au savoir sont Aimé, Pascal et André. Charly nous débarque : - Je vous reprendrai en fin de matinée.

Il y a foule dans la cour de l'école. Intimidés, nous restons groupés, solidaires. On peut lire un peu d'appréhension dans tous les regards ; les discussions ont un ton feutré. Par bonheur, les bâtiments n'ont pas l'agressivité du neuf. Quelqu'un vient nous chercher : - Pas de bousculade, il y aura de la place pour tout le monde. Propos banals qui ne reflètent en rien la réalité. Les candidats sont silencieux et il n'y a pas d'agitation.

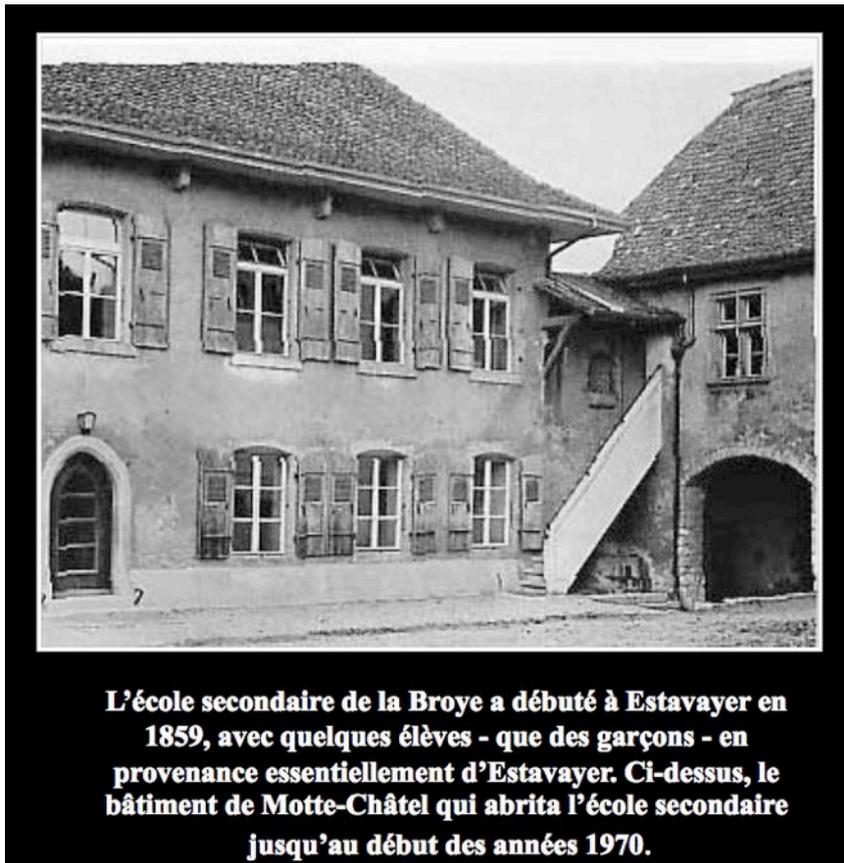
Première épreuve : les mathématiques. Des opérations faciles, des règles de trois que je peux

réussir les yeux fermés tant nous avons été drillés par Max Sauteur. Selon un rituel immuable, il commençait la semaine par le calcul oral. Lui assis sur sa chaise derrière son pupitre sur l'estrade, nous debout en demi-cercle devant. Treize fois trente-trois, puis septante-deux fois dix-sept : le voilà qui partait dans une somnolence proche du ronflement, suivie des soubresauts du réveil. Il était le fauve qu'on dérange, prêt à bondir.

Aujourd'hui, il marque un point et je m'amuse à refaire mentalement les opérations. C'est tout juste. A la dictée, j'ai une faute. Je mets un s final à fourmi au singulier : la fourmis, à l'image de la souris. Deux élèves ont un sans faute : Albert et Georges. Le premier sera directeur de banque à Lausanne et le second, après un enchaînement d'échecs de toutes sortes, deviendra clochard à Fribourg. Ses compagnons d'infortune l'appelleront : l'intellectuel. Je l'ai revu par hasard une année avant sa disparition, près de l'arrêt du bus de l'Hôtel de Ville. J'ai voulu l'interpeller... Il a filé devant moi comme un lièvre, le temps que j'aperçoive la bosse qui lui a poussé dans le dos. Il est un héros de romans. Je ne saurai jamais s'il m'a reconnu ou non. Albert et Georges auront en commun la brièveté de leur existence.

Le directeur du pensionnat

L'abbé Joseph Castella est le directeur du pensionnat Notre-Dame Auxiliatrice. Le soir, il joue aux échecs avec les plus grands et, lorsqu'il se sent en perdition, sa longue barbe grise balaie d'un coup l'échiquier. Les deux premières années, il est aussi notre professeur de latin. Au cours d'une leçon sanctionnée d'un examen écrit, il s'affuble d'une curieuse casquette à



large visière. On croit qu'il somnole, l'occasion rêvée de comparer nos réponses... Après quelques minutes d'échanges illicites et fructueux, nous le voyons enlever son curieux couvre-chef. D'une voix triomphale, il nous annonce que l'examen est reporté pour cause de tricherie. La visière n'était opaque qu'en apparence.



Mais l'abbé n'est pas rancunier. A la leçon suivante, il nous raconte sa vie d'autrefois. Il était missionnaire en Algérie. La communauté indigène, de confession mahométane était imperméable aux vertus du christianisme, raison pour laquelle il fut muté dans un lycée fréquenté exclusivement par des étudiants d'origine européenne. L'épisode algérois du Père Castella, à l'accent

légèrement pied-noir, mâtiné de gruérien, tient par cette petite histoire, répétée à l'envi : « J'enseignais le latin, comme je le fais aujourd'hui devant vous. La classe était mixte. Au premier rang, une jeune fille dont le comportement ne m'avait pas échappé depuis quelques jours : œillades, postures provocantes, profond décolleté, jupe relevée... Une chaleur accablante plombait Alger cette après-midi là. La jeune fille, fort jolie je dois l'avouer, recommençait ses approches de séduction... Soudain, elle écarte les jambes et je constate qu'elle était nue sous sa jupe. Le plus simplement du monde, je détournai la tête comme si de rien n'était. »

Péchés mortels...

As-tu touché les parties intimes de ton corps ?

- Combien de fois ?

- Seul ou avec un camarade ?

Je ne comprends rien à ce questionnaire des confesseurs. On dirait qu'ils sont obsédés par le seul péché de la chair. « Non ! Je ne me suis pas touché. Ni seul, ni avec un camarade. »

A leur décharge, il faut dire que je suis un retardé sexuel. Jusqu'à un certain matin de mes plus de quinze ans où tout bascule. L'aurore prend son temps à dévorer la nuit aux petites heures de ce jour du mois de juin 1955. Depuis un moment, je suis réveillé et, dans le dortoir, tout le monde dort encore. On entend des ronflements ; le sommeil devient plus léger ; des dormeurs s'agitent, se retournent sur l'oreiller à la recherche d'un dernier repos, de la dernière image d'un songe que la sonnerie viendra briser. Quelque chose se passe en moi, une sorte de frémissement dans le bas-ventre. Je me caresse... le plaisir jaillit. J'ai envie de crier : « Je suis un homme. »

Mais le plaisir survient en même temps qu'une sorte d'angoisse indéfinissable, un sentiment de culpabilité. Le plaisir, c'est aussi le péché. Pendant la nuit, je suis attentif aux bruits divers qui peuplent notre dortoir composé d'une vingtaine de lits séparés par des tentures pour garantir l'intimité de chacun. J'ai l'impression qu'il y a des visites pas très catholiques, par-ci, par-là de camarade à camarade. Moi, je suis résolument un disciple d'Onan, le plus mauvais pratiquant possible, car après le bien-être corporel, il s'ensuit le mal-être de l'âme. Un état de péché mortel que seule la confession peut effacer et le matin, si les portes du confessionnal ne sont pas ouvertes, on ne peut pas s'approcher de la Table Sainte.

Un matin, tout le monde se lève pour aller recevoir l'hostie à l'autel. Je suis le mouvement, quand bien même le soir précédent... Je n'ai pas le courage de quitter le rang. Mon tour arrive, je m'agenouille, tire la langue pour recevoir le... Saint Viatique, comme si, par mon sacrilège, ma dernière communion avait sonné. Je sens de la sueur sur mon front et le regard du curé, comme s'il avait deviné. Les jours suivants, je ne sais comment aborder un prêtre pour lui expliquer la situation dans laquelle je me suis enferré et lui demander de m'absoudre. Je décide de moi-même de remettre le compteur de mes fautes à zéro, même si le doute ne s'est pas envolé miraculeusement.

Dans l'allée principale de l'église Saint-Laurent passe l'abbé Tutu qui sera mon professeur de latin et de grec dès la troisième : « Je pourrais lui demander... » Mon idée est absurde : l'abbé Tutu est interdit de confession depuis le jour où il a engueulé une pécheresse qui venait de reconnaître avoir trompé son mari de manière répétée et à qui il refusait de donner l'absolution. Mal lui en a pris, l'époux de la femme volage était un personnage haut placé dans la hiérarchie politique et un fidèle donateur de l'Eglise. Et, de surcroît, ajoutent les mauvaises langues, Monsieur serait voyeur des ébats amoureux de Madame.

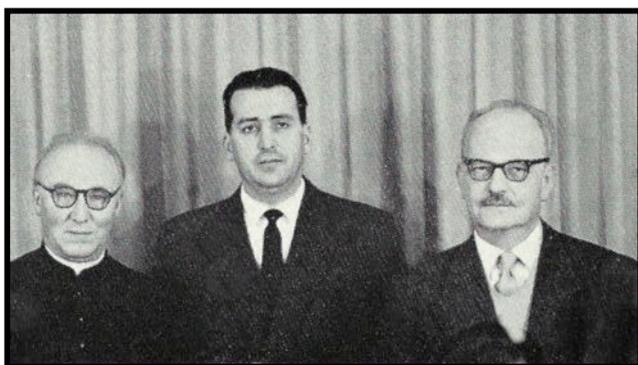
Quelques profs

Le grand Pèpe (Joseph Rey) est notre professeur de littérature. Il me paraît un géant avec une voix haut perchée. Dans les classes des commerciaux, on le chahute. Chez nous les littéraires, dans le pigeonier, aucune de ses paroles ne nous échappe quand il nous parle d'Honoré de Balzac, de Victor Hugo, de François Mauriac que j'admire à cause des imparfaits du subjonctif, de Charles Baudelaire, de Paul Claudel, d'Arthur Rimbaud, de Paul Verlaine... Avec enthousiasme, il nous fait aimer Charles-Ferdinand Ramuz toujours interdit dans les écoles vaudoises pour cause de « déformation de la langue française ».

A la librairie-papeterie Butty, je tombe sur un livre contenant des photographies de l'auteur d'Aline. Sur sa table de travail, en évidence, je crois reconnaître un paquet de gauloises bleues sans filtre, les cigarettes que dorénavant je fumerai. Chez Butty, c'est toujours la même personne qui me sert, une vieille dame très distinguée qui connaît une foule de choses sur la peinture. Pour trois fois rien, elle me vend les reproductions, sur cartes postales, des chefs-d'œuvre signés Goya, Velazquez, Rembrandt, Rubens, Poussin, Dürer, Michelange, Fra Angelico, Caravage... Lorsque je suis désargenté, elle accepte de porter sur mon compte ces « fantaisies iconographiques » et même parfois un paquet de cigarettes, sous la rubrique « petites fournitures scolaires ». De toute manière, à la réception de la facture, mon père aura la même remarque désagréable : « Qu'est-ce que tu nous coûtes ! »

Quand je m'ennuie, je regarde mon petit musée de poche et je peux rêver de l'Italie, de l'Espagne, du Nord dont on devine des paysages à l'infini derrière les personnages religieux, mythologiques, plus rarement des classes sociales d'en bas. Le rêve, c'est comme la lecture: on peut s'évader. Le Père Castella nous dit parfois: « Il est si doux, mais si dangereux, de rêver à votre âge. »

Pierre-Eugène Bouvier est notre professeur de dessin. C'est un Neuchâtelois converti au catholicisme. Quand il passe entre les bancs, il répand une odeur de craie et de bruyère. Il



Tutu (l'abbé Brodard), Pèpe (Joseph Rey) et P.E. Bouvier

nous parle des grandes tendances historiques de la peinture occidentale, nous ouvrant ainsi des portes sur le monde. En fin d'année, il nous a invités dans son atelier. Il a allumé son poste de radio et on l'a entendu dans un entretien au micro d'une dame à la voix rauque. Il peint à la manière des impressionnistes, toujours en quête de lumière à l'intérieur de paysages indéfinis entre terre et eau.

Je me suis inscrit aux cours de piano que donne Bernard Chenux, notre professeur de musique. Après six mois, dans l'incapacité d'associer la main de la mélodie à la main de l'accompagnement, j'abandonne la partie. Je n'ai pas dépassé « Quand trois poules vont au champ... » sur une mélodie de Mozart.

De tous nos professeurs, l'abbé Tutu est sans conteste le plus phénoménal. Il nous enseigne le grec et le latin dès la troisième. En réalité, il s'appelle François-Xavier Brodard. Il écrit des pièces de théâtre en patois qu'il termine toujours par « une scène qui se déroule au chalet d'alpage. » Il lui arrive d'écrire aussi en français ; il est une sorte de folkloriste. Il signe ses œuvres F.-X. Brodard et ceux qui ne le connaissent pas s'imaginent qu'il se prénomme Félix, ce qui l'enrage. François-Xavier, comme tout le monde le sait, est un saint missionnaire parti évangéliser les sauvages de l'Inde portugaise et du Japon tandis que Félix, est-ce que ça existe dans le calendrier des saints ? Les prénoms : voilà son terrain de bataille privilégié. On devrait tous avoir au ciel « un saint patron qui fasse le poids pour pouvoir l'implorer ». Par exemple, les évangélistes : Mathieu, Luc, Marc et Jean. Ou Pierre, le premier pape. Ou Joseph. Par chance, il aime mon prénom parce que saint Alphonse de Liguori, voilà quelqu'un de « rigoriste face au péché ». Mais comment peut-on s'appeler René, Roger, Henri ? Ce dernier prénom, le pire de tous, porté par des rois renégats.

Mais où Tutu bat des records, c'est à la dernière leçon de l'année. Il se fait un plaisir de nous lire un texte interminable. Après une demi-heure, on doit deviner le nom de l'auteur. Un élève avance : Balzac ; un autre : Flaubert ; un troisième, aux antipodes, risque un Bossuet qui arrache quelques sourires. Maupassant remet les pendules à l'heure. Bref, des noms illustres défilent, Tutu jubile ; il ne sait comment triturer les feuilles devant lui. Chaque nom célèbre allume une petite étincelle dans son regard. A la fin, n'y tenant plus, sur un ton qu'il n'arrive pas à rendre modeste, baissant la tête comme quelqu'un qui a quelque chose à se faire pardonner, il déclare : - C'est de moi.

La composition d'un lit en Gruyère

Ce texte d'Hélène Brodard - sœur de l'abbé François-Xavier Brodard - a paru dans « Folklore et Traditions, Gruyère », Editions A la carte, 2008. Ce volume réunit des textes en provenance de diverses sources. L'auteure a écrit ce texte vers 1960. Hélène Brodard, patoisante renommée, est décédée le 25 mars 1964.

Alexis Peiry, dans « L'Or du pauvre » - l'un des plus beaux romans écrits par un Fribourgeois – a donné aux feuilles dont on faisait les matelas le nom « d'or du pauvre ».

Ma Maman, Gabrielle Barras-Chatagny, née en 1898, parlait des gens qui allaient « à la feuille ».

A la fin du XIX^e siècle, les sommiers et matelas n'étaient pour ainsi dire pas connus à la campagne. A vrai dire, l'usage s'en est généralisé depuis une cinquantaine d'années seulement. Ils ont remplacé les paillasse de feuilles, voire même les paillasse de paille.

Les enfants furent les derniers à jouir encore de ces paillasse de feuilles. En effet, lorsqu'une maman attendait la venue d'un bébé, elle avait entre autres le souci de confectionner une petite paillasse des plus confortables. Elle se procurait de la feuille de foyard bien sèche, la triait et la débarrassait de ses moindres branches. Elle confectionnait un sac de la grandeur de la corbeille - les berceaux n'étaient pas connus - le remplissait de feuilles, en cousait l'orifice, puis le mettait « gonfler » au soleil en été ou sur le fourneau en hiver.

Plus tard, on fabriqua, pour les enfants seulement, des paillasse de balle d'avoine qui sont encore en usage de nos jours mais qui n'ont pas le bon parfum de leurs devancières. La balle d'avoine s'achetait chez les marchands de fourrages.

On dormait très bien sur les paillasse de feuilles, on se tournait et retournait jusqu'à ce qu'on soit arrivé à y marquer l'empreinte de son petit corps. On n'avait jamais froid, même si l'hiver était rigoureux. Ces paillasse si confortables avaient un inconvénient ; à l'usage, les feuilles se cassaient et tombaient en poussière ; il fallait les remplacer chaque année.

L'automne venu, dès que les foyards étaient complètement dénudés, on allait ramasser la feuille sèche, on l'étendait dans les galetas et on avait soin de la remuer fréquemment pour qu'elle se sèche à fond (c'était le travail des enfants; ils y prenaient un grand plaisir).

Le plus beau jour cependant était celui où l'on remplissait les paillasse. Les enfants s'en donnaient à cœur joie ; ils les remplissaient jusqu'à ce qu'elles soient rebondies et ventruées au point de faire perdre l'équilibre au dormeur. Nous entrions dans la paillasse pour tasser la feuille bien comme il faut. Un jour même, nous y avons ajouté - pour notre agrément et non pour celui du futur dormeur - un gros soulier. Mal nous en prit ! Le lendemain, notre mère nous fit découdre la paillasse pour en sortir ce « corps étranger ». Notre plaisir avait été, à notre gré, de trop courte durée.

Si elles manquaient de confort le premier soir - il fallait d'abord s'y créer un place stable - ces bonnes paillasses ventruées qui craquaient dès que l'on bougeait ou se retournait, avaient l'avantage de s'adapter à la forme de nos corps tandis que nous devons nous adapter à la forme de notre actuel matelas qui, lui, ne nous fait aucune concession.

La cutre

Avec l'usage des paillasses de feuilles, celui de la cutre a disparu. Il était du reste assez peu répandu. Seules quelques personnes spécialement douillettes ou frileuses se payaient ce luxe ou plutôt ce qui était considéré comme un luxe. La cutre était une espèce de duvet - aussi grand que la paillasse - confectionné avec de la plume grossière ; on la mettait directement sur la paillasse. Elle rendait le lit très moelleux mais trop chaud et désagréable pour les rhumatisants, au dire de bon nombre d'entre eux.

Les duvets

Les duvets sont de vieilles connaissances. Pour autant que je m'en souviene, rien n'a varié dans leur forme et leur composition. Seul leur mode de confection a quelque peu changé. Nos bonnes grands-mères avaient un petit « truc » bien à elles, pour empêcher leurs duvets de perdre leurs plumes. Elles étendaient le sac qui devait recevoir la plume, bien à plat sur une table, et, avec un morceau de cire d'abeilles elles frottaient et refrottaient dans tous les sens, comme on frotte le linge avec un morceau de savon. Ce traitement imperméabilisait l'étoffe et empêchait la plume de s'évader.

Si elles mettaient un soin particulier à confectionner leurs duvets, nos grands-mères et nos mamans veillaient aussi de près à leur conservation. Chaque année, le printemps revenu, les duvets avaient leur « jour de gloire ». Il fallait d'abord s'assurer qu'il n'y avait pas d'orage à l'horizon, veiller à ce que la chaleur ne soit pas excessive - si le soleil est trop ardent, la plume devient cassante - pour procéder à l'empesage des duvets.

De bonne heure le matin, on préparait de l'empois avec de l'amidon de riz. On délayait l'amidon dans de l'eau froide, puis on versait dessus la quantité voulue d'eau bouillante, pour que l'empois soit assez épais, et on laissait refroidir le tout en ayant soin de remuer souvent pour qu'il ne se forme pas de peau à la surface. L'empois refroidi et la rosée disparue, on étendait les duvets sur le gazon et, muni d'une brosse de crin, on en enduisait toute la surface du duvet.

Les traversins et les oreillers subissaient le même traitement. Dès qu'une surface était sèche, on recommençait le même « cérémonial » sur l'autre surface. On continuait ainsi jusqu'au déclin du jour et, le soir, lorsque nous nous couchions, nous étions heureux, nous les enfants, d'entendre ce petit bruit de papier froissé que faisaient nos duvets fraîchement empesés.

Teddy Aeby

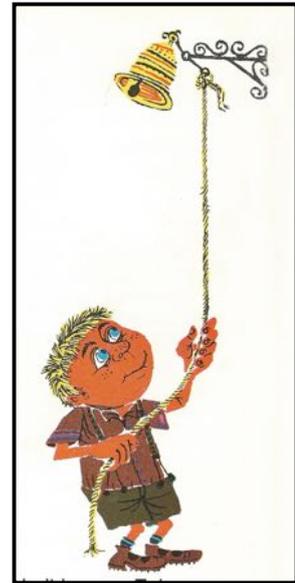
Teddy Aeby était le fils du musicien Georges Aeby. Né en 1928, il est décédé le 17 avril 1992. Les Editions La Sarine le présentent en 1993 dans un ouvrage remarquable dont le titre est « Teddy Aeby ». Passages de cet ouvrage, dans le langage jamais châtié du peintre, graphiste, caricaturiste et auteur de vitraux.

Le syllabaire

On me parle souvent du syllabaire. Ça me fait plaisir. J'ai été très heureux de le faire, mais je ne garde pas que des bons souvenirs. J'étais fâché contre ce syllabaire qui n'a pas du tout été imprimé comme il aurait dû. La rage que j'en avais ! L'imprimeur n'a pas fait son boulot. Ça, les gosses ne le savent pas. Au fond, tant mieux. Tant mieux s'ils n'y ont vu que du feu et s'ils se sont amusés.

Les fermes dans la neige

L'envie de peindre des fermes me taquinait et un jour je m'y suis mis. J'ai eu la poisse au début, en tombant sur de mauvaises couleurs, mais j'ai persévéré. Le sujet me plaisait. J'ai eu quelques réussites je crois. J'ai eu la chance d'avoir de très beaux modèles.



L'entonnoir divin

Des contacts avec mes collègues, je n'en ai pas eu des tas. On est finalement terriblement individualiste dans ce métier. Prends Charly Cottet. Je l'aimais vraiment beaucoup, comme type et comme peintre, mais on ne pouvait pas parler peinture ensemble. On avait chacun notre monde, tellement différent, on n'éprouvait pas le besoin de se rencontrer pour parler d'art. Et pareil pour les autres. Ou alors tu as affaire à quelqu'un qui parle de lui-même, et ça c'est pire que tout. Ça m'ennuie immensément.

Comme j'aborde les choses plutôt sur le ton de l'humour, je n'éprouve pas le besoin de parler d'art avec un grand A et de faire des effets de manche : « Ecoute, viens voir, je suis obsédé, j'ai fait un truc fantastique qui m'interpelle quelque part ». Je ne méprise pas mon boulot, je travaille sérieusement, mais je ne me prends pas au sérieux. Je ne suis pas tellement visité par les muses et les anges. Je ne me sens pas investi d'une mission cosmique quand je suis dans mon atelier. Ce que je fais, je le fais parfois avec peine. J'use la gomme à mort.

L'inspiration, ce n'est pas l'entonnoir divin, là, qui te verse des idées de génie pendant ton sommeil et qui conduit ton doigt sur les murs des palais pour dessiner des trucs grandioses...

C'est affreux ce que les artistes sont sérieux. Ça me sidère. Est-ce qu'ils croient à ce point-là à ce qu'ils font ? Les gens, probablement, aiment cette notion de créateur déférent et inspiré. Ils attendent ça. C'est déjà étonnant de voir comme l'image de l'artiste a évolué. Dans le temps, ils avaient un uniforme : chapeau noir, nœud papillon et barbichette.

Maintenant, ils se noient dans la masse. Mais reste que les gens aiment les cataloguer, les mettre dans des tiroirs. Et les artistes pour la plupart, jouent le jeu. Ils se laissent flatter. C'est chic, remarque.

Article nécrologique

Au décès de Teddy Aeby, « La Liberté » du 18 avril 1992 a publié cet article signé Eliane Waeber-Imstepf :

Il est rare d'être à la fois aussi populaire et aussi discret. A première vue, Teddy Aeby était l'ami de tout le monde. Il restait pourtant très secret. Ni mondain ni homme public, Teddy Aeby fuyait les grands rassemblements et compartimentait ses amis.

Aux pêcheurs, ses amis les plus fidèles sur la durée, il parlait peu de son travail. Au bord des rivières de Norvège, ses plus prolixes confidences se bornaient à révéler qu'il illustrait des livres, qu'il avait quelques commandes de lithos...



Un « Saint Nicolas » original de Teddy Aeby

A ses voisins il parlait de ses chevaux : une longue histoire d'amour émaillée de coups de foudre et de drames. On colporte sur lui peu d'anecdotes. L'homme, caustique, grinçant, tendu, ne s'y prêtait pas. Indifférent à la notoriété, il cultivait une liberté d'esprit qui ne lui imposait aucun diktat, fût-ce le look marginal. Par exemple, il a fait sans rechigner beaucoup de service militaire. Un artiste officier, c'est assez original pour être relevé.

Comme la plupart des artistes fribourgeois de sa génération, il fréquente le Technicum où sont passés aussi bien Albin Kolly que Charles Cottet ou Raymond Meuwly, et bien d'autres : une pépinière d'artiste dont Teddy Aeby sort avec un diplôme de graphiste. Il va parfaire sa formation à l'Académie Paul Colin à Paris.



Une ferme fribourgeoise de Teddy Aeby

Commence alors une carrière qui ressemble à celle des jeunes d'aujourd'hui : un diplôme en poche mais pas de débouché. Teddy Aeby travaille en indépendant, avec tous les aléas que cela comporte. Il fait des travaux de graphisme sur commande et obtient un contrat à la TV allemande, à Stuttgart. Entre 1952 et 1960, il y fait des décors et des films d'animation. C'est le moment où on le voit moins à Fribourg. En 1957, il illustre le très fameux « Du côté de chez Berthold » dont le texte est d'Emile Gardaz. En 1960, il collabore à « Mes lectures » manuel destiné au cours supérieur des écoles primaires fribourgeoises.

Passionnants à déchiffrer

Grâce à une diversification, son style devient vite familier à chacun : ses attachants petits personnages, drôles, grinçants, on les voit aussi bien sur le syllabaire fribourgeois « L'Épine en fleur » en 1962 que sur les fresques qui ornent les murs de plusieurs bâtiments publics, de l'hôpital à la caserne en passant par les commerces. Graphiste, caricaturiste, il découvre plus tard l'eau-forte qui donne un relief aigu à ses scènes quotidiennes comme à ses génies malins, aux monstres et aux gnomes dont il truffe à plaisir ses œuvres.

A l'aise dans la fresque comme dans la miniature ou le vitrail, il voue toute sa vie à son travail sans se préoccuper de faire carrière : il fera moins de dix expositions personnelles en près de 40 ans. Membre de la SPASS et du groupe Mouvement, il est cependant fidèle à

leurs salons et expositions. Mais comme en retrait, se souvient Emile Angeloz : « S'il participait volontiers aux expositions, on le voyait à peine aux vernissages et jamais au bistrot. Il nous disait ne pas se considérer comme un artiste et prétendait modestement : je ne fais que des dessins. Ses dessins, nous tous les trouvions pleins d'esprit et de talent, mais lui s'interrogeait sans cesse. »

Proche de Netton Bosson par son graphisme méticuleux, il n'admettait pas la moindre imperfection. Il contrôlait les tirages avec une sévérité terrible. Il n'est pas vrai cependant qu'il ne faisait « que » des dessins. On a de lui une assez importante série d'huiles : des paysages, les fameuses fermes traitées à la manière 1800. Œuvres calmes, humblement d'après nature, avec juste sa patte, sèche, racée, qui donnait un caractère d'inimitable élégance aux fermes fribourgeoises.